

**youth2unite**  
stand-up against  
hate and violence

**GUIDE POUR TRAVAILLEURS DE JEUNESSE**

**I02: A Youth Worker's Manual**

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION DU MANUEL	6
CONCEPT, ACTIVITÉS ET OBJECTIFS	7
LE GUIDE	8
SESSION 1 : COMPRENDRE LE DISCOURS DE HAINE EN LIGNE	11
Qu'est-ce qu'un discours de haine ? - Reconnaître et analyser	18
La « boîte à monstres »	24
La jauge	28
Comprendre l'impact des discours de haine	31
Comprendre l'impact des crimes de haine en ligne sur le bien-être émotionnel	34
L'arbre	37
What is hate-speech? A silent discussion.	42
Y a-t-il des limites entre liberté d'expression et discours de haine ?	46
Les « parasites »	54
Respecte ma vie privée !	59
SESSION 2 : LE DISCOURS DE HAINE EN LIGNE ET LE RÔLE DES RÉCITS	64
« Le roi est mort »	71
Le rôle des médias et des stéréotypes	80
Préjugés et inimitié centrée sur le groupe	83
« Qui a raison ? »	90
La présence de discours de haine dans la vie des jeunes	94
Une image vaut mille mots - images et préjugés	97
Où est la limite ?	101

Un récit en images	107
La pointe de l'iceberg	114
SESSION 3 : UTILISER DES CONTRE-RÉCITS ET DES RÉCITS ALTERNATIFS POUR L'AUTONOMISATION DES JEUNES	118
Le projet Abdullah-X	124
Détectives de la diversité : Notre quartier est coloré !	128
Dystopie	133
Une recette positive contre les discours de haine en ligne	138
Reportage photo	141
S'opposer au discours de haine	145
Je peux penser différemment !	148
Évaluer les comportements	156
« Le laboratoire du sculpteur »	159
Changer le récit grâce au théâtre de l'opprimé	163
SESSION 4 : IDENTIFIER ET SIGNALER LES DISCOURS DE HAINE EN LIGNE	172
Fake News!	176
Raisons d'en rire !	181
Le dentifrice	191
Les raisons pour lesquelles les discours de haine en ligne ne sont pas signalés	195
Discours de haine - Ce que nous pouvons faire	201
Signaler les discours de haine sur les réseaux sociaux	205
Le ballon	209
Signaler un discours de haine en ligne	213

ÉPILOGUE : BONNES PRATIQUES ET LIGNES D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE	224
EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES À CHYPRE	225
EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES EN ALLEMAGNE	227
EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES AU ROYAUME-UNI	229
EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES EN FRANCE	231
EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES EN GRÈCE	233
LIGNES D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE	235

# INTRODUCTION DU MANUEL

## LE PROJET YOUTH 2 UNITE : CONCEPT, ACTIVITÉS ET OBJECTIFS

Le projet « Youth2Unite - Empowering Youth to Unite and Stand Up against Hate and Violence », financé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne, vise à lutter contre les crimes et les discours de haine et à renforcer la responsabilité des jeunes en matière d'intervention auprès des témoins, en fournissant un ensemble d'outils aux travailleurs de jeunesse et aux jeunes, par le biais d'une approche préventive et participative.

Les discours de haine et les discours haineux en ligne sont au cœur du projet Youth2Unite car ils véhiculent un message, une intention et une signification sous une forme compacte et immédiatement reconnaissable et influencent grandement les comportements personnels et collectifs.

Le projet Youth2Unite est mené par un consortium d'acteurs européens engagés à différents niveaux dans des activités de lutte contre la discrimination. Le consortium est composé de : PISTES SOLIDAIRES (France), qui est le partenaire principal ; Verein Niedersächsischer Bildungsinitiativen e.V. (Allemagne) ; SYNTHESIS CENTER FOR RESEARCH AND EDUCATION (Chypre) ; ATHENS LIFELONG LEARNING INSTITUTE (Grèce) et Merseyside Expanding Horizon (Royaume-Uni).



# CONCEPT, ACTIVITÉS ET OBJECTIFS

## Youth2Unite a pour objectif de :

Réduire la discrimination, améliorer la communication interculturelle, sensibiliser aux différentes identités et développer la citoyenneté active ;

Lutter contre la haine et la stigmatisation de certaines communautés ethniques et religieuses (par exemple, préjugés contre les Roms et les Sintis, préjugés contre les musulmans, antisémitisme, etc.) ;

Prévenir et combattre les comportements haineux, les crimes de haine et les formes graves de discours de haine contre les communautés LGBTIQA\* ;

Promouvoir la tolérance, la compréhension mutuelle, la cohésion sociale et soutenir la lutte contre le racisme et la xénophobie en cultivant la pensée critique auprès des travailleurs de jeunesse et des jeunes ;

Développer des aptitudes et des compétences transversales afin de soutenir un travail de jeunesse de qualité et l'intervention active des jeunes ;

Fournir aux animateurs de jeunesse des outils de sensibilisation et de renforcement des capacités en matière de prévention et de lutte contre les crimes et discours haineux, les préjugés et les stéréotypes ;

Remettre en question les attitudes motivées par la haine et les comportements haineux chez les jeunes ;

Doter les travailleurs de jeunesse et les jeunes de compétences spécifiques pour aborder les questions relatives aux crimes et aux discours de haine et répondre aux signes de préjugés et de haine ;

Renforcer l'autonomie des jeunes et leur esprit critique afin qu'ils assument leurs responsabilités et fassent des choix éclairés pour intervenir en tant que spectateurs lorsqu'un incident motivé par la haine se produit.

Pour plus d'informations sur le projet, rendez-vous sur :

<https://www.youth2unite.com/>

# LE GUIDE

## LA NÉCESSITÉ ET L'OBJECTIF DE CE GUIDE ET COMMENT L'UTILISER

Ce guide répond aux besoins des travailleurs de jeunesse, des formateurs et des éducateurs pour leur permettre de proposer des formations dans des environnements de jeunesse, y compris des espaces de travail, qui aborderont spécifiquement la question de la haine sur Internet, et en particulier le thème du discours de haine en ligne. Il propose également des conseils pour développer des contre-récits et des récits alternatifs afin de combattre les discours de haine et de promouvoir les droits de l'homme, en particulier dans les environnements en ligne. Le guide propose un ensemble d'approches de communication et d'éducation en ligne et hors ligne, ainsi que des outils pour saper les récits qui soutiennent et légitiment les discours de haine. Il vise à renforcer les outils des travailleurs de jeunesse, des éducateurs et des militants déjà engagés dans le travail et l'éducation aux droits de l'homme ou désireux de s'engager. Ce guide fournira les éléments essentiels pour rapprocher et connecter les travailleurs de jeunesse et les jeunes en utilisant Internet comme un média qui fait partie intégrante de la vie de chacun. Ce guide sera avant tout utilisé comme matériel de formation pour la formation des travailleurs de jeunesse qui l'utiliseront ensuite pour former les jeunes sur les sujets développés dans le guide.

Ce manuel a été créé par la convergence de plusieurs chemins : premièrement, les besoins et les expériences des organisations participantes pour répondre aux discours de haine en ligne ; deuxièmement, les défis actuels posés à un système de culture de la démocratie et des droits de l'homme et les efforts pour les relever ; troisièmement, la nécessité de trouver des outils et des stratégies appropriés pour lutter contre la haine et promouvoir le respect de la diversité.

Dans un tel contexte, l'objectif principal de ce guide est de renforcer les réponses au discours de haine en ligne, en contrant, neutralisant et prévenant le discours de haine en ligne qui occupe aujourd'hui une large part de l'espace médiatique en ligne avec des récits positifs et des exemples de courage civil. Ce manuel vise notamment à :

- Améliorer et intensifier les actions contre les discours de haine en utilisant les contre-récits et les récits alternatifs comme outil.
- Utiliser l'espace en ligne comme un moyen de diffusion de récits alternatifs fondés sur les droits de l'homme.

- Mettre en évidence le rôle des récits dans la diffusion des discours de haine en ligne, ainsi que dans le renforcement des droits de l'homme.
- Renforcer les capacités d'enquête et de signalement des discours de haine en ligne.
- Partager les bonnes pratiques en matière d'utilisation de contre-récits et de récits alternatifs, notamment issus de contextes européens, et adoptant une approche d'éducation aux droits de l'homme et impliquant les jeunes.

Comme mentionné ci-dessus, ce manuel s'adresse en premier lieu aux travailleurs de jeunesse, aux éducateurs et aux militants, mais aussi à tout jeune intéressé par le domaine. Il a été conçu pour couvrir aussi bien les aspects théoriques que pratiques d'une approche des discours de haine et de la discrimination fondée sur les droits de l'homme, tels que les concepts de base, les outils et méthodes pertinents, et les processus de lutte et de signalement des incidents de haine en ligne. Le guide est organisé en 6 parties.

La première partie est une introduction au guide qui présente le projet Youth2Unite ainsi que les buts et objectifs du manuel. La deuxième partie comprend la première session de formation (session 1), qui vise à présenter les problèmes liés aux discours de haine, en particulier lorsqu'ils ont lieu en ligne. La troisième partie correspond à la deuxième session de formation (session 2) et comprend des activités pour les éducateurs et les travailleurs de jeunesse visant à mettre en évidence le rôle des récits dans les discours de haine en ligne. La quatrième partie correspond à la troisième session de formation (session 3) et comprend des activités visant à promouvoir l'utilisation de contre-récits et de récits alternatifs, notamment pour l'autonomisation des jeunes. La cinquième partie constitue la quatrième et dernière session de formation (Session 4) et comprend des activités visant à aider les travailleurs de jeunesse et les éducateurs à identifier et à signaler les discours de haine en ligne. La dernière partie constitue l'épilogue du guide et présente une compilation de bonnes pratiques, notamment dans des contextes européens, ainsi que des lignes d'assistance téléphonique spécifiques à chaque pays que les jeunes peuvent utiliser pour signaler un crime ou un discours de haine et recevoir un soutien.

#### **Le guide comprend :**

- une section d'ouverture sur la nature du guide et la manière de l'utiliser ;
- une section d'introduction théorique pour chacune des sessions 1 à 4, pertinente pour les sujets abordés dans chaque session ;
- une section pratique pour chacune des sessions 1-4 qui comporte un référentiel de 10 activités d'apprentissage par session pertinentes aux sujets abordés dans chaque session ;
- un référentiel final de bonnes pratiques spécifiques à chaque pays et des lignes d'assistance téléphonique pour chaque pays partenaire que les jeunes peuvent utiliser pour signaler un crime de haine/un incident de discours et recevoir un soutien.

Le guide s'appuie sur les informations et les exemples nationaux fournis par les partenaires de Youth2Unite lors de la mise en œuvre du projet et comprend des informations sur les pays du projet, à savoir : la France, l'Allemagne, Chypre, la Grèce et le Royaume-Uni. D'autres profils de pays peuvent être utilisés comme référence supplémentaire. Le manuel est cependant conçu pour être utilisé au niveau européen et adapté au contexte national de chacun des 28 États membres de l'UE.

## **C'EST PARTI !**

Ce guide est destiné à tous ceux qui souhaitent travailler sur les thèmes du discours de haine et des droits de l'homme. Les personnes qui utilisent le guide Youth2Unite pour la première fois doivent savoir que nous n'avons fait aucune supposition quant aux connaissances préalables sur les discours de haine et les discours de haine en ligne, ni sur les thèmes que nous avons choisi de traiter. De même, nous n'avons fait aucun présupposé quant à l'expérience préalable des personnes en matière d'enseignement ou d'animation d'activités. Un soutien important est apporté sur la manière de mener les activités et de les développer en fonction des besoins des participants. Une section spéciale est consacrée aux conseils destinés aux travailleurs jeunesse.

Le guide du travailleur jeunesse Youth2Unite est une source d'informations, d'outils et de conseils pour animer efficacement des sessions de formation sur les discours de haine en ligne. Il peut servir de ressource autonome pour animer les sessions de formation sur un sujet spécifique, mais il peut aussi être considéré comme un complément au Curriculum Youth2Unite qui traite du sujet des crimes de haine en général. Par conséquent, il peut être utilisé de différentes manières et il n'y a pas un point de départ particulier. Cependant, nous vous suggérons de commencer par vous plonger dans le guide et de vous familiariser avec sa structure générale et son contenu.

Nous espérons que vous apprécierez l'utilisation du guide du travailleur jeunesse Youth2Unite et nous espérons sincèrement qu'il contribuera activement à une bonne compréhension des discours de haine en ligne. Faites-nous savoir si nous vous avons fourni les informations et les outils dont vous avez besoin et aidez-nous à nous améliorer en envoyant vos commentaires sur

<https://www.youth2unite.com/contact-us/>



## **IO2: Youth2Unite Manual**

### **SESSION 1 : COMPRENDRE LE DISCOURS DE HAINE EN LIGNE**

## SESSION 1 : COMPRENDRE LE DISCOURS DE HAINE EN LIGNE

Le discours de haine est une forme spécifique de crime de haine. Le terme « **discours de haine** » fait généralement référence à des expressions injurieuses, menaçantes ou harcelantes, qui peuvent inciter à la violence ou à la discrimination à l'encontre de groupes ou d'individus sur la base de leurs caractéristiques spécifiques. Aujourd'hui, lorsque l'on parle de discours et d'actes de haine, on ne peut que constater une évolution liée aux changements du mode de communication et à la diffusion des nouveaux médias.

Le discours de haine en ligne est un problème croissant que les gouvernements tentent de résoudre par la législation.

L'Anti-Defamation League définit la cyber haine comme suit : « [...] *toute utilisation des technologies de communication électronique pour diffuser des messages ou des informations antisémites, racistes, sectaires, extrémistes ou terroristes. Ces technologies de communication électronique comprennent Internet (c.-à-d. les sites Web, les réseaux sociaux, le contenu généré par l'utilisateur « web 2.0 », les sites de rencontres, les blogs, les jeux en ligne, les messages instantanés et le courrier électronique) ainsi que d'autres technologies de l'information sur ordinateurs et téléphones portables (comme les SMS et les appels téléphoniques)* ».<sup>1</sup>

De manière générale, il n'existe pas de définition universelle du discours de haine car celui-ci dépend toujours du contexte. En 1997, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a convenu de la définition suivante : « toutes formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine raciale, la xénophobie, l'antisémitisme ou d'autres formes de haine fondées sur l'intolérance, y compris l'intolérance qui s'exprime sous forme de nationalisme agressif et d'ethnocentrisme, de discrimination et d'hostilité à l'encontre des minorités, des immigrés et des personnes issues de l'immigration ». Dans ce guide que nous avons rédigé, la définition du Conseil de l'Europe a été retenue comme étant plus inclusive.

Les réponses à cette question sont généralement confrontées à la question de la liberté d'opinion et d'expression. Selon *Connexion : Manuel pour la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation aux droits humains*, la liberté d'expression est considérée comme un droit de l'homme fondamental parce qu'elle fait partie de notre humanité commune, et d'autre part parce qu'elle constitue un élément fondamental de toute société démocratique. La liberté d'expression est l'un de ces « besoins fondamentaux » essentiels à la dignité humaine, et elle joue également un rôle clé dans une société démocratique. Sans liberté d'expression, la démocratie ne peut fonctionner ; sans démocratie, les droits de l'homme ne sont pas protégés. La liberté d'expression est garantie par l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, le Pacte international.

---

<sup>1</sup> Anti-Defamation League (2010) Responding to Cyberhate: Toolkit for Action, available at: <https://www.adl.org/sites/default/files/documents/assets/pdf/combating-hate/ADL-Responding-to-Cyberhate-Toolkit.pdf>

**Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.**

**Art. 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies (1948)**

Il y a cependant une réflexion de fond à mener sur le contenu de cet article. Ce serait une erreur de considérer les droits de l'homme comme des concepts distincts donnés à l'humanité par une source extérieure : il y a un raisonnement structuré derrière eux et, en tant que tel, il serait trompeur de lire et de discuter l'Art. 19 indépendamment des autres droits de l'homme protégés par la Déclaration, comme par exemple l'art. 29 ou l'Art. 30

**L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible.**

**Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.**

**Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.**

**Art. 29 de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies (1948)**

Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un État, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

Art. 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies (1948)

Au niveau européen, en revanche, l'Art. 10 de la CEDH (1950) constitue la pièce maîtresse de la protection du droit à la liberté d'expression.

### **CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (1950), ART. 10**

**Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière. Le présent article n'empêche pas les États de soumettre les entreprises de radiodiffusion, de cinéma ou de télévision à un régime d'autorisations.**

**L'exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi, qui constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à l'intégrité territoriale ou à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la santé ou de la morale, à la protection de la réputation ou des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire.**

Cependant, les discours de haine en ligne sont souvent fondés sur la discrimination. Ils peuvent être dirigés contre une personne ou un groupe de personnes, et peuvent porter sur leur origine, leur religion, leur orientation sexuelle, leur apparence physique, leur sexe, etc. Dans le contexte actuel, il convient également de souligner que le discours de haine est devenu protéiforme ; il va bien au-delà de l'expression verbale, notamment par l'exploitation d'images et de vidéos. Il peut prendre plusieurs formes : harcèlement, menaces ou violence. Il peut également conduire et inciter à de tels actes.

Selon une enquête de 2012 sur l'expérience des jeunes en matière de discours de haine en ligne, parmi ces méthodes, les discours de haine en ligne sont principalement diffusés :

- sur les réseaux sociaux ;
- sur des sites internet ;
- au milieu de commentaires sur des forums ou des portails d'information

Évoquer les discours de haine nécessite également de comprendre les différents acteurs impliqués dans la dynamique qui s'enclenche : le protagoniste à l'origine du discours de haine, les assistants qui relaient et/ou surenchérissent, les supporters qui s'abonnent, les témoins qui observent.

En 2017, l'UNESCO a publié les chiffres suivants : 246 millions d'enfants et d'adolescents dans le monde ont été victimes de cyber-harcèlement. Il est intéressant de noter que ces chiffres s'accompagnent d'une diminution des intimidations, c'est-à-dire des actes et des paroles dans la sphère publique. Cependant, on ne peut pas considérer cela comme un résultat positif, car les actes intimidations sont largement remplacés par des discours de haine et du harcèlement en ligne, plus insidieux, dans la sphère privée (par exemple, lorsque la victime est chez elle, seule sur son smartphone) et qui peuvent être continus, notamment grâce aux particularités du média (durée de connexion, mode de partage, anonymat, etc.).

Bien que la cyber intimidation soit étroitement liée au discours de haine en ligne, elle ne doit pas être considérée comme identique à celui-ci. Le discours de haine désigne des commentaires misanthropes qui appellent à la violence, à la haine et à la discrimination à l'encontre d'un groupe de personnes (une hostilité centrée sur le groupe) et dont les auteurs restent généralement anonymes. En d'autres termes, ce ne sont pas des individus qui sont dénigrés, comme c'est le cas pour la cyber intimidation, mais plutôt les membres d'un groupe, par exemple les migrants, les homosexuels, les femmes. Le cyber harcèlement, quant à lui, fait généralement allusion à une personne spécifique et les auteurs proviennent souvent du voisinage immédiat et de l'environnement social direct de la victime. Le harcèlement numérique s'accompagne souvent de harcèlement dans le « monde réel ». Cependant, tous deux constituent des formes numérisées de violence contre les personnes, impliquant la dévalorisation des victimes, et sont psychologiquement stressants pour les victimes.

Une dernière question que nous devons soulever est le fait que les frontières entre le discours de haine en ligne et la liberté d'expression deviennent parfois floues. Bien que nous en discutons plus en détail lors

de la session de formation, il est important de mentionner que, selon une fiche d'information sur le discours de haine publiée en 2008 par le Conseil de l'Europe, les facteurs pris en compte par la Cour européenne pour déterminer si la liberté d'expression peut être restreinte sont les suivants :

- L'objectif de la personne dont la liberté d'expression a été restreinte ;
- Le contenu de l'expression ;
- Le contexte, par exemple, si la personne qui a fait la déclaration est un journaliste ou un homme politique ;
- Le profil des personnes qui sont les cibles des opinions et des expressions;

La publicité et l'impact potentiel de l'expression, par exemple, si la déclaration a été faite dans un journal largement diffusé ou dans un poème ;

La nature et la gravité de la restriction.

### **Joint Declaration on freedom of expression and the internet**

***a. Freedom of expression applies to the Internet, as it does to all means of communication. Restrictions on freedom of expression on the Internet are only acceptable if they comply with established international standards, including that they are provided for by law, and that they are necessary to protect an interest which is recognised under international law...***

***b. When assessing the proportionality of a restriction on freedom of expression on the internet, the impact of that restriction on the ability of the Internet to deliver positive freedom of expression outcomes must be weighed against its benefits in terms of protecting other interests.***

***UN Special Rapporteur on Freedom of Opinion and Expression, OSCE Representative of Freedom of the Media, OAS Special Rapporteur on Freedom of Expression and the ACHPR Special Rapporteur on Freedom of Expression and Access to Information***

Au total, la session 1 comprend 10 activités qui peuvent être utilisées dans des ateliers avec des jeunes âgés de 15 à 25 ans. Ces activités sont destinées à être utilisées lors de sessions de formation sur le thème de la compréhension des discours de haine en ligne. Les travailleurs jeunesse sont invités à utiliser autant d'activités qu'ils le jugent nécessaire afin de créer une session de formation complète et adaptée aux besoins de formation de leurs participants. Les activités sont considérées comme des outils ouverts et flexibles que chaque travailleur jeunesse peut modifier pour répondre aux besoins de formation et refléter le contexte et la réalité locale. En animant les activités incluses dans la session 1, les travailleurs jeunesse seront en mesure de développer, d'améliorer et de démontrer les compétences suivantes :

Session 1	Connaissances	Compétences	Attitudes
<b>Objectifs d'apprentissage</b>			
<b>Une fois cette session terminée et validée, les travailleurs jeunesse seront en mesure de :</b>			
Comprendre le discours de haine en ligne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre la nécessité et la structure du guide ;</li> <li>- Comprendre le problème des discours de haine en ligne ;</li> <li>- Comprendre les frontières entre humour controversé, liberté d'expression et discours de haine ;</li> <li>- Comprendre et définir ce qu'est la vie privée et la sécurité ;</li> <li>- Comprendre l'importance de maîtriser Internet ;</li> <li>- Comprendre comment la cyber intimidation est liée au discours de haine en ligne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquérir des connaissances accrues sur la manière d'utiliser les outils d'apprentissage de cette session pour promouvoir une connaissance plus approfondie des jeunes sur les discours de haine en ligne ;</li> <li>- Renforcer leurs capacités afin d'animer des sessions réussies pour accroître les compétences des jeunes en matière de discours de haine en ligne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réagir positivement au changement ;</li> <li>- S'inspirer de différents exemples de bonnes pratiques sur la façon d'aborder avec succès les incidents de discours de haine en ligne ;</li> <li>- Partager les bonnes pratiques avec d'autres travailleurs jeunesse et s'inspirer pour agir ;</li> <li>- Lancer et animer des discussions lors des ateliers, tout en créant et en maintenant un espace sûr pour toutes les opinions.</li> </ul>

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S1A1**

**Nom de l'activité :**

**Qu'est-ce qu'un discours de haine ? -  
Reconnaître et analyser**

**Objectifs**

- Introduire le sujet du discours de haine
- Comprendre ce qu'est un discours de haine et reconnaître les structures sous-jacentes

**Modalités :**

- Matériel : citation de Victor Klemperer, exemples de discours de haine tirés d'Internet, si nécessaire, tableau « Exemples de discours de haine »
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1h15
- Nombre de participants : entre 15 et 20 participants

## Déroulement :

- Présenter l'affiche avec la citation de Victor Klemperer (spécialiste allemand de la littérature, 1881-1960). « Les mots peuvent être comme de minuscules doses d'arsenic. On avale sans y prendre garde, ils semblent ne faire aucun effet, et voilà qu'après quelque temps l'effet toxique se fait sentir ».
- Laisser les participants lire la citation et en parler.
- Poser les questions suivantes au groupe :
  - Que veut dire Victor Klemperer par cette phrase ?
  - Êtes-vous d'accord avec cette phrase ?
  - Pouvez-vous donner des exemples ?
- Répartir les participants en petits groupes et leur demander d'analyser des articles et des commentaires sélectionnés sur Internet. Vous pouvez fournir les exemples ou laisser les participants les chercher eux-mêmes.
- Pour cette analyse, les participants peuvent utiliser le tableau « Modèles de discours de haine ».
- Continuer en posant certaines des questions suivantes :
  - S'agit-il d'un discours de haine ?
  - Quels modèles de discours de haine reconnaissez-vous ?
  - Quel est l'objectif de la discrimination dans le discours ?
  - Qui l'utilise ?
  - Qui sont les victimes et quelles sont les conséquences pour elles ?
- Après l'analyse en petits groupes, réunir à nouveau les participants en grand groupe pour qu'ils se présentent mutuellement leurs résultats et clarifient les questions ouvertes.

### **Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :**

- Le tableau en annexe peut vous aider à analyser les contributions et les commentaires.
- Certains participants du groupe peuvent avoir été eux-mêmes victimes de discours de haine. Il s'agit d'expériences personnelles sensibles. Vous devez bien connaître le groupe et être attentif à toute réaction émotionnelle ou à tout commentaire blessant des participants, à la situation, à l'arrêt de l'exercice, etc.

### **Bilan :**

- Que pensez-vous de l'analyse ?
- Avez-vous trouvé l'exercice facile ou difficile ?
- Quelque chose vous a-t-il surpris ?
- Pouvez-vous reconnaître des modèles de discours de haine ? Était-ce facile ou difficile ?
- De quoi avez-vous discuté le plus dans vos groupes ?

### Pour aller plus loin :

- Une fois que les participants auront traité de manière approfondie le thème du discours de haine, ils pourront, par exemple, discuter de la manière dont ils peuvent affronter le discours de haine sur Internet (voir par exemple la méthode utilisée pour l'activité S4A1).

### Références :

Amadeu Antonio Stiftung (2015) "Geh sterben!" Umgang mit Hate Speech und Kommentaren im Internet, disponible sur :

<https://www.amadeu-antonio-stiftung.de/publikationen/geh-sterben/> (en allemand).

Landesanstalt für Medien NRW (lfm), klicksafe.de, Arbeitsgemeinschaft Kinder und Jugendschutz (AJS) Landesstelle NRW (2019) Hate Speech – Hass im Netz. Informationen für Fachkräfte und Eltern, disponible à l'adresse suivante :

[https://publikationen.medienanstalt-nrw.de/index.php?view=product\\_detail&product\\_id=442](https://publikationen.medienanstalt-nrw.de/index.php?view=product_detail&product_id=442) (en allemand).

Plus d'activités sur le thème du discours de haine : Keen, E. et M. Georgescu (2020, édition révisée) Connexions : Manuel pour la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation aux droits humains, Centre européen de la jeunesse Strasbourg, disponible à l'adresse :

<https://www.coe.int/en/web/no-hate-campaign/bookmarks-connexions> (en anglais).

## Annexe: Modèles de discours de haine

Diffusion volontaire d'affirmations non fondées ou fausses	« Les réfugiés ont tous des téléphones portables hors de prix » « Les réfugiés n'ont pas à payer au supermarché »
Couverture par l'humour ou l'ironie	« Moi aussi, je veux un nouveau smartphone » « Dans une prochaine vie, je serai un réfugié »
Termes dégradants et dénigrants ; insultes sexistes et racistes	« Pédé » « Salope »
Servir les stéréotypes et les préjugés par le biais de termes et de modèles linguistiques spécifiques	« Lobby gay » « Déluge de demandeurs d'asile » « Le bateau est plein » « Les étrangers dehors » « Menace d'islamisation »
Généralisations	« Tous les Grecs sont paresseux »
Rhétorique du nous/ils	« Ils menacent 'nos' femmes »
Théories du complot	« L'État veut élever nos enfants comme des homosexuels » « La politique soutient l'islamisation de l'Allemagne »

Langage visuel percutant	Représentation raciste, par exemple de personnes noires portant des jupes en raphia. Images qui reproduisent des stéréotypes, par exemple en associant les hommes musulmans à la sodomie.
Équation	Juifs = Israël Mise en équation de l'homosexualité avec le crime pédosexuel, l'inceste ou la sodomie
Plaidoyer ou menace de violence sexualisée - souvent sous forme concentrée	Un exemple : le soi-disant #Gamer Gate. En 2014, ce hashtag a suscité une vague de haine sur les réseaux sociaux accompagnée de menaces de meurtre et de viol à l'encontre de la vidéoblogueuse Anita Sarkeesian, qui critiquait le sexisme, à tel point qu'elle a dû se cacher pendant un certain temps. Des apparitions publiques de la bloggeuse ont dû être annulées en raison de menaces à la bombe.
Préconiser ou inciter à des actes de violence	« Ils devraient tous être abattus/brûlés/gazés » « Emmenez-les à la potence ! »

Source : « Hate Speech – Hass im Netz », Landesanstalt für Medien NRW (lfm), [klicksafe.de](http://klicksafe.de), Arbeitsgemeinschaft Kinder und Jugendschutz (AJS) Landesstelle NRW. (© AJS, lfm, [klicksafe.de](http://klicksafe.de)), original en allemand, traduction par les rédacteurs



**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S1A2**

**Nom de l'activité :**

**La « boîte à monstres »**

**Objectifs**

- Promouvoir chez les jeunes une connaissance plus approfondie concernant les discours de haine en ligne
- Augmenter les compétences des jeunes concernant les discours de haine en ligne

**Modalités :**

- Matériel : une « boîte à monstres », un ordinateur portable, un projecteur et des paperboards
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1h
- Nombre de participants : jusqu'à 20

### Déroulement :

- Commencer l'activité en demandant aux participants de réfléchir et d'écrire sur une petite feuille de papier un incident au cours duquel ils ont, intentionnellement ou non, dit ou pensé quelque chose contre une personne, se sont moqués d'une personne ou d'un groupe de personnes.
- Leur dire de jeter leurs morceaux de papier dans la boîte à monstres.
- Diviser le groupe en 4 sous-groupes, puis prendre un papier dans la boîte à monstres et en donner un à chacun des sous-groupes.
- Laisser les sous-groupes discuter pendant 20 minutes du commentaire écrit et demander si et pourquoi ce commentaire est considéré comme un discours de haine.
- Réunir le groupe et rassembler tous les commentaires sur un paperboard.
- Demander aux participants de mettre en évidence les principales caractéristiques du discours de haine au cours de la discussion.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Consultez le lien suivant pour savoir comment construire une « boîte à monstre » <https://www.youtube.com/watch?v=3JHBiyj7SZY>
- Réfléchissez à la manière dont chacun d'entre nous peut éviter de tolérer les discours et les crimes de haine en lisant l'article « 5 façons de contrer les discours de haine dans les médias par l'éthique et l'autorégulation » écrit par Poni Alice Jame Kolok @Unesco

Éducation à l'éthique des médias : La lutte contre les discours de haine tribalisés commence par la prise de conscience du fait que, si la liberté d'expression est un droit humain fondamental, l'émergence des réseaux sociaux a créé de multiples plateformes pour la production, la mise en forme et la diffusion de discours de haine. L'éducation à l'éthique des médias doit se concentrer sur les droits et libertés des journalistes et sur leur rôle dans la création et la promotion de sociétés pacifiques.

Il faut sensibiliser aux droits politiques, sociaux et culturels des individus et des groupes, y compris la liberté d'expression, ainsi qu'aux responsabilités et aux implications sociales qui accompagnent la liberté de la presse. Les journalistes doivent être dotés des connaissances et des compétences nécessaires pour identifier les discours de haine et contrer les messages de haine.

Encourager les reportages qui tiennent compte des conflits et les campagnes de sensibilisation multiculturelle : Les reportages respectueux des conflits aideront à dissiper le sophisme du « nous » contre « eux ». Il convient d'enseigner aux journalistes les techniques de reportage respectueux des conflits. Les campagnes de sensibilisation multiculturelle doivent mettre l'accent sur la connaissance et le respect de la diversité des cultures et des traditions. Les journalistes doivent faire preuve de professionnalisme dans ce domaine et peuvent écrire des articles, diffuser des programmes et même parler avec les gens sans prendre parti.

Réglementer les réseaux sociaux : Je sais que beaucoup d'entre vous qui lisent cet article vont se demander comment réglementer les réseaux sociaux sans révoquer le droit à la liberté de la presse. La liberté de la presse peut être renforcée par l'éducation aux lois et à l'éthique des médias.

Encourager les victimes et les témoins à signaler les crimes liés aux discours de haine : Les discours de haine restent largement invisibles pour la simple raison que de nombreuses victimes ne savent pas où signaler ces cas ou ne comprennent même pas qu'elles sont victimes de discours de haine.

Mettre fin à l'impunité des crimes de haine : L'impunité des crimes de haine peut être combattue en créant des unités de contrôle et d'évaluation dans les salles de rédaction. Ces unités seraient alors chargées de surveiller les tendances en matière de discours de haine, de compiler des rapports et de les porter à l'attention des institutions clés et de la société civile.

### **Bilan :**

- De quelle manière avez-vous reconsidéré votre perception des discours de haine en ligne?

### **Pour aller plus loin :**

- A partir des commentaires de cette activité, les participants peuvent créer une « Liste des choses à faire et à ne pas faire dans le cadre d'une campagne contre les discours de haine » !

### **Références :**

Djuric, N., Zhou, J., Morris, R., Grbovic, M., Radosavljevic, V., & Bhamidipati, N. (mai 2015) Hate speech detection with comment embeddings. Dans : Proceedings of the 24th international conference on world wide web (pp. 29-30).

Waldron, J. (2012) The harm in hate speech, Harvard University Press.

Waseem, Z., & Hovy, D. (juin 2016) Hateful symbols or hateful people? predictive features for hate speech detection on twitter. Dans : Proceedings of the NAACL student research workshop (pp. 88-93).

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S1A3**

**Nom de l'activité :**

**La jauge**

**Objectifs**

- Initier une réflexion sur les discours de haine en ligne et comment les reconnaître. Il s'agit de favoriser une mise en perspective avec ses propres préjugés construits par une éducation, un contexte culturel personnel, et un contexte éditorial qui peuvent jouer sur l'appréciation des discours.
- Identifier et analyser les discours en ligne
- Comprendre les différents niveaux d'interprétation
- Défendre ses points de vue et ses positions

**Modalités :**

- Matériel : du ruban adhésif, des post-it
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1 h
- Nombre de participants : jusqu'à 20 personnes

### **Déroulement :**

- Poser sur le sol du ruban adhésif représentant une échelle de valeurs en termes de discours de haine de 0 à 10.
- Demander aux participants de réagir aux discours de haine trouvés en ligne et lire à voix haute certaines déclarations qui en témoignent (voir annexe). Chaque participant doit se positionner sur la bande en fonction de son appréciation : cette déclaration n'est pas considérée comme un discours de haine (0), cette déclaration est totalement considérée comme un discours de haine (10) ... et ce sur une échelle de 0 à 10.
- Ensuite, répartir les participants en groupes. Chaque groupe est invité à présenter une déclaration tirée d'Internet qu'il placera sur une échelle de 0 à 10 après consultation.
- Les informer qu'ils disposent de 20 minutes de préparation pendant lesquelles ils devront se mettre d'accord sur les arguments de leur décision. Lors du feedback, chaque groupe doit expliquer son choix et en discuter avec les autres groupes.

### **Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :**

La première partie de l'activité s'appuie fortement sur l'importance des stéréotypes dans les discours de haine, mais aussi sur la spontanéité des réactions. L'exercice doit donc être court, et les déclarations doivent être lues assez rapidement.

Pour garantir de bons échanges au sein des groupes, vous devez constituer des groupes de 6 personnes maximum.

Pour garantir la bonne restitution des choix et des arguments, rappelez les règles d'écoute bienveillante au début de la restitution.

## Bilan :

Quels sont les principaux aspects des discours de haine en ligne ?

- Comment vous sentez-vous ?
- Quelles émotions les échanges ont-ils déclenché chez vous ?
- Quels sont les éléments qui vous ont mis mal à l'aise ?
- Quel rôle avez-vous joué dans les discussions ?

## Pour aller plus loin :

- Cet exercice peut être l'occasion de réfléchir aux différents rôles que chacun peut jouer dans la propagation des discours de haine.

## Annexe

### LISTE DES COMMENTAIRES

Tous les musulmans sont des terroristes

L'homosexualité est une maladie

Les filles occidentales sont toutes des salopes

Tout le monde te déteste

L'Holocauste n'est ni plus ni moins qu'une conspiration

Les migrants sont des voleurs

La place des femmes est aux fourneaux avec les enfants

Pédés !

Les étrangers, rentrez chez vous !

Tous les Américains sont racistes

Les grosses filles hyper moches doivent se reprendre en main et faire un régime

Tu es vraiment stupide, et probablement la fille la plus stupide de toute l'école

Les hommes latino-américains sont des machos

Les gitans sont des parasites qui profitent de notre système et volent notre argent

Tu devrais te suicider pour sauver l'humanité

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S1A4**

**Nom de l'activité :**

**Comprendre l'impact des discours de  
haine**

**Objectifs**

- Comprendre l'impact des discours de haine sur la vie d'un individu, y compris son bien-être émotionnel et ses difficultés, en créant un récit pour un individu fictif
- Comprendre la réponse aux discours de haine et comment aider un individu à surmonter ses difficultés

**Modalités :**

- Matériel : papier A3 et divers stylos/crayons de couleur
- Durée de l'activité (y compris le débriefing) : 60 minutes
- Nombre de participants : jusqu'à 10 participants

## Déroulement :

- Pour préparer l'activité, demander aux participants de dessiner individuellement, sur une feuille de format A3, le portrait d'un jeune ayant subi des discours de haine ; leur demander de donner un nom, un âge et une identité à leur personnage. Noter que cette activité se concentre sur des aspects clés du corps : vous vous concentrerez d'abord sur le cœur.
- Demander à vos participants d'explorer ce qu'il y a dans le CŒUR de leur jeune, qu'est-ce qui le rend heureux ? Qu'est-ce qui est important pour lui ? Quelles sont ses passions et ses valeurs ? Comment une personne qui a été touchée par un discours de haine a-t-elle influencé ces valeurs et ces passions ?
- Demander à vos participants d'explorer la TÊTE : quelles sont les émotions de leur jeune, que ressent-il ? Comment le fait d'avoir été soumis à un discours de haine a-t-il modifié ses sentiments et son attitude vis-à-vis du reste du monde ?
- Demander à vos participants d'explorer les YEUX : quelles sont les visions d'avenir de leur jeune ? Que veut-il réaliser ? Comment voit-il sa vie se dérouler ?
- Demander ensuite à vos participants de penser à l'extérieur du CORPS, quels sont les facteurs externes qui interviennent dans leur vie ? Avec qui vivent-ils ? Comment est leur santé physique et mentale ? Quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie ?
- Demander à vos participants d'explorer les MAINS : quelles sont les aptitudes et compétences pratiques de cette personne ? Quelles sont ses aspirations professionnelles/éducatives et quelles sont les compétences qu'elle aimerait développer ? Comment cela a-t-il été influencé ?
- Guider vos participants vers les HANCHES : de quel soutien cette personne a besoin ? De quoi ont-ils besoin ? Qui ont-ils ou voudraient-ils avoir pour les soutenir ?
- Guider vos participants vers les PIEDS ; quelles sont les 3 actions clés qu'un travailleur jeunesse pourrait encourager pour surmonter les difficultés ? Quelles sont les prochaines étapes ?
- Inviter vos participants à se rassembler et à présenter leur jeune au groupe en détaillant toutes les parties clés du corps.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Soyez patient et ne brusquez pas les participants, car il peut s'agir d'une expérience extrêmement personnelle.
- Si un participant ne souhaite pas partager son personnage avec l'ensemble du groupe, vous pouvez passer sauter son tour.
- Encouragez les participants à être créatifs ; ils peuvent utiliser des images ou des mots, le style d'apprentissage qui leur convient le mieux.

### Bilan :

- Pouvez-vous identifier vos propres émotions dans une situation donnée ? Comment vous êtes-vous sentis pendant l'activité ?
- Quels pourraient être les déclencheurs possibles d'une réponse émotionnelle ? Pouvez-vous en citer quelques-uns ?
- En tant qu'animateur, vous devez garder à l'esprit qu'il s'agit d'une approche non conflictuelle permettant d'explorer des questions en utilisant un personnage plutôt qu'une étude de cas réelle. Cependant, ce que vous verrez émerger, c'est la vie des jeunes dans le personnage, ce qui crée la base d'une évaluation des besoins et d'une compréhension des problèmes affectant la vie des jeunes et stimule la conversation.

### Références :

<http://www.c-ling.nl/wp-content/uploads/2012/05/Blagg-final-report.pdf>

Cette activité s'inspire du lien ci-dessus.

### Annexe

Documents à distribuer en annexe.

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S1A5**

**Nom de l'activité :**

**Comprendre l'impact des crimes de haine  
en ligne sur le bien-être émotionnel**

**Objectifs**

- Animer les discussions pour comprendre ce qu'est un discours de haine et le rôle qu'il joue dans la santé mentale et le bien-être

**Modalités :**

- Matériel : accès à Internet, PC et/ou projecteur
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1 h à 2h
- Nombre de participants : entre 8 et 10 participants

## Déroulement :

Réunir un groupe de jeunes et montrer la vidéo suivante, réalisée par stophateuk.org : <https://youtu.be/LbilEnZxhco>

Souligner l'impact social, émotionnel et physique de la vidéo sur les personnes soumises à des discours de haine en ligne et leur laisser 5 minutes de réflexion après la fin de la vidéo

Une fois que les participants ont eu le temps de digérer cette vidéo percutante, animer un débat axé sur une série de questions en rapport avec la vidéo, notamment :

Comment comprenez-vous la notion de crimes de haine en ligne ?

Que pensez-vous de la vidéo ?

Quelle est la différence entre la haine en ligne et la liberté d'expression ?

Comment pouvons-nous lutter contre la haine en ligne ?

Fournir aux participants un stylo et du papier s'ils souhaitent ne pas s'exprimer oralement avec le groupe, afin de rester impliqués et engagés dans l'activité tout en exprimant leurs sentiments.

Demander aux participants de préciser ce qu'ils entendent par « haine en ligne ». Les encourager à fournir des exemples. Après une discussion approfondie, des informations factuelles seront présentées et il sera ensuite possible de déterminer si les faits sont représentatifs de ce qu'ils pensent en réalité.

Demander aux participants de faire part de leurs impressions à la suite de la vidéo : colère, tristesse, déception, etc. Cette discussion peut être délicate, et il est important de garder un espace pour explorer plus tard dans la session comment répondre aux discours de haine en ligne.

Demander aux participants de partager ce qu'ils comprennent de la différence entre les discours de haine en ligne et la liberté d'expression. Les encourager à s'exprimer et à contester en toute sécurité l'opinion plutôt que la personne. Après un riche débat, les définitions seront partagées, et une nouvelle discussion aura lieu.

Ouvrir la discussion afin d'explorer ce que nous pouvons faire pour contester de manière proactive les discours de haine en ligne. Les suggestions peuvent comprendre le signalement des discours de haine en ligne, le fait de rendre inacceptable entre amis un tel comportement ou le lancement d'une campagne médiatique de sensibilisation.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Il est utile d'établir un accord de groupe avant de réaliser cette activité afin de créer un espace sûr. Cet accord peut notamment porter sur la confidentialité, le respect et la remise en question de l'opinion et non de la personne.

### Bilan :

- L'activité vous a-t-elle plu ?
- Pensez-vous que le fait de faire partie d'un groupe peut avoir un impact sur notre comportement ?
- Comment pouvons-nous réfléchir à notre comportement et éventuellement le modifier lorsqu'il est blessant pour d'autres personnes ?

### Pour aller plus loin :

Cette activité peut être complétée par un théâtre forum, en invitant les participants à jouer le rôle de spectateurs pour changer le résultat de la vidéo.

### Annexe

- Notes pour l'animateur/feuille d'information sur les discours de haine, la liberté d'expression et les ressources permettant de contester les discours de haine en ligne.

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S1A6**

**Nom de l'activité :**

**L'arbre**

**Objectifs**

- Comprendre les causes et les conséquences des discours de haine sur internet.
- Comprendre comment les discours de haine en ligne peuvent avoir un impact sur le contexte sociétal
- Identifier et analyser les causes des discours et des actes de haine

**Modalités :**

- Matériel : feuilles paperboard, marqueurs
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1 h
- Nombre de participants : entre 15 et 20 participants

## Déroulement :

- Fournir un modèle d'arbre à compléter (voir annexes : tableau de référence 1) ou demander aux participants de fabriquer leur propre arbre.
- Présenter le principe de l'arbre en utilisant si possible un exemple concret.
- Informer les participants que les racines sont multiples et répondre à la question : « Pourquoi ces commentaires ont-ils été formulés ? » (voir annexe : tableau de référence 2, pour des déclarations caractéristiques qui encouragent la haine). Cette question implique de répondre à d'autres questions afin d'identifier les causes (par qui sont-elles faites ? dans quel contexte ?).
- Après cela, dire que les branches sont les conséquences induites par ces propos. Il s'agit d'envisager les impacts le plus largement possible (impacts psychologiques, physiques, individuels ou sociétaux).
- Suite à ces affirmations, qui constitueront la base de l'arbre, chaque groupe devra construire son propre arbre.
- Répartir les participants en groupes. Chaque groupe se verra attribuer un cas de discours haineux tiré d'internet et ils devront travailler ensemble pour compléter leur arbre.
- Les réunir en assemblée plénière pour discuter de chaque arbre.

## Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Vous devez accompagner les réflexions des participants en vous assurant que les différents facteurs et acteurs sont pris en compte et ce, autant pour les causes que pour les conséquences.
- Vous pouvez trouver et donner aux participants des captures d'écran d'autres commentaires, en plus de la liste d'énoncés, afin de rendre le tout plus réel.

### **Bilan :**

- Quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées lors de la construction de l'arbre ?
- Que s'est-il passé lors des différents échanges ? Quels ont été les points de désaccord ? Sur quoi le groupe s'est-il mis d'accord ?
- Qu'avez-vous appris de cet exercice ?
- Quels éléments spécifiques aux discours de haine en ligne retenez-vous de cet exercice ?

### **Pour aller plus loin :**

- Dans le prolongement de ces réflexions, un travail sur les actions à mener pour lutter contre les discours de haine en ligne peut être proposé. Sur la base des causes identifiées, encourager les participants à proposer des solutions efficaces puis à les écrire.
- Pour aller plus loin, cet exercice peut être mis en perspective avec la pyramide de la haine. Les racines, les conséquences et les impacts potentiels identifiés dans la construction de l'arbre peuvent être transférés sur la pyramide afin qu'ils puissent en discuter de la même manière que pour l'arbre.

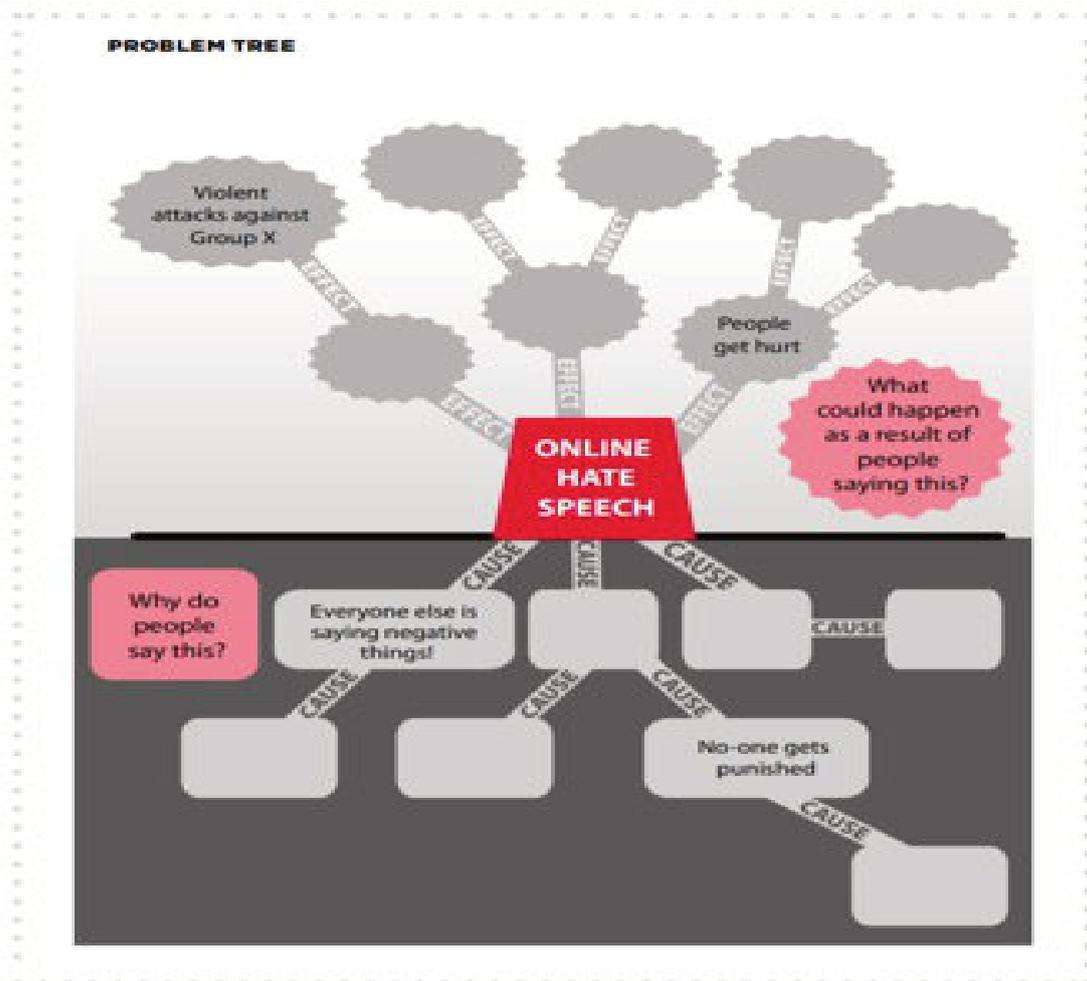
### **Références :**

Keen, E. et M. Georgescu (2016) Connexions : Manuel pour la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation aux droits humains, Conseil de l'Europe, disponible en anglais sur :

<https://rm.coe.int/168065dac7>

Annexe

Tableau de référence 1, L'arbre



Source adaptée de : Connexions : Manuel pour la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation aux droits humains (2016) Conseil de l'Europe, p. 111, disponible en anglais sur :

<https://rm.coe.int/168065dac7>

## LISTE DES COMMENTAIRES

Tous les musulmans sont des terroristes

L'homosexualité est une maladie

Les filles occidentales sont toutes des salopes

Tout le monde te déteste

L'Holocauste n'est ni plus ni moins qu'une conspiration

Les migrants sont des voleurs

La place des femmes est aux fourneaux avec les enfants

Pédés !

Les étrangers, rentrez chez vous !

Tous les Américains sont racistes

Les grosses filles hyper moches doivent se reprendre en main et faire un régime

Tu es vraiment stupide, et probablement la fille la plus stupide de toute l'école

Les hommes latino-américains sont des machos

Les gitans sont des parasites qui profitent de notre système et volent notre argent

Tu devrais te suicider pour sauver l'humanité

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S1A7**

**Nom de l'activité :**

**What is hate-speech? A silent discussion.**

**Objectifs**

- Introduire le sujet du discours de haine
- Reconnaître les différences entre les discours de haine, la cyber intimidation et la liberté d'expression
- Élaborer une définition du discours de haine

**Modalités :**

- Matériel : 1 poster avec écrit « discours de haine », 1 poster avec écrit « cyber intimidation », 1 poster avec écrit « liberté d'expression », marqueurs/stylos
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 45 minutes
- Nombre de participants : jusqu'à 20 participants

### Déroulement :

- Pendant la phase de discussion silencieuse, placer les trois posters dans la salle. Demander aux participants de faire le tour de la salle sans parler (!) et leur dire d'écrire ce qu'ils pensent des termes figurant sur les affiches. Ils peuvent également se référer aux commentaires des autres, exprimer leur accord, leur désaccord, etc.
- Ensuite, placer les trois affiches les unes à côté des autres et résumer les résultats oralement.
- Clarifier avec le groupe les questions ouvertes et discuter de points spécifiques si nécessaire.
- Pendant le compte rendu, interroger le groupe sur les similitudes et les différences entre le discours de haine et la cyber intimidation, ainsi que sur ce qu'est la liberté d'expression et où elle s'arrête. Noter les points clés sur une feuille paperboard.
- Dès que vous avez terminé le débriefing, écrire les points les plus pertinents d'une définition du discours de haine sur un paperboard.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Vous devez être bien préparé à animer une discussion sur des questions telles que le discours de haine, la cyber intimidation, la liberté d'expression et les éléments du discours de haine, si les participants les évoquent. Vous pouvez également consulter l'introduction de cette session, ainsi que d'autres informations tirées des activités de la session.
- Il se peut que certains participants du groupe aient eux-mêmes été victimes de discours de haine ou de cyber intimidation. Il s'agit d'expériences personnelles sensibles. L'animateur doit bien connaître le groupe et être sensible à toute réaction émotionnelle ou commentaire blessant de la part des participants.

### **Bilan :**

- Que remarquez-vous sur les affiches ?
- Trouvez-vous des similitudes entre les discours de haine et la cyber intimidation ? Lesquelles ?
- Trouvez-vous des différences entre les discours de haine et la cyber intimidation ? Lesquelles ?
- Qu'est-ce que la liberté d'expression ? Où s'arrête la liberté d'expression ? Qu'est-ce qui est autorisé et qu'est-ce qui ne l'est pas ?

### **Pour aller plus loin :**

- La méthode présentée ici est conçue comme une introduction au discours de haine. Ensuite, les participants peuvent examiner de plus près les modèles et les effets du discours de haine (voir par exemple la méthode utilisée dans S1A1).

## Reference/Further Reading

DG for Internal Policies (2016) Cyberbullying among young people, European Parliament, disponible à l'adresse suivante : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/571367/IPOL\\_STU\(2016\)571367\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2016/571367/IPOL_STU(2016)571367_EN.pdf)

Portail du Conseil de l'Europe, Liberté d'expression, disponible à l'adresse : <https://www.coe.int/fr/web/freedom-expression>

INACH – Bringing the Online In Line with Human Rights, disponible à l'adresse suivante : <https://www.inach.net/>

Amadeu Antonio Stiftung (2015) „Geh sterben!“ Umgang mit Hate Speech und Kommentaren im Internet, disponible sur : <https://www.amadeu-antonio-stiftung.de/publikationen/geh-sterben/> (en allemand).

Plus d'activités sur le thème du discours de haine : Keen, E. et M. Georgescu (2020, édition révisée) Connexions : Manuel pour la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation aux droits humains, Centre européen de la jeunesse Strasbourg, disponible à l'adresse : <https://www.coe.int/en/web/no-hate-campaign/bookmarks-connexions> (en anglais).

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S1A8**

**Nom de l'activité :**

**Y a-t-il des limites entre liberté  
d'expression et discours de haine ?**

**Objectifs**

- Expérimenter des conflits réels qui peuvent survenir lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins de communautés ou de groupes divers
- Explorer les limites et les controverses existantes entre la liberté d'expression et le discours de haine
- Développer des compétences de débat et d'analyse

**Modalités :**

- Matériel : post-it, paperboard, marqueurs et documents à distribuer
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1h50 à 2h10
- Nombre de participants : entre 15 et 20 participants

## Déroulement :

Demander aux participants ce que signifie pour eux la « liberté d'expression ». Recueillir les idées sur des post-it. Possibilité d'aborder les points suivants :

La liberté d'expression signifie-t-elle que nous pouvons dire tout ce que nous voulons?

Si vous pensez que certaines « expressions » ne devraient pas être autorisées, comment décider ce qui doit être interdit ou non ? Qui devrait décider ?

Outre la parole et l'écriture, quelles sont les autres façons de s'exprimer (musique, théâtre, images, langage corporel, etc.) ?

Ne pas tenter de conclure la discussion et d'aboutir à une réponse « correcte » : discuter brièvement de certaines opinions et expliquer qu'il s'agit souvent de questions controversées qui vont être explorées plus en détail au cours de l'activité.

Distribuer ensuite aux participants le **document 1** (voir annexe ou possibilité de créer votre propre document en fonction du contexte local et de l'expérience des participants). Ce document présente le cas de la controverse créée par la publication des douze caricatures contenant des représentations satiriques du prophète Mahomet par le journal danois *Jyllands Posten*. Lire à voix haute la description de l'affaire écrite sur le document.

Répartir les participants en trois groupes pour faire un faux-procès sur les limites entre liberté d'expression et discours de haine. Le premier groupe plaidera pour la protection de la liberté d'expression ; le deuxième groupe sera chargé de défendre la position selon laquelle il existe des limites à la liberté d'expression ; le troisième groupe jouera le rôle du jury et rendra un verdict final sur la base des arguments avancés par les deux autres groupes.

Expliquer les règles qui feront loi lors du faux-procès (voir annexe : **tableau de référence 1**).

Allouer 30 minutes à une discussion interne en groupe et à la clarification de toute préoccupation concernant l'étude de cas, puis demandez aux deux premiers groupes de nommer chacun jusqu'à trois représentants qui devront débattre du cas pendant environ 20 minutes.

Pendant le débat, séparer la feuille paperboard en deux pour prendre note des principaux arguments avancés par les 2 groupes.

Lors du débat, le troisième groupe (le jury) animera la discussion.

A la fin du faux-procès, le jury prendra 10 minutes pour débattre afin de pouvoir rendre son verdict final en se basant sur les arguments avancés par les groupes.

Réunir l'ensemble du groupe et discuter en séance plénière des principaux arguments avancés par les 2 groupes (se reporter à l'introduction de l'activité pour enrichir la discussion).

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- L'activité peut nécessiter plus de temps, en particulier pendant l'audience proprement dite, afin que les personnes aient la possibilité de répondre aux commentaires des autres. Vous pouvez également former les groupes de manière aléatoire afin de gagner du temps.
- Les personnes jouant le rôle du jury devront être suffisamment à l'aise pour animer la réunion et, si nécessaire, couper la parole à certaines personnes pour permettre à tous les participants de s'exprimer. Il faudra expliquer cet aspect aux participants jouant le rôle du jury avant le début du faux-procès.
- Il est conseillé de ne pas intervenir pendant le faux-procès. Bien sûr, si des difficultés surviennent, vous pouvez être amené à le faire. Vous devez cependant essayer de le faire sans saper l'autorité du jury.
- Pendant le bilan, il est très important de ne pas reproduire le faux-procès. Les participants doivent essayer de se détacher du rôle qu'ils ont joué dans l'activité pour pouvoir réfléchir correctement à leur expérience. Vous devez les aider à analyser le débat avec leur « casquette » normale plutôt qu'avec celle de leur rôle supposé lors du faux-procès.
- Pour le bilan, veillez à être bien préparé, afin de pouvoir animer avec succès la discussion finale.
- Donnez de l'espace à tous les participants pour qu'ils puissent exprimer leur opinion.
- Assurez-vous de bien connaître votre groupe avant d'animer cette activité. Il est important d'avoir des groupes ayant des capacités différentes, par exemple, mélanger des personnalités timides et extraverties.
- Commencez le tour de bilan en saluant tout le monde par leur vrai nom ou en utilisant une autre technique permettant aux participants de laisser de côté les rôles qu'ils avaient endossés pendant le faux-procès. Il est important de le faire avant de commencer le bilan.

## Bilan :

### Prompts:

- Comment avez-vous vécu cette activité ? Était-ce plus ou moins difficile que ce que vous aviez imaginé de prime abord ? Quels ont été les aspects les plus difficiles, ou les choses les plus difficiles à reproduire ?
- Y a-t-il eu des désaccords fondamentaux au sein des groupes ? Comment ont-ils été résolus ?
- Avez-vous été surpris par le résultat du verdict, et reflétait-il la position du groupe que vous incarniez ?
- Pourquoi pensez-vous que la liberté d'expression est un droit humain fondamental ? Qu'est-ce que cela signifie pour les droits de l'homme de s'opposer à certains types de liberté d'expression ?
- Êtes-vous parvenu à définir des grands principes qui permettent de décider quand la liberté d'expression peut (ou doit) être restreinte ? Quels sont les dangers d'être trop restrictif ? Quels sont les dangers d'une trop grande permissivité ?
- Pensez-vous que la fermeture de sites Web ou la suppression de messages nuisibles soit un moyen efficace de lutter contre les discours de haine en ligne ?
- Pensez-vous que cette situation pourrait se produire dans la vie réelle ? Pouvez-vous penser à des cas similaires ?

### Pour aller plus loin :

- Donnez aux participants des études de cas bien connues sur les limitations de la liberté d'expression qui ont été présentées devant la CEDH, par exemple NORWOOD c. ROYAUME-UNI (NO. 23131/03) ; JERSILD C. DANEMARK (NO. 15890/89) ; LEROY c. FRANCE (NO. 36109/03) pour en discuter entre eux.
- Qu'est-ce que les participants savent sur leurs représentants parlementaires ? Faire des recherches sur les déclarations publiques qu'ils ont faites au sujet de minorités ou d'autres groupes précaires, puis les inciter à écrire afin d'exprimer leur soutien ou leur désaccord. Une lettre individuelle de chaque membre du groupe pourrait même susciter une réponse !
- Discuter avec le groupe des actions possibles à mener si l'un des participants est confronté à des messages en ligne qui incitent à la haine. Développer ensemble des arguments et des messages courts que les participants pourront poster chaque fois qu'ils tomberont sur des exemples de discours de haine en ligne.

## Références :

Le rapporteur spécial de l'ONU sur la liberté d'opinion et d'expression, le représentant de l'OSCE sur la liberté des médias, le rapporteur spécial de l'OEA sur la liberté d'expression, et le rapporteur spécial de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) sur la liberté d'expression et l'accès à l'information (2011), Déclaration conjointe sur la liberté d'expression et l'Internet, disponible en anglais sur : <https://www.osce.org/fom/78309>

Conseil de l'Europe (2012), Enquête sur les attitudes et l'expérience des jeunes en matière de discours de haine en ligne, disponible en anglais : [http://youth-partnership-eu.coe.int/youth-partnership/news/news\\_47.html](http://youth-partnership-eu.coe.int/youth-partnership/news/news_47.html)

Sturges, Paul (2006), Existe-t-il des limites à la liberté d'expression ? Les considérations relatives à l'affaire des caricatures danoises, *Journal IFLA*, 32 : 181-188. Disponible en anglais sur : <http://www.ifla.org/files/assets/faife/publications/sturges/cartoons.pdf>

Conseil de l'Europe (2008), Fiche d'information sur les discours de haine, disponible en anglais sur : [www.coe.int/t/DC/Files/Source/FS\\_hate\\_en.doc](http://www.coe.int/t/DC/Files/Source/FS_hate_en.doc)



L'essence du débat est un affrontement entre deux visions opposées de la liberté d'expression. La première, défendue par le *Jyllands Posten* et ses partisans, est que ce qui s'est passé n'était qu'un simple exercice du droit à la liberté d'expression, qui est essentiel au bon fonctionnement d'une société démocratique. L'autre, exprimée par les opposants musulmans à la publication des caricatures, est qu'il y a des limites à la liberté d'expression, et que l'une d'entre elles est le dénigrement de la religion et, de fait, les insultes envers des personnes croyantes. La question centrale est donc de savoir s'il existe des limites à la liberté d'expression : existe-t-il des choses qui ne peuvent pas être dites, ou des circonstances dans lesquelles ces choses ne peuvent pas être dites ? Il en découle encore d'autres questions. Si la liberté d'expression a des limites, comment les définir ? Le fait d'offenser est-il une des limites envisageables de la liberté d'expression ? Comment pouvons-nous identifier les limites de ce qui peut légitimement être considéré comme offensant ? Existe-t-il une sorte de droit à être offensé ?

**Source :** *Sturges, Paul (2006), Existe-t-il des limites à la liberté d'expression ? Les considérations relatives à l'affaire des caricatures danoises, Journal IFLA, 32 : 181-188. Disponible en anglais sur : <http://www.ifla.org/files/a>*

## Tableau de référence 1

### Les règles du débat

Vous pouvez modifier ces règles en fonction de la taille du groupe que vous animez et du temps dont vous disposez.

La réunion sera présidée par le jury, et sa décision sur toutes les questions est définitive.

Si vous souhaitez prendre la parole, vous devez lever la main et obtenir la permission du jury.

Les commentaires doivent être brefs et ne doivent pas dépasser 2 minutes.

Toute personne présente à l'audience a le droit de prendre la parole dans le débat.

[ssets/faife/publications/sturges/cartoons.pdf](#)

**Source photo :** Wikipédia, cliquez [ici](#)

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S1A9**

**Nom de l'activité :**

**Les « parasites »**

**Objectifs**

- Faire la distinction entre discours libre et discours de haine

**Modalités :**

- Matériel : feuilles paperboard
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1 h, de préférence dans un espace ouvert
- Nombre de participants : jusqu'à 21 participants

## Déroulement :

- Diviser le groupe en 3 sous-groupes et les placer à distance les uns des autres.
- Le premier groupe est la radio qui émet un message, une phrase de libre expression que tous répètent ensemble aussi fort que possible.
- L'équipe du milieu est celle des parasites, qui font autant de bruit que possible en hurlant des messages de haine afin que le message initial de liberté d'expression ne soit pas entendu.
- Le troisième groupe est celui des auditeurs qui essaient de comprendre le message du premier groupe.
- Pendant quelques minutes, cela devient un véritable « brouhaha ». Le troisième groupe gagne s'il comprend le message. Les groupes changent et jouent tous les rôles.
- Indiquer à chaque groupe de se réunir et de rassembler tous les commentaires sur leur expérience sur un paperboard.
- Demander aux participants de mettre en évidence les principales différences entre les discours libres et haineux, en leur posant la question suivante pour les aider dans leur analyse : Est-il controversé de criminaliser un langage qui peut être désagréable et offenser mais qui n'incite pas à la violence ?

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

Vous devez être bien préparé sur les points suivants : haine contre liberté d'expression :

- La haine et la liberté d'expression concernent toutes deux l'expression de pensées et de sentiments.
- La frontière entre la haine et la liberté d'expression est mince.
- Le discours haineux est une forme d'expression qui vise à attaquer une personne ou un groupe.
- Le discours de haine comprend les paroles agressives, l'incitation à la violence, la menace réelle, la diffamation ou la calomnie, et l'environnement hostile.
- La liberté d'expression ou liberté de parole est un droit largement utilisé qui permet aux gens de s'exprimer sans crainte de représailles, de censure ou d'ingérence gouvernementale.
- Les origines de la liberté d'expression remontent au principe démocratique athénien.
- Les discours haineux encouragent les abus, tandis que la liberté d'expression favorise le débat.
- Contrairement au discours de haine, le discours libre respecte les limites, s'oppose aux crimes de haine et est plus humain.
- Le discours de haine dégrade la société alors que le discours libre l'améliore.
- Contrairement à la liberté d'expression, les discours haineux entraînent souvent des sanctions sociales.
- Contrairement au discours de haine, le discours libre protège les groupes minoritaires.

### Bilan :

- Pouvez-vous maintenant reconnaître les modèles de discours libre et haineux ?
- Pouvez-vous comprendre leurs différences ?

### Pour aller plus loin :

- Organisez une discussion avec votre groupe sur le thème suivant : « Liberté d'expression contre liberté académique », en prenant comme point de départ la phrase suivante : « Les universités ne peuvent pas soutenir la poursuite sans restriction de la connaissance si l'on ne peut pas penser librement ».

### Références :

Bleich, E. (2014) Freedom of expression versus racist hate speech: Explaining differences between high court regulations in the USA and Europe, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 40(2), 283-300.

Strossen, N. (2018) *Hate: Why we should resist it with free speech, not censorship*, Oxford University Press.

Yong, C. (2011) Does freedom of speech include hate speech?, *Res Publica*, 17(4), 385.

## Discours de haine contre discours libre - Tableau comparatif

Caractéristiques	Discours de haine	Discours libre
Objectif	Inciter à la violence contre les autres	Permettre aux gens de partager ouvertement leurs croyances, leurs pensées et leurs idées
Encourage le débat	Non, il encourage à la violence	Oui, il expose les deux côtés d'un problème
Effet sur la société	Dégrade la société en créant des clivages inutiles	Améliore la société grâce au changement social
Effet sur l'individu	Se fait du mal et est puni socialement	Généralement soutenu
Attitude envers les minorités	Préjugés	Protège et valorise
Humain	Non	Oui
Crime de haine	Pour	Contre

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S1A10**

**Nom de l'activité :**

**Respecte ma vie privée !**

**Objectifs**

- Sensibiliser les élèves à l'importance du respect de la vie privée sur Internet
- Sensibiliser à l'utilisation abusive d'Internet
- Développer des compétences pour penser de manière créative et trouver des moyens de lutter contre la cybercriminalité
- Encourager l'empathie et la solidarité

**Modalités :**

- Matériel : PC et projecteur pour projeter la vidéo, feuilles paperboard et marqueurs, liste d'affirmations, ruban adhésif pour tracer une longue ligne au sol
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1h10 à 1h30
- Nombre de participants : entre 15 et 30 participants

## Déroulement :

- Pour introduire le sujet du discours de haine en ligne, montrer la vidéo suivante (durée : 5m17s) du mouvement « No Hate Speech » : <https://www.youtube.com/watch?v=kp7ww3KvccE>
- Demander aux participants de partager leurs réflexions et de donner leur avis sur la vidéo qu'ils viennent de visionner lors d'une discussion plénière. Inscrire les mots-clés sur un paperboard.
- Faire la même chose avec une feuille propre, en animant cette fois une discussion sur le fonctionnement de l'anonymat sur Internet, sur la manière dont il peut générer des discours de haine en ligne et sur son lien avec la vie privée et la sécurité.
- Tracer une ligne sur le sol avec du ruban adhésif ou une ficelle que vous appellerez la « ligne du oui ». Demander aux participants de s'aligner en deux lignes droites, une de chaque côté de la « ligne du oui ».
- Leur expliquer que vous allez lire des déclarations sur les sujets susmentionnés et que vous voulez qu'ils y répondent, mais sans utiliser de mots. S'ils peuvent répondre « oui » à une affirmation, ils doivent faire un pas en avant sur la « ligne du oui ». Ils doivent répondre honnêtement.
- Lire à haute voix la première affirmation. Donner aux participants le temps de réfléchir et de répondre. Leur demander ensuite de regarder autour d'eux et de noter le nombre de personnes présentes sur la « ligne du oui ».
- Demander aux participants de retourner sur la ligne de départ et lire l'affirmation suivante.
- A la fin, rassembler tout le monde en cercle et passer au débriefing.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Ces questions sont assez délicates et vous devez vous attendre à ce que certains participants deviennent émotifs en se rappelant de mauvaises expériences. Préparez-vous bien et envisagez de faire appel à une personne compétente en la matière pour vous aider.
- Cette activité ne doit avoir lieu qu'après vous être assuré qu'il n'y ait aucune intimidation entre les membres du groupe.
- La chose la plus importante que les participants doivent apprendre de cette activité est qu'il est nécessaire de parler et de partager le problème chaque fois qu'ils en sont victimes ou témoins.

### Bilan :

- Que s'est-il passé ? Que pensez-vous de cette activité ?
- Qu'avez-vous ressenti en passant de l'autre côté de la « ligne du oui » ?
- A-t-il été facile ou difficile de franchir la ligne du « oui » ?
- Cette activité reflète-t-elle d'une certaine manière des expériences de la vie réelle ? Comment ?
- L'ensemble des déclarations sont-elles suffisamment sérieuses pour être qualifiées de discours de haine en ligne ou de cyber intimidation ? Pourquoi ? Et pourquoi pas ?
- Existe-t-il d'autres formes de discours de haine en ligne/cyber intimidation qui n'ont pas été mentionnées ?
- Pourquoi les gens harcèlent-ils ? Pourquoi les gens deviennent-ils des victimes ?
- Pourquoi les personnes qui ont été victimes continuent-elles parfois à harceler les autres ?
- Que peut-on faire pour mettre fin au discours de haine/cyber intimidation en ligne ? De la part de la victime ? De la part des autres ?
- Que pouvez-vous faire pour vous protéger contre les discours de haine/la cyber intimidation en ligne ?
- Quels droits de l'homme sont en jeu lorsque des personnes sont victimes de harcèlement ?

### Pour aller plus loin :

- Créez un slogan pour une campagne de lutte contre la cyber intimidation.
- Organisez un débat public sur ce sujet dans votre école ou votre association de jeunesse, car de nombreux enseignants et parents ne sont pas au courant de ce qui se passe.

### Références :

Le site Web du No Hate Speech Movement, disponible à l'adresse suivante : <https://www.coe.int/en/web/no-hate-campaign/home>

Il existe de nombreux sites Internet sur la lutte contre la cyber intimidation. Vous trouverez de plus amples informations sur les sites suivants :

<http://www.stopcyberbullying.org/>

<http://yp.direct.gov.uk/cyberbullying/>

[http://europa.eu/legislation\\_summaries](http://europa.eu/legislation_summaries)

Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité (2004), disponible à l'adresse suivante : <https://www.coe.int/fr/web/conventions/>

La Convention, qui est entrée en vigueur le 1er juillet 2004, est le premier traité international sur les infractions commises par l'intermédiaire d'Internet et d'autres réseaux informatiques. Elle traite notamment des atteintes aux droits d'auteur, de la fraude informatique, de la pornographie enfantine et des violations de la sécurité des réseaux. Il contient également une série de pouvoirs et de procédures tels que la recherche de réseaux informatiques et l'interception. Consultez le site <http://conventions.coe.int> et recherchez le traité n° 185.

## Annexe: Déclarations :

- Quelqu'un s'est-il déjà servi de vos réseaux sociaux ou de votre boîte mail sans votre consentement ?
- Quelqu'un a-t-il déjà lu un de vos messages sans votre consentement ?
- Quelqu'un vous a-t-il déjà envoyé des messages insultants, des photos ou des vidéos désagréables, sur vos réseaux sociaux ou dans votre boîte mail ?
- Quelqu'un a-t-il déjà envoyé des informations/photos/vidéos de vous à quelqu'un d'autre sans votre consentement ?
- Quelqu'un a-t-il déjà publié des photos ou des informations vous concernant sur un site web ou un réseau social sans votre consentement ?
- Quelqu'un a-t-il déjà manipulé/transformaté l'une de vos photos ou vidéos sans votre consentement ?
- Avez-vous déjà donné vos mots de passe à quelqu'un d'autre ?
- Quelqu'un vous a-t-il déjà insulté dans un salon de discussion en ligne ou dans un chat ?
- Avez-vous déjà reçu des appels téléphoniques inquiétants ou désagréables ?
- Quelqu'un a-t-il déjà fait des commentaires inappropriés sur votre blog/vos réseaux sociaux ?
- Connais-tu quelqu'un qui est victime de cyber harcèlement ?
- Sais-tu qu'il existe des lois spéciales pour ce type de violence ?
- Pensez-vous qu'il devrait y avoir des limites à ce que les gens peuvent poster sur Internet ?



## **IO2: Youth2Unite Manual**

### **SESSION 2 : LE DISCOURS DE HAINE EN LIGNE ET LE RÔLE DES RÉCITS**

## SESSION 2 : LE DISCOURS DE HAINE EN LIGNE ET LE RÔLE DES RÉCITS

La montée de l'interconnectivité en ligne est un phénomène social qui a changé la façon dont nous recevons, progressons et communiquons les idées. À bien des égards, l'utilisation croissante d'Internet nous a permis d'être mieux informés qu'avec les méthodes précédentes de la télévision, de la radio et du journalisme écrit. Il y avait 4,5 milliards d'internautes dans le monde en juin 2019, 5 milliards d'utilisateurs de téléphones portables et 3,5 milliards de comptes sur les réseaux sociaux (2019).

Pour les jeunes en particulier, les réseaux sociaux sont devenus la façon dont ils s'engagent avec le monde, avec leurs groupes de pairs et leurs amis individuels. Le temps moyen passé sur les réseaux sociaux par jour est de 153 minutes ou 2,5 heures. Étant donné que cette moyenne inclut tous les âges, il est probable que les jeunes passent beaucoup plus de temps que cela par jour en ligne.

Les aspects positifs de cette situation résident dans le fait de se sentir informé, connecté et l'activisme des jeunes de la rébellion Xtinction contre le changement climatique, qui s'est répandu dans le monde entier, n'aurait pas été aussi efficace sans les médias sociaux.

Cependant, les aspects négatifs résident dans le fait que ces réseaux permettent aux discours haineux et au harcèlement de se propager bien plus facilement, et anonymement, que par un contact direct. La configuration des réseaux sociaux, avec ses likes, ses commentaires et ses boutons de partage, permet en quelques secondes de lancer et de diffuser des images et des idées négatives ou positives.

### Comprendre les raisons de la haine en ligne

Les recherches menées par SELMA (Social and Emotional Learning for Mutual Awareness) pour la Commission européenne ont révélé un certain nombre de raisons socio-psychologiques à l'origine de la haine en ligne :

- (a) L'auto-préservation : le besoin de reconnaissance et d'approbation de la part des pairs en particulier
- (b) La catégorisation de groupe qui peut conduire à des stéréotypes et des préjugés
- (c) La dépersonnalisation : ne pas voir les gens comme des individus mais comme faisant tous partie d'un groupe, qui peut devenir un groupe détesté
- (d) L'anonymat : il est facile de renforcer les stéréotypes et de répandre la haine derrière un clavier

---

<sup>2</sup> <https://wearesocial.com/blog/2019/01/digital-2019-global-internet-use-accelerates>

<sup>3</sup> <https://www.broadbandsearch.net/blog/average-daily-time-on-social-media>

<sup>4</sup> <https://hackinghate.eu/about/>

## **Le cyber harcèlement**

Sur un plan personnel, les jeunes sont exposés au feu des réseaux sociaux et doivent se conformer à des idéaux, qu'il s'agisse de ceux créés par la société ou de ceux définis par les groupes de pairs.

Dans le cyberspace, les gens se sentent anonymes et ils disent ou font souvent des choses qu'ils ne feraient pas normalement. Les jeunes peuvent publier des informations sur quelqu'un ou mettre en ligne des photos dégradantes d'une autre personne sans se sentir vraiment responsables de leurs actes. Facebook ferme un million de faux comptes par jour : tous ne sont pas liés à des profils haineux, bien sûr, mais cela montre à quel point il est facile de créer de fausses pages.

De plus, comme l'attaque se fait en ligne, les jeunes ne voient pas le mal qu'ils font à la personne ciblée et ne ressentent donc pas la même culpabilité que s'ils intimidaient en personne. L'impact sur la santé mentale du jeune victime d'harcèlement est exacerbé par la facilité avec laquelle ces discours haineux peuvent se propager. Lorsque l'on publie un message en ligne, même si le message original est ensuite supprimé, il laisse une empreinte numérique qui n'est jamais complètement effacée.

## **Le rôle des spectateurs**

Aux côtés des auteurs d'attaques haineuses en ligne, il y a les « spectateurs », c'est-à-dire les personnes qui sont témoins de l'intimidation mais qui ne la contrent pas par peur d'être exclues par leurs pairs ou parce qu'elles pensent que cela ne les regarde pas. Cette incapacité à réagir entraîne la normalisation des discours haineux.

## **De l'intimidation individuelle à la discrimination de groupe**

Des attaques contre des individus à la création d'un discours de haine contre des groupes spécifiques considérés comme « différents » (immigrants, LGBTQ+, personnes handicapées, noirs et autres minorités ethniques) il n'y a qu'un pas. Les musulmans sont le deuxième groupe recevant le plus de haine en ligne, et ce depuis plusieurs années.

Les raisons de ce phénomène sont complexes et peuvent découler de l'idéologie de groupes d'extrême droite, de personnes confrontées à des difficultés économiques ou de personnes craignant la différence. Dans toute l'Europe, les groupes d'extrême droite sont en augmentation, en partie à cause de l'arrivée de migrants en provenance de zones de guerre où les forces occidentales étaient déployées.

Les événements déclencheurs tels que celui-ci, ainsi que les difficultés économiques, alimentées par des événements tels que la rhétorique anti-UE au Royaume-Uni, se combinent pour créer de l'incertitude ; et l'incertitude a besoin d'un coupable.

Les discours de haine en ligne sont une arme puissante pour créer l'idée de « l'autre » : les musulmans sont catalogués comme « extrémistes » ou « terroristes », comme une menace ne méritant aucune pitié ou compassion humaine. En tant que groupe, ils sont déshumanisés, considérés comme moins humains. Ils deviennent une menace pour les valeurs et les croyances d'un pays donné. En fait, moins de 2 % des attentats terroristes perpétrés en Europe au cours des cinq dernières années l'ont été par des musulmans : il est bien plus probable qu'ils aient été perpétrés par des suprématistes blancs.

### **Le pouvoir de la négativité**

Des recherches ont montré que le pouvoir de la négativité a un impact plus important que les messages positifs : ainsi, le fait de dire que les musulmans veulent tuer les « infidèles », s'emparer des pays, imposer la charia et détruire la culture d'un pays crée une peur et une paranoïa qui ne sont pas justifiées par la réalité et l'expérience. L'histoire de l'Europe, et pas seulement, fournit un nombre considérable d'exemples de ce qui peut arriver lorsqu'un gouvernement et, par la suite, une population utilisent des termes déshumanisants et discriminatoires et rejettent la responsabilité de la situation économique d'un pays sur une certaine partie de la population. En tant que société, nous ne devons plus jamais laisser ce type de discours haineux aux conséquences aussi dangereuses s'abattre sur un autre groupe.

Les réseaux sociaux encouragent la diffusion rapide de la propagande par un effet de cascade : ce n'est pas seulement le message original attaquant les musulmans ou l'islam qui peut être aimé ou partagé, ceux qui le font ont aussi leurs propres adeptes qui reçoivent alors une notification du message. Plus il est répété, ou vu, plus les déformations deviennent « normales ». Et c'est ainsi que la normalisation des discours de haine conduisent à des attaques physiques contre des individus ou des groupes.

Un rapport de la SETA de 2018 sur l'islamophobie en Europe indique que les musulmans sont les premières victimes de la montée de l'extrémisme d'extrême droite : il constate une augmentation de 74 % des actes racistes anti-musulmans, 52 % en France et 40 % au Royaume-Uni. Les actes de vandalisme visant les lieux de culte musulmans ont augmenté de 50 %. Aux Pays-Bas, 91 % des cas de discrimination religieuse signalés à la police visaient des musulmans. Les femmes font notamment l'objet de discriminations, en particulier lorsqu'elles portent un foulard. En France, 70 % des attaques islamophobes étaient dirigées contre des femmes.

Si la négativité a plus de pouvoir que la positivité, alors ceux qui veulent lutter contre la discrimination et la haine, en ligne comme dans la vraie vie, doivent être équipés de contre-récits pour combattre les faux récits

---

<sup>5</sup> <https://www.islamophobiaeurope.com/>

qui, sinon, peuvent nourrir la montée d'une menace non seulement pour les droits de l'homme individuels, mais aussi pour le modèle européen de coexistence pacifique.

En ce sens, les récits sont extrêmement importants pour mieux comprendre, déconstruire et combattre les discours de haine en ligne. Comme le définit l'équipe d'auteurs du manuel du Conseil de l'Europe *ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine* :

**Le concept de récit a plusieurs significations : on ne peut en proposer de définition unique. Le récit peut être défini comme la présentation et l'interprétation logiques, ayant une cohérence interne, d'événements et de personnages liés entre eux. La présentation et l'interprétation combinées donnent un sens à l'histoire en inscrivant des événements singuliers dans une histoire collective plus générale. Si les récits comptent, c'est parce qu'ils influencent notre façon de penser. Ils servent de guides à nos décisions et à nos actions. Par exemple, si on amène des personnes à penser qu'un certain groupe social constitue une menace, elles auront tendance à approuver des mesures de sécurité pour éviter que ce groupe ne leur nuise. Pour les éducateurs, les responsables politiques ou les défenseurs des droits de l'homme, contredire les récits haineux en ligne n'est pas une tâche facile. Par exemple, bien que d'innombrables recherches universitaires, études statistiques et analyses économiques aient discrédité le cliché « les migrants nous volent notre travail », l'idée reste très répandue. Cet argument dont on a prouvé maintes fois qu'il était faux. Les récits influent sur la façon dont le cerveau humain comprend et ordonne les faits ; par-là, ils orientent nos actions. Les récits contiennent des informations qui livrent des interprétations de la réalité qui ont un sens et une pertinence pour ceux qui reçoivent ces récits. Les récits aident chaque personne à savoir ce qu'elle est et ce qu'elle doit faire ; ils ont donc une forte charge émotive. Ce n'est pas seulement ce qu'ils disent qui compte, mais aussi le sens que chacun leur donne. Les trois exemples qui suivent montrent que les récits sont plus qu'un simple enchaînement de faits, mais des cadres qui nous permettent de comprendre la réalité et de nous y inscrire.**

**Source : De Latour, A., Perger, N., Salaj, R., Tocchi, C. and P. Viejo Ortero (2017) : *ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine*, Conseil de l'Europe, pp. 59-62**

C'est pourquoi nous devons comprendre que les récits sont importants, car ils influencent la façon de penser des gens. Ils font office de référence quant à leurs actions et décisions. Par exemple, si l'on fait

croire aux gens que tel ou tel groupe de la société est en danger, elles auront tendance à soutenir des mesures de sécurité pour éviter que ce groupe ne leur nuise. Pour les militants des droits de l'homme, les dirigeants ou les éducateurs, contrer les messages discriminatoires en ligne n'est pas une tâche facile. Par exemple, alors que d'innombrables études scientifiques, recherches statistiques et analyses économiques ont démenti la notion selon laquelle « les migrants volent nos emplois », cette croyance prévaut chez beaucoup. Bien qu'il ait été prouvé à plusieurs reprises qu'elle était fautive, cette affirmation alimente le discours xénophobe. Elle a été utilisée pour justifier des pratiques discriminatoires et pour provoquer des actes à l'encontre des migrants, des réfugiés et de ceux qui les soutiennent. En ce sens, les récits sont importants car ils forment les actes (ou l'inaction).

Le développement de certains types de récits négatifs repose sur des préjugés bien établis. Les préjugés peuvent être historiquement enracinés et transmis dans les sociétés au fil des générations, mais ils peuvent aussi découler de l'actualité. Lors de l'analyse des préjugés, il est utile de se demander qui peut avoir un intérêt à les diffuser. En fonction des avantages que l'on peut tirer du préjugé, le groupe visé sera révélé. La méconnaissance d'une situation ou les peurs diffuses sont également à l'origine des préjugés ou du moins de leur réceptivité. En général, cependant, il doit y avoir une volonté de considérer les autres comme inégaux. Comme l'affirme le manuel « Hass in der Demokratie begegnen im Projekt Medien in die Schule », Materialien für den Unterricht (*original en allemand, traduction par les éditeurs*), les préjugés :

- surgissent pour permettre à des individus ou des groupes d'en tirer profit
- décrivent et jugent des personnes ou des groupes de personnes de manière généralisante sur la base de caractéristiques qui leur sont généralement attribuées
- sont fondés sur des stéréotypes et la sagesse quotidienne plutôt que sur des connaissances
- sont adoptées sans examen critique
- encouragent la méfiance envers d'autres groupes
- sont utilisés pour se différencier des autres
- renforcent l'importance et l'estime de soi en dépréciant les autres
- créent des liens entre eux (nous contre les autres)
- renforcent la solidarité au sein de son propre groupe
- renforcent la foi dans son propre groupe
- fournissent un contrôle et un cadre de référence pour l'ordre social
- contribuent à renforcer les hiérarchies
- légitiment les hiérarchies
- offrent des explications simples à des situations complexes
- permettent l'attribution de la culpabilité
- ont un impact non seulement sur la vie des individus mais aussi sur le

- climat social dans son ensemble
- peuvent contribuer à la formation de l'opinion publique
- conduisent à la discrimination
- favorisent les crimes de haine.

Au total, la Session 2 comprend 10 activités qui peuvent être utilisées dans des ateliers avec des jeunes âgés de 15 à 25 ans. Ces activités sont destinées à être utilisées lors de sessions de formation traitant du discours de haine en ligne et du rôle des récits. Les travailleurs jeunesse sont invités à utiliser autant d'activités qu'ils le jugent nécessaire afin de créer une session de formation complète et adaptée aux besoins de formation de leurs participants. Les activités sont considérées comme des outils ouverts et flexibles que chaque travailleur jeunesse peut modifier pour répondre aux besoins de formation et refléter le contexte et la réalité locale. En animant les activités incluses dans la session 2, les travailleurs jeunesse seront en mesure de développer, d'améliorer et de démontrer les compétences suivantes :

Session 2	Connaissances	Compétences	Attitudes
<b>Objectifs d'apprentissage</b>			
<b>Une fois cette session terminée et validée, les travailleurs jeunesse seront en mesure de :</b>			
<b>Le discours de haine en ligne et le rôle des récits</b>	Définir et comprendre ce que sont les récits ;  Comprendre le rôle des récits dans les processus sociaux et comment ils influencent l'opinion publique ;  Voir comment les récits sont liés aux discours de haine ;  Analyser et déconstruire les récits qui encouragent la haine et la discrimination/violence.	Acquérir une meilleure connaissance de la manière d'utiliser les outils d'apprentissage de cette session pour promouvoir chez les jeunes une connaissance plus approfondie du rôle des récits dans les incidents quotidiens de discours de haine en ligne (et hors ligne) ;  Renforcer leurs capacités afin d'animer des sessions réussies pour accroître les compétences des jeunes en matière de localisation, d'analyse et de déconstruction des récits haineux.	Réagir positivement au changement ; Apprendre à voir les problèmes sous différents angles ;  Apprendre à évaluer l'information de manière critique ;  Apprécier comment les problèmes peuvent être décortiqués pour une meilleure compréhension ; Lancer et animer des discussions lors des ateliers, tout en créant et en maintenant un espace sûr pour toutes les opinions.

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S2A1**

**Nom de l'activité :**

**« Le roi est mort »**

**Objectifs**

- Expliquer le rôle des récits
- Analyser comment les récits sont façonnés par l'opinion individuelle et comment ils peuvent promouvoir le changement de l'opinion publique

**Modalités :**

- Matériel : feuilles paperboard
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1h
- Nombre de participants : jusqu'à 20

### Déroulement :

Diviser le groupe en 4 sous-groupes et commencer une narration : « Le roi est mort »

Les sous-groupes poursuivent la narration avec une petite phrase, par exemple :

- Le roi est mort, puis la reine est morte parce qu'elle avait mangé la même nourriture empoisonnée.
- Le roi est mort, puis la reine est morte pour que son fils n'hérite pas du trône.
- Le roi est mort, puis la reine est morte parce que l'ami le plus proche du roi a vengé sa mort.

Laisser les groupes discuter pendant 20 minutes du jeu et demander si et pourquoi les récits sont « parfois plus importants que les données ».

Chaque groupe rassemble tous les commentaires sur une feuille paperboard

Rassembler les groupes et mettre en évidence les principales caractéristiques des récits avec les participants par le biais d'une discussion.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Soyez bien préparé en lisant l'introduction de la session.

### Bilan :

- Que s'est-il réellement passé après la mort du roi ?
- La définition d'un récit est-elle claire ?
- Quel est le lien entre les récits et les actions ?
- Connaissez-vous des exemples (actuels ou non) de la façon dont les récits ont influencé les jugements des gens et conduit à des résultats négatifs/destructifs ?
- Les récits peuvent-ils changer ? Comment ?

### **Pour aller plus loin :**

Réfléchissez à la manière dont un récit a influencé la vie et le point de vue des participants !

### **Références :**

Brown, A. D., Stacey, P., & Nandhakumar, J. (2008) Making sense of sensemaking narratives. *Human relations*, 61(8), 1035-1062.

De Fina, A., & Georgakopoulou, A. (2008) Analysing narratives as practices. *Qualitative research*, 8(3), 379-387.

De Latour, A., Perger, N., Salaj, R., Tocchi, C. and P. Viejo Ortero (2017) : ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine, Conseil de l'Europe, disponible sur : <https://rm.coe.int/alternatives-fr-final-23052017-web/native/168071ba07#page=115>

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S2A2**

**Nom de l'activité :**

**Quand les histoires créent des mondes**

**Objectifs**

- Examiner la manière dont différents groupes marginalisés sont représentés dans les médias grand public et comment cela peut affecter les attitudes de la société à leur égard
- Élargir les connaissances sur la façon dont les récits influencent la façon dont nous pensons à d'autres groupes sociaux en identifiant les messages cachés, les préjugés cachés et la façon dont ils alimentent les discours de haine
- Essayer de réinventer et de transformer les récits dominants qui subjuguent les groupes sociaux non normatifs

**Modalités :**

- Matériel : 4 à 5 exemplaires de publications sélectionnées dans des magazines/journaux (en fonction de la taille du groupe), plusieurs feuilles paperboard, des marqueurs, de la colle, des ciseaux, un espace suffisant pour que 4 ou 5 groupes puissent travailler, un accès à Internet (facultatif), des copies de la liste de contrôle pour chaque groupe
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1h20 à 1h40
- Nombre de participants : entre 15 et 30 participants

## Déroulement :

- Demander aux participants ce qu'ils comprennent par le terme « narration »
- Expliquer brièvement le terme (reportez-vous à l'introduction de la session), en précisant que :
  - Si les récits comptent, c'est parce qu'ils influencent notre façon de penser. Ils servent de guides à nos décisions et à nos actions.
  - Les récits peuvent aider à justifier la discrimination et l'oppression ou, au contraire, contribuer aux processus d'émancipation et de promotion des droits de l'homme.
- Ensuite, demander aux participants quels sont les éléments clés d'un récit. En discuter brièvement et les écrire sur une feuille du tableau de conférence (voir annexe, tableau de référence 1). Veiller à ce que cette liste soit visible tout au long de l'activité.
- Demander aux participants s'ils sont en mesure de citer des groupes spécifiques qui sont dépeints de manière négative et injustement stéréotypés. Expliquer que l'activité portera sur la manière dont les médias représentent généralement ces groupes.
- Diviser les participants en groupes de 5 ou 6 personnes et donner à tous les groupes les mêmes extraits de publications que vous avez sélectionnés en leur expliquant qu'ils vont travailler en groupes pour analyser la manière dont ces groupes sont représentés par les médias.
- Leur remettre une copie du tableau de référence 1 et la liste de contrôle (voir annexe, document 1) qui les aidera à mener leur analyse. Leur expliquer qu'ils doivent utiliser le tableau de référence 1 pour trouver les éléments clés des récits utilisés, ainsi que la liste de contrôle pour identifier tout préjugé éventuel. Ils doivent ensuite présenter les résultats de leur analyse sous la forme d'un collage.
- Lorsque les groupes auront terminé, chacun d'entre eux exposera son collage et le présentera en plénière.
- Terminer la session par un débriefing.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Essayez de sélectionner des articles de journaux et de magazines représentant un large éventail de points de vue sociopolitiques et culturels afin de donner aux participants l'occasion d'indiquer le rôle que jouent les récits dans les processus de communication sociale et politique.
- Encouragez tous les membres du groupe à exprimer leurs opinions au sein de leur groupe ; même s'ils ne sont pas d'accord, ils doivent être en mesure d'illustrer leur désaccord dans leur collage.

### Bilan :

- Comment avez-vous trouvé l'activité ? Était-elle intéressante/utile/surprenante ?
- Pensez-vous que ces représentations étaient justes/réalistes/infondées ?
- Pourquoi pensez-vous que les immigrants et d'autres groupes marginalisés sont devenus des cibles de discrimination, de harcèlement et de discours haineux dans les pays du monde entier ? Dans quelle mesure les récits médiatiques jouent-ils un rôle dans le renforcement des stéréotypes négatifs ?
- Quel risque y a-t-il d'avoir un impact sur les groupes marginalisés eux-mêmes et leurs familles, lorsqu'ils sont « blâmés » pour de nombreux problèmes de la société, ou pour le déclin de celle-ci ? Comment cela se reflète-t-il sur les discours de haine visant les groupes marginalisés ?
- Comment peut-on présenter des points de vue alternatifs dans le même article ? Est-il important que les journalistes le fassent ?
- Lors d'un dialogue avec des jeunes, de quelle manière avez-vous essayé d'introduire d'autres points de vue ?
- Avez-vous déjà été convaincu de changer d'avis sur une question ? Qu'est-ce qui vous a fait changer d'avis ?
- Pouvez-vous faire quelque chose pour transformer et changer ces récits, et promouvoir une vision plus positive de ces groupes sociaux ?

### Pour aller plus loin :

- Encouragez les participants à s'engager activement auprès des communautés de personnes habituellement marginalisées, comme les immigrants. Ils auront ainsi l'occasion d'entendre certaines des histoires quotidiennes de ces personnes. Encouragez-les à écrire leurs expériences et à partager leurs articles/essais réflexifs avec les journalistes des journaux qui ont fait partie de l'étude.

### Références :

De Latour, A., Perger, N., Salaj, R., Tocchi, C. and P. Viejo Ortero (2017) : *ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine*, Conseil de l'Europe

In Vare (2000) The State of Narrative Non-Fiction Writing. Nieman Reports, disponible à l'adresse : <https://niemanreports.org/articles/the-state-of-narrative-nonfiction-writing/>

## Annexe: Tableau de référence 1

### LES ÉLÉMENTS CLÉS D'UN RÉCIT

Les éléments suivants se retrouvent dans tous les récits. Il faut souligner que souvent, certains de ces éléments ou la plupart d'entre eux sont implicites. Pour déconstruire un récit, il faut mettre en lumière les éléments implicites de façon à pouvoir les modifier. Pour élaborer un contre-récit ou un récit alternatif, il est très important de savoir analyser un récit. Les éléments clés d'un récit sont les suivants :

**Structure** : Un récit comporte 1) une situation initiale, 2) un élément perturbateur, conflit ou dilemme qui lance l'action, et 3) à la fin, le dénouement, ou la transformation du conflit. Les personnages choisissent une façon de surmonter le conflit.

Il y a donc un « avant » et un « après ».

**Personnages** : Les personnages principaux sont souvent des héros ou des héroïnes, les protagonistes. Très souvent, ils sont accompagnés d'antagonistes : « méchants » ou ennemis.

**Contexte** : Les récits acquièrent un sens dans un contexte culturel, social et historique plus large, qui a ses règles et ses mécanismes.

**Relations** : Un récit n'est pas qu'un flux d'événements déconnectés : il tient aux relations entre les personnages.

Deux personnages peuvent être liés par des relations positives ou négatives.

**Sens** : Au contraire d'une intrigue, d'une histoire ou d'une chronique, un récit présente une connexion entre d'une part les personnages principaux, leur comportement et leurs actions (histoire individuelle) et d'autre part le contexte général, la situation globale (histoire collective).

*Source : De Latour, A., Perger, N., Salaj, R., Tocchi, C. and P. Viejo Ortero (2017) : ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine, Conseil de l'Europe, pp. 59-62*

## Annexe: Handout

### LISTE DE CONTRÔLE POUR LES GROUPES

Y trouve-t-on des photos/des images qui représentent les migrants ?

Certaines sont-elles « positives » ?

Certaines sont-elles « négatives » ?

Y a-t-il des « bonnes nouvelles » dans lesquelles les migrants sont présentés sous un jour positif ? Y a-t-il des histoires « négatives » ?

Quels sont les mots employés dans votre journal pour décrire les migrants ?

Sont-ils plutôt positifs, plutôt négatifs ou plutôt neutres ?

Y trouve-t-on des déclarations ouvertement racistes/sexistes/homophobes/capacitistes/etc. ?

Si oui, celles-ci sont-elles le fait de personnalités publiques, ou sont-elles « l'opinion » des journalistes ?

Que ressentiriez-vous à la lecture de ce journal si vous une personne appartenant à ces groupes spécifiques ? Y a-t-il quelque chose que vous voudriez ajouter ou modifier ?

*Source : Keen, E. et M. Georgescu (2016) Connexions : Manuel pour la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation aux droits humains, Conseil de l'Europe, p. 124*

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S2A3**

**Nom de l'activité :**

**Le rôle des médias et des stéréotypes**

**Objectifs**

- Explorer comment les stéréotypes sont renforcés dans les médias

**Modalités :**

- Matériel : un article de journal local qui renforce les stéréotypes
- Durée de l'activité (y compris le débriefing) : 60 minutes
- Nombre de participants : petits groupes de 3 à 5 participants

## Déroulement :

- Répartir les participants en petits groupes. Chaque groupe recevra un article de presse contenant des stéréotypes.
- Dire aux participants d'étudier l'article en mettant en évidence les exemples de préjugés et de stéréotypes. Demander à chaque groupe de concentrer son attention sur 3 points clés :
  1. Peut-on dire que l'article renforce les stéréotypes ?
  2. Les stéréotypes changent-ils la façon dont le lecteur perçoit l'article ?
  3. Que changeriez-vous dans l'article ?
- Demander aux participants de réécrire l'article sans les stéréotypes mais en reprenant l'histoire pour éliminer les préjugés du récit.
- Inviter les participants à se réunir à nouveau en groupe pour discuter de leurs observations, recommandations et conclusions.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Sélectionnez soigneusement les articles pour y inclure les stéréotypes renforcés.
- Essayez d'utiliser des nouvelles locales qui toucheront les jeunes et qu'ils pourront lire dans leur propre langue s'ils le préfèrent.

### Bilan :

- L'activité vous a-t-elle plu ?
- Pensez-vous qu'il est facile pour les médias de renforcer les stéréotypes ?
- Ces stéréotypes créent-ils une compréhension collective d'identités spécifiques qui, la plupart du temps, sont marginalisées ?
- Est-il facile d'évaluer les stéréotypes et les préjugés et de changer les récits établis ?
- Quel type d'action est nécessaire pour mettre fin aux stéréotypes dans les médias ?

### Pour aller plus loin :

- Donner aux participants la possibilité de publier leurs articles révisés à l'école ou dans leur club de jeune local, par exemple.

### Références :

Vous pouvez trouver des articles et des informations pertinentes pour enrichir votre discussion, ici :

[Discours de haine - BBC News](#)

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S2A4**

**Nom de l'activité :**

**Préjugés et inimitié centrée sur le groupe**

**Objectifs**

- Discuter des préjugés
- Comprendre ce qu'est l'inimitié centrée sur un groupe

**Modalités :**

- Matériel : diagrammes, paperboard, stylos/marqueurs.
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1h15
- Nombre de participants : entre 3 et 30 participants

## Déroulement :

Présenter les deux diagrammes (voir annexe) aux participants et leur demander de les décrire. Vous pouvez guider la discussion en suivant les questions ci-dessous :

### Que voyez-vous ? Pouvez-vous décrire les diagrammes ?

- Que remarquez-vous à leur sujet ?
- Qu'est-ce qui vous surprend ?
- Qu'est-ce qui ne vous surprend pas ?

Demander aux participants de réfléchir aux raisons des réponses des personnes interrogées. Vous pouvez guider la discussion en suivant les questions ci-dessous :

Pourquoi les personnes interrogées ont-elles répondu « mal à l'aise » ?

Pourquoi tant de personnes se sentiraient-elles mal à l'aise si « un Rom », « une personne transgenre », « une personne musulmane », etc. était élu au plus haut poste politique ou avait une relation amoureuse avec leur enfant ?

Répartir les participants en petits groupes. Les petits groupes discutent des préjugés qui sont à la base du rejet de certains groupes de personnes. Dans chaque petit groupe, les participants se penchent sur un groupe de personnes mentionné dans les diagrammes (par exemple, une personne transgenre, une personne rom, une personne musulmane) et notent leurs résultats sur un paperboard. Vous pouvez guider la discussion dans chaque groupe en leur donnant les questions ci-dessous :

Quels préjugés sous-tendent le rejet du groupe de personnes par la réponse « Inconfortable » ?

D'où viennent ces préjugés ?

Quelle fonction ont-ils ?

Quels effets ces préjugés ont-ils sur les membres du groupe de personnes ?

Rassembler à nouveau les participants en grand groupe. Leur demander de montrer leurs feuilles paperboard et chaque petit groupe présente ses résultats. Les questions ouvertes trouvent une réponse.

Au cours du débriefing, résumer ce que sont les préjugés et quelle est leur fonction. Ce faisant, vous pouvez faire référence à l'inimitié liée au groupe et aux discours de haine en ligne.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

Vous devriez être bien préparé à animer une discussion sur les questions suivantes, si les participants les soulèvent, en lisant l'introduction de la session et les extraits suivants tirés de Hass in der Demokratie begegnen im Projekt "Medien in die Schule", Materialien für den Unterricht (*original en allemand, traduction par les éditeurs*).

#### **Éléments de l'inimitié centrée sur le groupe :**

La dégradation des personnes en fonction de leur classification dans un certain groupe de personnes est également appelée « inimitié centrée sur le groupe ». Il existe, par exemple, les éléments suivants de l'inimitié centrée sur le groupe :

**Le racisme** est défini comme des attitudes et des comportements qui divisent les personnes en groupes sur la base de leur apparence, de leurs caractéristiques culturelles ou de leur appartenance ethnique, nationale ou religieuse et les dégradent en fonction de leur appartenance à un groupe. En dégradant les autres groupes, le sien prend de la valeur.

**La xénophobie** porte sur des aspects culturels et matériels. D'une part, les membres du groupe d'origine ethnique étrangère sont dévalorisés parce que certaines parties de la société majoritaire perçoivent les cultures étrangères comme une menace. D'autre part, la compétition pour accéder aux ressources, par exemple un nombre limité d'emplois, représente également un facteur. La dévalorisation d'autres groupes conduit à une réévaluation de son propre groupe.

**L'antisémitisme** désigne la dévalorisation des personnes de confession et d'origine juives ainsi que de leurs symboles culturels et religieux. La discrimination à l'encontre des Juifs est principalement basée sur des stéréotypes. On accuse souvent les Juifs d'avoir utilisé l'Holocauste à des fins personnelles (antisémitisme secondaire). L'antisémitisme se focalise avant tout sur les « conspirations » menaçantes et « l'exploitation » qu'il faut combattre.

**Les privilèges établis** désignent les personnes installées de longue date, quelle que soit leur origine, qui revendiquent une position privilégiée et veulent refuser l'égalité des droits aux autres. Ils enfreignent ainsi le principe d'équivalence.

**Le sexisme** souligne les différences entre les sexes, en mettant l'accent sur la prétendue supériorité de l'homme et l'attribution de rôles fixes aux femmes. Le sexisme est un cas particulier de l'inimitié centrée sur le groupe. Il s'agit de l'inégalité supposée d'une majorité de la population et non, comme dans le cas d'autres groupes, d'une minorité.

**L'homophobie** définit les attitudes hostiles envers les homosexuels. L'accent est mis sur le comportement sexuel et sur les apparitions en public qui s'écartent de la norme hétérosexuelle.

**La dévalorisation des personnes handicapées** désigne les attitudes hostiles à l'égard des personnes souffrant d'un handicap physique ou mental. Ces attitudes visent la « déviation de la normalité » et les demandes de soutien censées être fondées sur celle-ci.

**La dévalorisation des sans-abris** se fonde sur une attitude hostile à l'égard des personnes qui, en raison de leur situation sociale, ne se conforment pas aux idées d'une vie réglementée de la classe moyenne.

Il se peut que certains participants du groupe aient eux-mêmes été insultés ou discriminés en raison de préjugés. Il s'agit d'expériences personnelles sensibles. En tant qu'animateur, vous devez bien connaître le groupe et être sensible aux réactions émotionnelles ou aux commentaires blessants des participants.

### Bilan :

- Pourquoi les préjugés existent-ils ? Comment pensez-vous qu'ils apparaissent ?
- Selon vous, quelle fonction les préjugés remplissent-ils ? A qui profitent-ils ? A qui nuisent-ils ?
- La dévalorisation des personnes sur la base de leur appartenance à un certain groupe de personnes est également connue sous le nom de « misanthropie de groupe ». Quelles formes de misanthropie axée sur le groupe vous viennent à l'esprit ?
- Selon vous, quel est le rapport entre cet exercice et les discours de haine ?
- Pouvez-vous penser à des commentaires haineux sur Internet qui reflètent les préjugés que vous avez identifiés ?

### Pour aller plus loin :

- Cette activité est une introduction au thème des « préjugés ». Ensuite, les participants pourront approfondir la question de la fonction des préjugés et de la reproduction des stéréotypes (voir par exemple la méthode utilisée dans l'activité S2A7). Il peut également être utile de faire face à ses propres préjugés.

### Références :

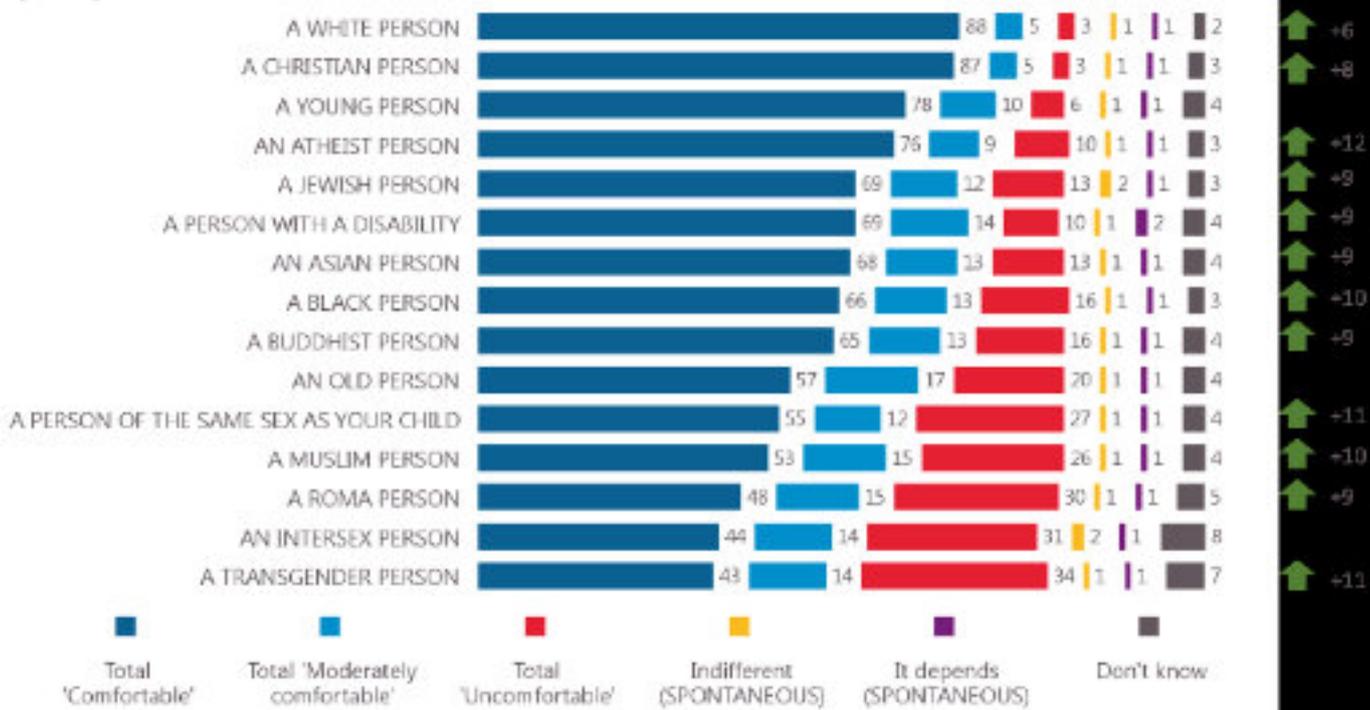
Eurobaromètre spécial 493 (2019) La discrimination dans l'Union européenne, disponible à l'adresse : <https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/index.cfm/survey/getsurveydetail/instruments/special/surveyky/2251>

Hass in der Demokratie begegnen im Projekt "Medien in die Schule". Materialien für den Unterricht (en allemand), disponible sur : <https://www.medien-in-die-schule.de/unterrichtseinheiten/hass-in-der-demokratie-begegnen/>

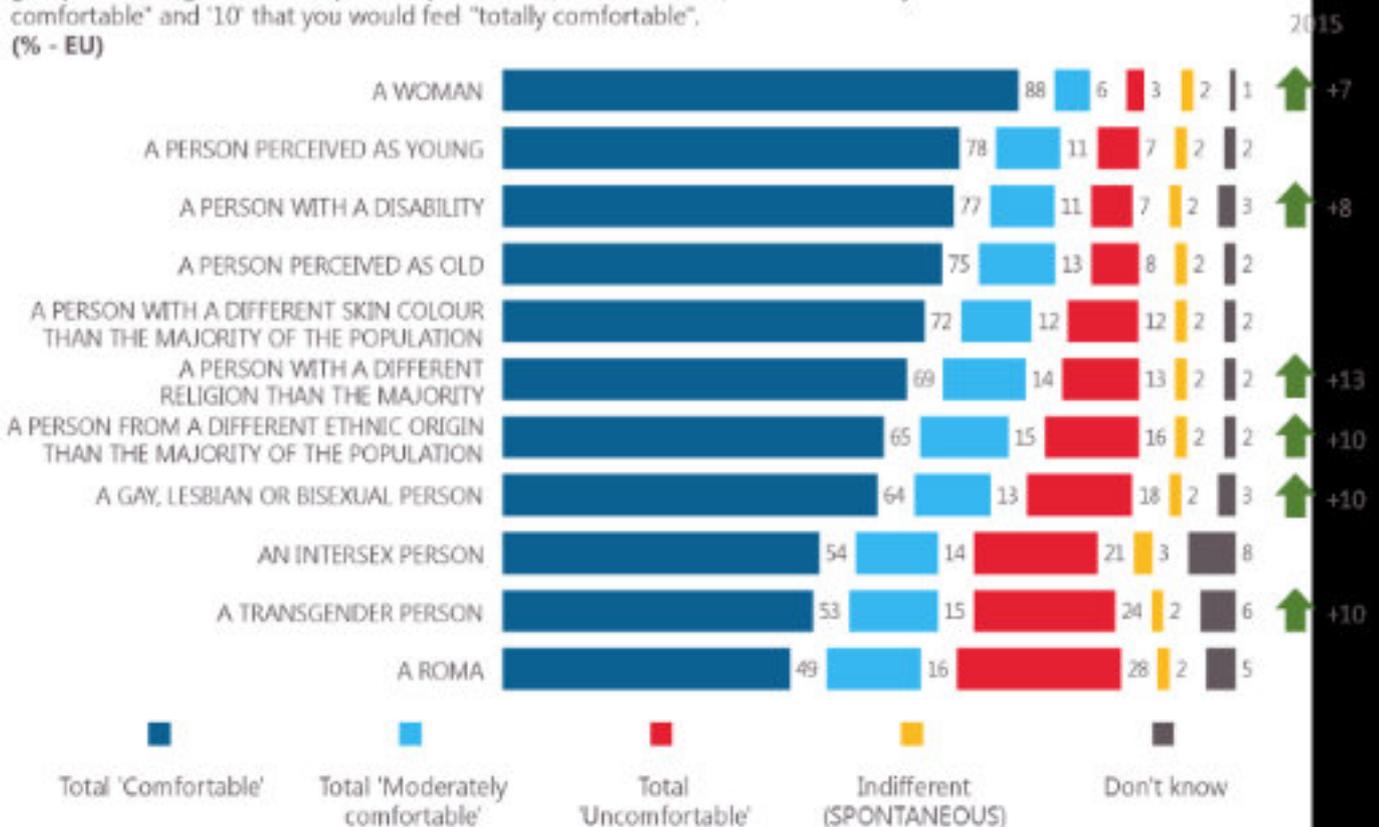
Andreas Zick, Beate Küpper, Andreas Hövermann (2011) Die Abwertung der Anderen – Eine europäische Zustandsbeschreibung zu Intoleranz, Vorurteilen und Diskriminierung, Forum Berlin, (en allemand) disponible sur : <https://pub.uni-bielefeld.de/record/2018599>

# Annexe

**QC13R** Regardless of whether you have children or not, please tell me, using a scale from 1 to 10, how comfortable you would feel if one of your children was in a love relationship with a person from one of the following groups. '1' means that you would feel "not at all comfortable" and '10' that you would feel "totally comfortable"  
(% - EU)



**QC6R** Using a scale from 1 to 10, please tell me how you would feel about having a person from each of the following groups in the highest elected political position in (OUR COUNTRY). '1' means that you would feel "not at all comfortable" and '10' that you would feel "totally comfortable".  
(% - EU)



Source adaptée de : Eurobaromètre spécial 493 (2019) La discrimination dans l'Union européenne (Enquête demandée par la Commission européenne, Direction générale de la justice et des consommateurs et coordonnée par la Direction générale de la communication).

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S2A5**

**Nom de l'activité :**

**« Qui a raison ? »**

**Objectifs**

- Voir comment les récits sont liés aux discours de haine
- Analyser et déconstruire les récits qui encouragent la haine et la discrimination/violence
- Encourager les participants à voir les problèmes sous différents angles
- Évaluer l'information de manière critique

**Modalités :**

- Matériel : feuilles paperboard
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1 h
- Nombre de participants : jusqu'à 20

## Déroulement :

### Diviser le groupe en 4 sous-groupes.

Indiquer que le premier groupe est celui des conteurs. Remettre à chaque participant du premier groupe le récit d'un incident. L'incident peut être tiré des dernières nouvelles ou d'événements importants impliquant un groupe social qui est généralement la cible de discours haineux (par exemple, les immigrants, les femmes, les personnes ayant des besoins spéciaux, les Roms, etc.) L'incident peut également être bref, comme un titre de journal.

Dire à la moitié des participants du premier groupe de raconter l'histoire en se basant sur des données et des faits, sans aucun commentaire qualitatif. Les autres participants du premier groupe racontent le même incident d'une manière qui encourage la discrimination et la violence par le biais de discours haineux. Ainsi, si le premier groupe compte quatre participants, deux d'entre eux raconteront l'incident sans aucun commentaire, tandis que les deux autres intégreront le discours de haine dans leur récit. Voici quelques exemples d'histoires/incidents :

Le gouvernement devrait créer des emplois pour les immigrants et s'assurer qu'ils bénéficient d'une sécurité sociale.

Les immigrants s'attendent à vivre d'allocations. Ils ne veulent pas s'intégrer.

Notre pays était grand et prospère. Aujourd'hui, il ne l'est plus. La raison en est l'arrivée de migrants. Si, aujourd'hui, nous nous débarrassons d'eux, demain, nous retrouverons nos emplois.

Les immigrants doivent être informés des procédures légales et des lois sur l'immigration avant d'entrer dans un pays et de commencer à travailler.

Les trois autres groupes sont les auditeurs. Les auditeurs entendent l'histoire de chacun des participants du premier groupe et décident quel récit est un discours de haine.

Laisser le groupe discuter de l'activité pendant suffisamment de temps (environ 20 minutes) et l'aider à déterminer si et comment certains récits peuvent promouvoir la discrimination et la violence.

Dire au groupe de rassembler tous les commentaires sur une feuille paperboard.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

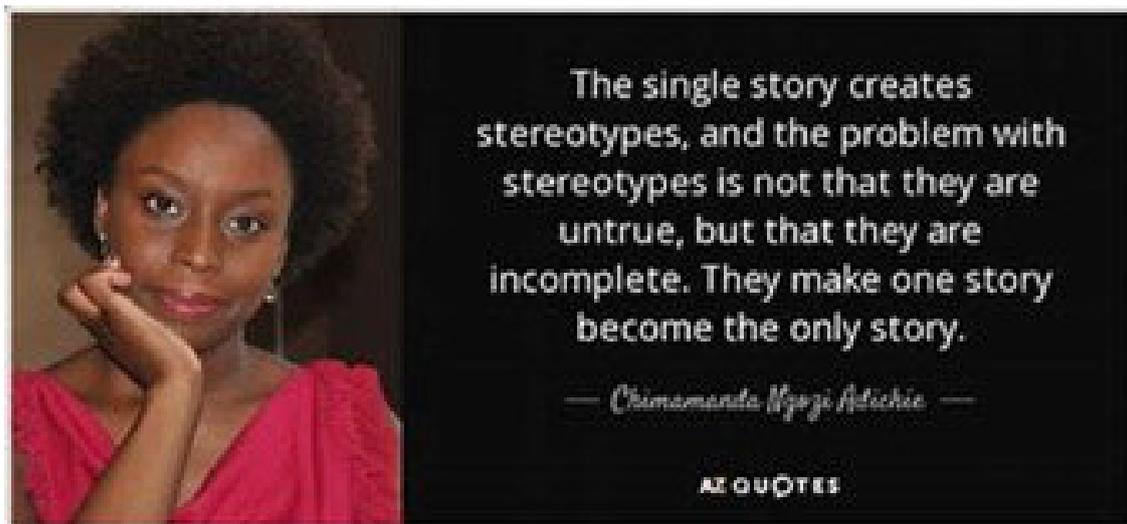
- Selon la structure de l'équipe, d'autres récits peuvent être adoptés en tenant compte des contextes et des besoins particuliers des participants.
- Vous devez choisir une histoire/un incident/un événement/un titre qui soit pertinent/connu des participants.
- Vous devez choisir un incident qui a le potentiel d'être raconté de différentes manières, c'est-à-dire que des points de vue différents et contradictoires sont possibles.
- Vous devez encourager les participants du premier groupe à être créatifs lorsqu'ils racontent l'incident en utilisant des commentaires discriminants.
- Demandez aux « auditeurs » de noter tout ce qui pourrait être considéré comme discriminatoire (ton de la voix, gestes, mots, métaphores, phrases, etc.).

### Bilan :

- A-t-il été facile ou difficile de reconnaître les commentaires haineux ou discriminatoires ?
- Pourquoi est-il difficile pour les gens de faire la distinction entre des données brutes et des données accompagnées de commentaires ?
- Quelles sont les techniques courantes utilisées pour sous-entendre des commentaires et des remarques discriminatoires ?
- Quel est le rôle du narrateur lors de la transmission d'une histoire ? Quel est le rôle de l'auditeur ? Que pourrait-on appeler une « attitude correcte » pour un narrateur et pour un auditeur ?
- La façon dont nous racontons une histoire a-t-elle vraiment de l'importance ? Pour qui ?
- Pouvez-vous citer d'autres exemples d'histoires/titres qui ne font que présenter des faits et des données ? Ou bien font-ils généralement (subtilement ou ouvertement) la promotion de discours de haine, de violence et/ou de discrimination ?

## Pour aller plus loin

- Demandez à vos participants de regarder le TED Talk de Chimamanda Ngozi Adichie sur le danger d'une histoire unique et de réfléchir aux implications qui peuvent être mises en avant à cause de récits uniques. La vidéo est disponible à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=D9Ihs241zeg>



## Références :

Alorainy, W., Burnap, P., Liu, H., & Williams, M. L. (2019) "The Enemy Among Us" Detecting Cyber Hate Speech with Threats-based Othering Language Embeddings. *ACM Transactions on the Web (TWEB)*, 13(3), 1-26.

Jayasekera, R. (2013) Narratives of hate. *Index on censorship*, 42(2), 110-113.

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S2A6**

**Nom de l'activité :**

**La présence de discours de haine dans la  
vie des jeunes**

**Objectifs**

- Réfléchir aux conséquences des discours de haine
- Sensibiliser à la prévalence des discours de haine dans la vie des jeunes

**Modalités :**

- Matériel : des post-it de trois couleurs différentes, stylos/marqueurs
- Durée de l'activité (y compris le débriefing) : 40 minutes
- Nombre de participants : n'importe quelle taille

## Déroulement :

Demander aux participants de se souvenir d'un cas où ils ont été confrontés à un discours de haine. S'ils n'ont pas d'expérience personnelle, ils sont invités à utiliser un exemple dans une émission de télévision ou un scénario fictif pour l'appliquer à cet exercice.

Leur dire d'écrire sur trois post-it de couleurs différentes :

un exemple de discours haineux (personnel ou fictif).

Comment ils ont réagi à la situation, comment lui ou son exemple fictif a réagi à ce discours de haine ?

Si vous deviez réagir maintenant, votre réaction serait-elle la même, agiriez-vous différemment ou répondriez-vous de la même manière ?

Demandez ensuite aux participants de placer leurs papiers de couleur dans une boîte et, en fonction de leur couleur, de placer chacune des réponses à la vue de tous les participants. La première étant l'événement, la deuxième la réponse et enfin la troisième ce que serait la réponse maintenant.

Inviter les participants à réfléchir aux exemples de discours de haine et leur demander de discuter de la réponse, puis de ce que serait la réponse aujourd'hui. Les participants sont invités à modifier le récit et à envisager une autre réponse ou à admettre que la réponse appropriée est l'action identifiée.

## Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Laissez aux participants le temps de réfléchir à une expérience personnelle ou de faire référence à un scénario fictif dans un programme télévisé, par exemple.
- Notez toutefois qu'il s'agit d'expériences personnelles sensibles. En tant qu'animateur, vous devez bien connaître le groupe et être sensible aux réactions émotionnelles ou aux commentaires blessants des participants.

### **Bilan :**

- L'activité vous a-t-elle plu ?
- Pensez-vous que les réponses aux discours de haine en ligne peuvent être facilement modifiées ?
- Pensez-vous avoir besoin d'un soutien supplémentaire pour vous sentir capable de répondre de manière appropriée aux discours de haine ? Comment ?

### **Pour aller plus loin :**

- Cet exercice peut être complété par la mise en scène d'un scénario à l'aide d'un jeu de rôle pour donner vie à la situation et à la réponse.

### **Références :**

Cospe and Zaffria (2018) Media Education and Hate Speech Workbook: Preventing and Combating Hate Speech by Understanding and Managing it, Rights, Equality & Citizenship Programme, disponible sur :

[http://www.silencehate.eu/wp-content/uploads/2018/10/Bricks\\_SILENCEhate-ModulePresentation-2018\\_ENG.pdf](http://www.silencehate.eu/wp-content/uploads/2018/10/Bricks_SILENCEhate-ModulePresentation-2018_ENG.pdf)

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S2A7**

**Nom de l'activité :**

**Une image vaut mille mots - images et  
préjugés**

**Objectifs**

- Traiter des stéréotypes/préjugés
- Reconnaître la reproduction des stéréotypes

**Modalités :**

- Matériel : 5-10 images (voir Conseils pour l'animateur)
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1h
- Nombre de participants : entre 15 et 25 participants

## Déroulement :

Placer les photos dans la salle et dire aux participants que chacun doit s'attribuer une photo sur laquelle il aimerait travailler. Il doit y avoir un petit groupe de 3 à 5 participants par photo.

Demander à chaque petit groupe d'examiner en détail sa photo et de répondre à des questions telles que les suivantes :

Qu'y a-t-il sur la photo ?

Qu'est-ce qui, selon vous, est discriminatoire dans cette photo et pourquoi ?

Quels sont les préjugés qui la sous-tendent/les stéréotypes qui y sont reproduits ?

Que peuvent ressentir les personnes concernées ?

Rassembler les participants en plénière et présentez leurs résultats les uns aux autres.

Terminer l'activité par un débriefing, au cours duquel vous devrez résumer les résultats et discuter de la fonction des préjugés (rôle des récits) et des discours de haine en ligne : les images utilisées dans cet outil reproduisent les préjugés. « Les autres » sont dépréciés et sont présentés de manière à ce qu'ils ne soient pas normaux/corrects/bons du point de vue de la société dominante. Les exemples sont nombreux dans les médias, dans les livres, sur Internet, etc. En raison de leur reproduction constante, les préjugés se consolident et sont intériorisés par la société majoritaire comme étant corrects et évidents. Cette stratégie, la dépréciation des « autres », se retrouve également dans de nombreux messages et commentaires sur Internet.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Les images utilisées dans cet outil peuvent être, par exemple, des photos de publicités, des couvertures de magazines, des images de journaux quotidiens ou des caricatures. Les images doivent montrer des stéréotypes et des discriminations (par exemple, en rapport avec le racisme, l'antisémitisme, l'antisiganisme, le sexisme, le classisme, l'homophobie, l'hostilité envers les personnes handicapées). Vous pouvez trouver de nombreux exemples sur Internet.
- Pour en savoir plus sur les « Causes et fonctions des préjugés » et sur « l'inimitié centrée sur le groupe », lisez l'introduction de la session et l'activité S2A4.
- Il se peut que certains participants du groupe aient eux-mêmes été insultés ou discriminés en raison de préjugés. Il s'agit d'expériences personnelles sensibles. L'animateur doit bien connaître le groupe et être sensible à toute réaction émotionnelle ou commentaire blessant de la part des participants.

### Bilan :

- Que pensez-vous de cet exercice ?
- Pouvez-vous penser à d'autres images que vous avez vues dans votre vie quotidienne, par exemple sur Internet, et qui reproduisent les stéréotypes ?
- Quelles fonctions les préjugés remplissent-ils ?
- Selon vous, quel est le rapport entre cet exercice et le thème du discours de haine ?

### Pour aller plus loin :

- Regardez le TED Talk intitulé « The danger of a single story » de Chimamanda Adichie pour que vos participants se sentent inspirés pour l'avenir :

<https://www.youtube.com/watch?v=F4a7oQ5vwP4>

## Références :

Andreas Zick, Beate Küpper, Andreas Hövermann (2011) Die Abwertung der Anderen – Eine europäische Zustandsbeschreibung zu Intoleranz, Vorurteilen und Diskriminierung. Forum Berlin, (en allemand), disponible à l'adresse suivante :

<https://pub.uni-bielefeld.de/record/2018599>

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S2A8**

**Nom de l'activité :**

**Où est la limite ?**

**Objectifs**

- Explorer le concept de la liberté d'expression
- Analyser une histoire afin de développer l'esprit critique
- Définir et argumenter un point de vue
- Comprendre et accepter des points de vue différents
- Comprendre les défis des histoires et des interactions en ligne

**Modalités :**

- Matériel : feuilles paperboard, marqueurs, post-it, éventuellement des costumes pour identifier et différencier les différentes parties du débat.
- Durée de l'activité (y compris le débriefing) : 1h20 minutes
- Nombre de participants : 15-20 participants répartis en trois groupes

## Déroulement :

Demander aux participants de définir la liberté d'expression dans leurs propres mots. Les questions suivantes peuvent les aider à recentrer le sujet :

Quelles sont les frontières, les limites ?

La liberté d'expression signifie-t-elle ce que nous voulons ?

Devrait-il y avoir des limites à la liberté d'expression, et si oui, qui devrait les fixer et quelles pourraient être ces limites ?

Remettre aux participants l'article de journal (voir annexe, **document 1**) et leur demander de le lire individuellement. Une fois lu, répartir les participants en trois groupes et attribuez-leur des rôles :

Le groupe 1 sera invité à construire un argumentaire en faveur de la position de Mila #jesuisMila.

Le groupe 2 sera invité à défendre la position des adversaires de Mila #jenesuispasMila.

Le groupe 3 sera invité à construire un argumentaire qui prenne la position des politiciens, du point de vue de la loi, où placer la liberté d'expression

Donner à chaque groupe suffisamment de temps pour discuter des points de vue et rassembler des arguments pour convaincre les autres.

Ensuite, proposer à chaque groupe de nommer un rapporteur. Le rapporteur devra rendre compte des débats et des arguments qui ont émergé. Chaque groupe dispose de 5 minutes pour rapporter les éléments qui ont émergé des discussions.

Terminer l'activité après le débriefing.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Au début, vous devez souligner que le sujet est controversé et que les opinions sont variées en fonction des sensibilités, de l'éducation, de la culture et des contextes culturels de chacun. L'activité consiste donc en un débat ouvert dans lequel les participants ne sont pas amenés à trouver des solutions mais à comprendre les enjeux d'une histoire en ligne.
- Dès que vous répartissez les participants en groupes, précisez que, même s'ils peuvent ne pas être d'accord avec la position qui leur est assignée, l'activité exige qu'ils soient capables de changer de position afin d'envisager la situation d'un point de vue différent.
- 3) Précisez aux participants que la phase de retour d'information n'est pas un moment de débat mais d'écoute. Les participants qui ne donnent pas de feedback sont donc priés de ne pas intervenir.

### Bilan :

- Quels sont les points d'accord et de désaccord entre les trois parties ?
- Des principes généraux pourraient-ils être établis pour encadrer le discours en ligne et la liberté d'expression ?
- Quelles solutions pourraient être trouvées pour garantir la liberté d'expression de chacun ? Et la sécurité de tous ?

### **Pour aller plus loin :**

- Suite à cet exercice, le rôle des gouvernements dans l'établissement de lois relatives à la liberté d'expression, au droit au blasphème et à la sécurité individuelle pourrait être abordé.
- Une réflexion basée sur l'activité de l'arbre proposée dans la session 1 (S1A6) pourrait également permettre d'utiliser le cas Mila pour examiner les causes et les conséquences des commentaires faits en ligne contre Mila ainsi que pour les commentaires faits par Mila ; et d'examiner les conséquences de ce cas.

## Annexe: Document 1

**Article de Mattea Battaglia et Charlotte Herzog, publié le 29 janvier 2020 à 20h14 - Mis à jour le 30 janvier 2020 à 10h36, lemonde.fr**

« Je déteste la religion »

Mila a 16 ans, elle vit dans la région lyonnaise, et se passionne pour le chant. C'est sur Instagram qu'elle partage ses avis, raconte sa vie, poste des vidéos d'elle, papote avec ses followers, assume son homosexualité.

Le 18 janvier, elle est en live avec ses abonnés, disposée à parler « de tout un tas de choses » : styles de filles, styles de gars, préférences amoureuses, « pas vraiment les rebeus » (arabes) glisse une fille en commentaire, « pareil pour moi, pas mon style » répond Mila. Jusqu'à ce que l'un des abonnés de Mila lui fasse des avances, qu'elle rejette. Il la traite alors de raciste et semble être l'élément déclencheur du cyber harcèlement qu'elle subira ensuite.

Le débat dérape vite et se concentre sur la religion tandis que la lycéenne affirme « rejeter toutes les religions ». Elle n'est « pas du tout raciste », assure-t-elle, « puisqu'on ne peut pas être raciste envers une religion ». Une seconde vidéo publiée en « story » (des vidéos censées rester visibles pendant uniquement 24 heures) et rapidement relayée déclenche les torrents d'injures et menaces de mort à son égard. Elle y critique vertement l'islam :

« Je déteste la religion, (...) le Coran il n'y a que de la haine là-dedans, l'islam c'est de la merde. (...) J'ai dit ce que j'en pensais, vous n'allez pas me le faire regretter. Il y a encore des gens qui vont s'exciter, je n'en ai clairement rien à foutre, je dis ce que je veux, ce que je pense. Votre religion, c'est de la merde, votre Dieu, je lui mets un doigt dans le trou du cul, merci, au revoir. »

Sur le site identitaire Bellica (appartenant à un mouvement d'extrême droite à l'idéologie raciste), qui a recueilli le témoignage de Mila dès le mardi 21 janvier, puis dans Checknews, sur le site de Libération, à qui elle s'est confiée le lendemain, la lycéenne se justifie : « Contrairement à eux, je n'ai insulté personne, ni menacé, ni appelé à la violence envers qui que ce soit. Ce que j'ai fait, c'est du blasphème, c'est une critique générale des religions, et rien d'autre. »

« Je recevais 200 messages de pure haine à la minute »

Pendant ce temps, sa vidéo est enregistrée, diffusée, et commentée sur Twitter et Snapchat. Sa messagerie Instagram explose : « je recevais

200 messages de pure haine à la minute », des faux comptes sont créés à son nom, explique-t-elle à Bellica, qui a mis en ligne des captures d'écran des messages ultra violents qu'elle a reçus.

Des informations personnelles la concernant, comme son adresse ou le nom de son lycée, sont divulguées :

« Je peux plus mettre un pied dans mon lycée et je ne peux même pas changer de lycée parce que c'est la France entière qui veut ma peau ».

Depuis le début de l'affaire, Mila vit cloîtrée chez elle. « Déscolarisée de fait », assure son avocat, Richard Malka, même si l'académie de Grenoble – dont la jeune fille dépend – dément toute éviction de son lycée du nord de l'Isère et assure que la « continuité pédagogique, à distance, est assurée ».

Dès le lundi 20 janvier, des policiers étaient présents dans l'établissement, « pour la protéger et éviter les problèmes, au cas où », explique-t-on dans l'entourage du recteur. Des élèves en ont déduit que l'adolescente avait eu besoin « d'être exfiltrée ». Il n'en est rien : Mila – qui n'a pas souhaité nous répondre autrement que par la voix de son avocat – n'avait même pas fait le déplacement. « L'éducation nationale se préoccupe de sa situation, mais il est difficile de trouver un établissement capable aujourd'hui d'assurer sa sécurité », avance Me Malka, pour qui « de nombreuses menaces ont émané d'élèves de son lycée ».

« Notre stratégie pour que cette jeune fille reprenne une scolarité normale n'est pas encore arrêtée », commente-t-on du côté du rectorat.

« Qui sème le vent récolte la tempête »

L'affaire Mila a aussi créé des dissensions au sein des institutions religieuses. Le jeudi 23 janvier, le délégué général du Conseil français du culte musulman (CFCM), Abdallah Zekri, a estimé dans l'émission Les Vraies Voix sur Sud Radio : « qui sème le vent récolte la tempête ». « Elle l'a cherché, elle assume », a-t-il encore lancé, tout en se disant « contre » les menaces de mort qu'elle a reçues.

Le 28, la polémique ne cessant d'enfler et après notamment les déclarations de la secrétaire d'Etat à l'égalité femmes-hommes, Marlène Schiappa, considérant ces propos comme « criminels », le tout nouveau président du CFCM, Mohammed Moussaoui, publiait dans un communiqué, suite à son premier « appel à la retenue », « une mise au point » pour rappeler la position officielle du CFCM. « Toutefois l'expression l'a cherché, utilisée par A. Zekri, et sortie de son contexte, pour pointer la responsabilité de la jeune fille face aux propos qu'elle a tenus, n'était pas appropriée. »

Source : [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/01/29/affaire-mila-la-ministre-de-la-justice-accusee-de-vouloir-legitimer-le-blaspheme\\_6027715\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/01/29/affaire-mila-la-ministre-de-la-justice-accusee-de-vouloir-legitimer-le-blaspheme_6027715_3224.html)

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S2A9**

**Nom de l'activité :**

**Un récit en images**

**Objectifs**

- Identifier les contenus discriminatoires
- Analyser une image et isoler les éléments de communication
- Distinguer les différents niveaux de contenus haineux (préjugés, stéréotypes, etc.)

**Modalités :**

- Matériel : papiers et stylos, images identifiées comme haineuses et/ou discriminatoires.
- Durée de l'activité (y compris le débriefing) : 45 minutes
- Nombre de participants : compris entre 20 et 25 participants

## Déroulement :

- Afin de présenter l'exercice aux participants, commencer par proposer de discuter des questions suivantes :
1. **Qu'est-ce qu'un récit ?**
  2. **Quelle forme revêt-il ?**
  3. **Quels éléments doivent être inclus dans un récit ?**
- Répartir les participants en groupes (5 participants par groupe maximum) et remettre une photographie à chaque groupe (voir annexe, document 2).
  - Donner à chaque groupe suffisamment de temps pour analyser l'image, en extraire les principaux éléments et en identifier le récit.
  - Pour faciliter l'analyse, remettre aux participants la grille de questions (voir annexes, Document 1).
  - Demander à chaque groupe de désigner un représentant pour partager les éléments qui ressortent de l'analyse et des échanges qui ont eu lieu au sein du groupe.
  - Terminer l'activité par un bilan au cours duquel vous soulignerez le fait qu'un récit peut également comporter des éléments visuels et faire appel à différents niveaux de discours et d'interprétation.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Une fois l'analyse et le bilan effectués, remettez les images dans leur contexte en présentant les sources et les cadres dans lesquels les visuels ont été mis en ligne.
- Vous pouvez toujours trouver d'autres images qui correspondent à votre contexte local/national.
- Encouragez les participants à faire preuve d'imagination pour interpréter les images et à ne pas se contenter de suivre les documents distribués. Par exemple, ils peuvent faire des commentaires personnels basés sur leur point de vue et leurs expériences.

### Bilan :

- Qu'est-ce que toutes ces images ont en commun ?
- Quel est le lien entre le récit et l'image ?
- Ces images peuvent-elles être considérées comme porteuses d'un discours de haine ? Si oui, pourquoi ?

### Pour aller plus loin :

- Cet exercice peut ouvrir le débat sur le discours politique et médiatique.
- En guise de variante à cette activité, vous pouvez donner aux participants l'image sans le texte explicatif et lancer une discussion dans leurs groupes sur ce que l'image tente de signifier. Ensuite, suivez l'activité comme suggéré, en utilisant le texte explicatif et la grille de questionnement (document 1).

## Annexe: Document 1: GRILLE DE QUESTIONS

<p><b>Décrire objectivement (ce que je vois)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle est la technique utilisée ?</li> <li>• (photographie/dessin/gravure/collage/peinture)</li> <li>• Précisez la nature de l'image ? Précisez la nature de l'image (dessin de presse/bande dessinée/journal/photo politique/photo documentaire/affiche culturelle, politique ou publicitaire/carte postale/bande dessinée/œuvre d'art).</li> <li>• Qu'est-ce qui est représenté dans l'image ? Quel est le sujet, le thème principal ?</li> <li>• Analyse formelle : le format, le cadrage, la composition, l'espace, la lumière, les couleurs, la typographie, la clé/la ligne éditoriale.</li> </ul>	
<p><b>Remise en contexte (ce que je sais)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'auteur : qui est l'auteur de l'image ? Est-ce un professionnel ou un particulier ?</li> <li>• Qui est à l'initiative de cette image ? Un homme politique ? Un particulier ? Une agence de publicité ? Un journal ? Un gouvernement ? Quelle est l'orientation politique du commanditaire ?</li> <li>• Le contexte historique, politique, économique, culturel : en un mot, que savez-vous du contexte qui entoure la création de cette image ?</li> </ul>	
<p><b>Interprétation et esprit critique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Grâce à tous les éléments mis en avant dans les questions précédentes, que pouvez-vous déduire à propos de cette image ? Quel est son message ?</li> <li>• Cette image peut-elle faire appel à des éléments extérieurs ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>

## Annexe: Document: Images

Images provenant des réseaux sociaux et du web identifiées comme contenant des déclarations haineuses et/ou discriminatoires.



**Image 1** : Campagne « La manif pour tous », mouvement français contre le mariage, l'adoption et la procréation assistée pour tous. Extrait du journal satirique en ligne « Le sprat enchainé », publié en février 2014.



**Image 2 :** Campagne contre la discrimination qui milite pour un meilleur accès aux festivals pour les personnes handicapées. Photo du chanteur belge Stromae. Le slogan fait référence à son tube mondial « alors on danse ». Parution : 2017



**Image 3 :** Photographie de l'artiste polonais Bart Staszewski, activiste LGBT. Il dénonce à travers l'installation de panneaux de signalisation la prolifération des zones de non-droit dans les villes polonaises auto-proclamée anti-LGBT. Parution : mars 2020.



**Image 4 :** Photomontage publié par Anne- Sophie Leclere, une femme politique française d'extrême droite, sur son compte Facebook. Le photomontage juxtapose la photographie d'un bébé singe à celle de la femme politique française Christiane Taubira, alors ministre de la Justice. Parution : 2014



**Image 5** : Photographie prise lors de l'édition 2020 du carnaval belge d'Alost, représentant des caricatures de juifs orthodoxes, largement relayées sur les réseaux sociaux et les chaînes d'information.

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S2A10**

**Nom de l'activité :**

**La pointe de l'iceberg**

**Objectifs**

- Comprendre ce qui se cache sous plusieurs messages de discours de haine
- Examiner comment les discours de haine sont liés aux grands récits
- Développer son esprit critique

**Modalités :**

- Matériel : plusieurs feuilles paperboard, des marqueurs, beaucoup d'espace pour faire travailler 4 ou 5 groupes, accès à Internet (facultatif)
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1h à 1h20
- Nombre de participants : entre 15 et 30 participants

## Déroulement :

- Demander aux participants quels sont les messages de haine les plus courants qu'ils lisent en ligne. Vous pouvez utiliser des exemples concrets, tels que « Ils nous volent notre travail ! », « Ces pédés », « Faites vos bagages et rentrez chez vous », « Les réfugiés ne sont pas les bienvenus », « L'Islam hors de Grande-Bretagne », « C'est toi la grosse garce qui mène une campagne pour avoir plus de femmes sur les billets de banque ? ».
- Leur dire que ces messages de haine ne sont que la partie visible de l'iceberg. Ces slogans ou discours ne sont que les expressions d'un récit, les aspects visibles, ou « morceaux » de celui-ci.
- Expliquer comment fonctionnent les récits oppressifs en utilisant l'exemple de « Ils nous volent notre travail ! » (voir annexe, tableau de référence 1). Leur dire qu'aujourd'hui, ils vont essayer de voir au-delà de la surface de l'iceberg et de détecter/analyser tous les messages implicites qui subsistent sous la surface.
- Répartir les participants en groupes de 4-5 personnes et leur dire de choisir un message de haine à analyser. La pointe de leur iceberg doit être le message haineux, tandis qu'ils doivent trouver les différents récits, tous les stéréotypes négatifs, les préjugés, les perceptions, les croyances et les valeurs, ainsi que tous les problèmes et conflits sociaux systémiques et structurels qui existent sous la surface.
- Leur donner des feuilles paperboard et des marqueurs pour dessiner leur iceberg. Ils doivent ensuite présenter les résultats de leur discussion en séance plénière.
- Terminer la session par un débriefing.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

Cette activité est une manière courante de comprendre une question donnée en profondeur. Il est plus facile de l'expliquer à l'aide d'un exemple. Veillez donc à ce que tous les participants suivent l'argument de l'exemple « Ils nous volent notre travail ! » (voir le déroulement).

Si les participants semblent avoir omis des points importants, vous pouvez les inciter à tenir compte de ces facteurs ou acteurs lorsqu'ils analysent ce qui existe sous la surface :

#### Les médias

- Politiciens/personnalités publiques
- Discours de haine dans la vraie vie
- Peu d'interaction entre le groupe X et le reste de la société
- Pression des pairs
- Discrimination sur le lieu de travail
- Facteurs économiques
- Écoles/éducation

### Bilan :

- Comment avez-vous trouvé l'activité ?
- Quels sont les principaux facteurs à l'origine des messages de haine ?
- Quelles en sont les conséquences majeures ? Pourquoi ?
- Comment les attitudes sociales contribuent-elles à causer le problème ?
- Quels rôles jouent les institutions ou les acteurs influent ?
- Quels facteurs seront plus faciles à traiter ? Les plus difficiles à traiter ? Pourquoi ?
- L'activité vous a-t-elle permis de mieux comprendre le problème ? Dans quelle mesure pensez-vous qu'il est important de trouver des moyens d'arrêter la propagation des discours de haine sur Internet ?
- L'activité vous aide-t-elle à le faire ? Comment pourriez-vous utiliser votre iceberg pour rendre les discours de haine contre certains groupes moins fréquents ?

### Pour aller plus loin :

- Si vous disposez de plus de temps, recherchez des solutions. Affichez une feuille paperboard et demandez au groupe de dresser une liste de solutions au problème. Quelles sont les solutions les plus pertinentes et les plus efficaces ? Comment élimineraient-elles ou atténueraient-elles les causes et/ou les conséquences de ces messages haineux ?

### Pour aller plus loin :

Si vous disposez de plus de temps, recherchez des solutions. Affichez une feuille paperboard et demandez au groupe de dresser une liste de solutions au problème. Quelles sont les solutions les plus pertinentes et les plus efficaces ? Comment élimineraient-elles ou atténueraient-elles les causes et/ou les conséquences de ces messages haineux ?

### Références :

Diversity Group Resources, disponible en anglais sur :

<https://diversityresource.wordpress.com/iceberg-activity-identity/>

### Annexes:

#### **ANALYSE D'UN RÉCIT OPPRESSIF**

« Ils nous volent notre travail ! »

La phrase « Ils nous volent notre travail », est un exemple de récit oppressif. C'est un récit puissant et difficile à contrer, en dépit des nombreuses études et recherches qui prouvent qu'il est faux ; il sert souvent à justifier le discours de haine raciste, les crimes motivés par la haine ou les politiques discriminatoires. La phrase n'est pas elle-même un récit : plusieurs éléments de l'intrigue sous-jacente sont implicites et doivent donc être déployés pour permettre une déconstruction.

Source : De Latour, A., Perger, N., Salaj, R., Tocchi, C. and P. Viejo Ortero (2017) : ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine, Conseil de l'Europe, pp. 68



## **IO2: Youth2Unite Manual**

**SESSION 3 : UTILISER DES CONTRE-RÉCITS  
ET DES RÉCITS ALTERNATIFS POUR  
L'AUTONOMISATION DES JEUNES**

## **SESSION 3 : UTILISER DES CONTRE-RÉCITS ET DES RÉCITS ALTERNATIFS POUR L'AUTONOMISATION DES JEUNES**

Il est important de combattre la discrimination, la haine et l'agitation sur internet. Outre les procédures telles que la suppression et le signalement, il est également possible de réagir directement à ce qui est dit. Même des questions critiques peuvent encourager les autres à réfléchir à leur publication. Il est également important de nommer la discrimination et le racisme afin que le discours de haine ne reste pas une expression normale et légitime de l'opinion. Une façon humoristique de réagir aux discours de haine consiste à poster des commentaires ironiques ou des memes (un lien, une image, une vidéo ou un fichier sonore qui se répand rapidement sur Internet). D'autres possibilités sont la démystification de mensonges ou de fausses informations, l'opposition de faits objectifs, ainsi que la diffusion de « contre-récits », par exemple sous forme de vidéos, d'images ou de commentaires.

Les contre-récits remettent en question les faits présentés, encouragent la réflexion, réfutent les arguments et privent ainsi le discours de haine de sa légitimité. Ils s'adressent aux personnes qui ont déjà des opinions populistes ou qui sympathisent avec elles. Le terme « contre-récit » mérite un regard critique. Après tout, le discours haineux est le véritable contre-récit, car il est dirigé contre des principes démocratiques généralement valables et socialement acceptés, ce qui est le récit dominant.

S'il est important de reconnaître et de démasquer les récits contenus dans les discours de haine (par exemple sous la forme de théories du complot, de rumeurs et de mythes), il est tout aussi important de les contrer par des récits positifs, dits alternatifs, par exemple de démocratie, de participation, de diversité et de solidarité. Ces récits alternatifs s'expriment « pour » quelque chose (démocratie, diversité, etc.) plutôt que « contre » quelque chose. Ils ne s'adressent pas tant aux individus qu'au grand public en occupant l'espace public, en influençant le discours social, en montrant des perspectives différentes et en dessinant des images alternatives d'une société (ouverte, diverse et sans discrimination). Les récits alternatifs sont, par exemple, des histoires personnelles, émotionnelles et authentiques dans lesquelles des personnes défendent une société ouverte, contribuent à la façonner et la vivent déjà. Il ne s'agit donc pas de « montrer et décrire le fonctionnement de la démocratie et du pluralisme, mais de raconter comment ils sont vécus, quels effets ils ont sur les personnes, quelles énergies ils libèrent, quelles solutions ils permettent, où ils commencent et où on les trouve déjà dans notre société » (Toxische Narrative. Monitoring rechts-alternativer Akteure, Amadeu Antonio Stiftung 2017, p. 33, original en allemand, traduction par les rédacteurs). Ces récits offrent aux jeunes des modèles, des idées et des exemples de la façon dont une société ouverte peut être vécue et les encouragent à se lever pour la défendre.

Il existe de nombreuses organisations et campagnes qui diffusent des contre-récits ou des récits alternatifs sur internet. En principe, tout le monde peut agir contre les discours de haine sur Internet sans connaissances préalables particulières et il est possible de développer des contre-récits ou des récits alternatifs et de mettre en œuvre une campagne dans le cadre du travail éducatif avec les jeunes. Vous trouverez un aperçu des différentes étapes de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation de votre propre campagne dans « The counter narrative handbook » (Institute for Strategic Dialogue 2016) ou dans le CampaignToolkit ([www.campaigntoolkit.org](http://www.campaigntoolkit.org)).

En outre, la brochure « ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine » (Conseil de l'Europe, 2917) offre un guide étape par étape avec de nombreux conseils et exemples pour mettre en œuvre votre propre campagne. Elle décrit les quatre phases suivantes :

### **Évaluation du récit oppressif**

Avant de concevoir un contre-récit ou un récit alternatif efficace, il est important de reconnaître et de comprendre le récit oppressif. Pour ce faire, il est utile d'analyser son contenu (par exemple, quelles sont les questions abordées ?), sa structure (par exemple, y a-t-il eu un déclencheur ou un conflit particulier ?) et son ton (par exemple, agressif, émotionnel, humoristique), l'intention qui le sous-tend, ainsi que le contexte (par exemple, historique, culturel, politique ou social) et le public cible. Toutefois, l'analyse de la stratégie de diffusion (support, lieu, moment), des données et des sources utilisées et, enfin et surtout, des effets obtenus (par exemple, qu'est-ce que le discours de haine a permis d'obtenir ?) est également importante.

### **Concevoir le contre-récit**

Si vous souhaitez créer un contre-récit ou un récit alternatif, vous devez d'abord réfléchir aux objectifs et à la vision que vous souhaitez atteindre (Quelle situation/quels types de situation souhaitez-vous atteindre ?) et à qui vous vous adressez (Qui souhaitez-vous atteindre ?). Cela a un impact direct sur le contenu du récit. Vous devez également vous assurer que le contre-récit ne reproduit pas de récits oppressifs mais fait référence aux droits de l'homme. Après cela, vous pouvez choisir le support et développer un plan d'action (vous trouverez un modèle pour un tel plan d'action dans la brochure « ALTERNATIVES... » mentionnée ci-dessus).

### **Mise en œuvre du contre-récit**

Vous pouvez maintenant mettre en œuvre le contre-récit ou le récit alternatif élaboré. Pour attirer toute l'attention, vous devez choisir le moment et le lieu avec soin. En outre, vous pouvez accompagner vos activités de relations publiques et de coopérations avec des personnes (influentes).

### **Suivi et évaluation du contre-récit**

En examinant et en évaluant vos activités, vous pouvez déterminer l'impact du contre-récit ou du récit alternatif et savoir si vous avez atteint les objectifs précédemment définis. Cela peut vous aider à développer de nouvelles stratégies. À cette fin, vous devez définir à l'avance des indicateurs pour mesurer les résultats. Par exemple, le nombre de clics, de likes et de commentaires fournit des informations importantes, mais vous pouvez également utiliser des enquêtes. À la fin de l'évaluation, vous pouvez tirer des conclusions en vue d'une action ultérieure (qu'est-ce que j'ai appris ? qu'est-ce que je changerais ou ferais d'une autre manière la prochaine fois ?)

Au total, la Session 3 comprend 10 activités qui peuvent être utilisées dans des ateliers avec des jeunes âgés de 15 à 25 ans. Ces activités sont destinées à être utilisées dans des sessions de formation qui abordent le thème de

l'utilisation de contre-récits et des récits alternatifs pour renforcer l'autonomie des jeunes. Les travailleurs jeunesse sont invités à utiliser autant d'activités qu'ils le jugent nécessaire afin de créer une session de formation complète et adaptée aux besoins de formation de leurs participants. Les activités sont considérées comme des outils ouverts et flexibles que chaque travailleur jeunesse peut modifier pour répondre aux besoins de formation et refléter le contexte et la réalité locale. En animant les activités incluses dans la session 3, les travailleurs jeunesse seront en mesure de développer, d'améliorer et de démontrer les compétences suivantes :

Session 3	Connaissances	Compétences	Attitudes
<b>Objectifs d'apprentissage</b>			
<b>Une fois cette session terminée et validée, les travailleurs jeunesse seront en mesure de</b>			
<b>Utiliser des contre-récits et des récits alternatifs pour l'autonomisation des jeunes</b>	<p>Comprendre ce que sont les contre-récits et les récits alternatifs ;</p> <p>Comprendre comment les contre-récits et les récits alternatifs peuvent combattre le discours de haine en ligne par des stratégies telles que l'humour et/ou les témoignages personnels ;</p> <p>Utiliser efficacement les quatre phases du développement d'un contre-récit (évaluation du récit oppressif, conception du contre-récit, mise en œuvre du contre-récit et suivi et évaluation du contre-récit).</p>	<p>Acquérir une meilleure connaissance quant à la manière d'utiliser les outils d'apprentissage de cette session pour changer les discours établis en utilisant des contre-récits et des récits alternatifs ;</p> <p>Renforcer leurs capacités afin d'animer des sessions avec brio avec des jeunes en utilisant les quatre phases du développement de contre-récits.</p>	<p>Développer des idées créatives et utiles</p> <p>Développer plusieurs idées et opportunités pour créer de la valeur, y compris de meilleures solutions aux défis existants et nouveaux.</p> <p>Apprendre à évaluer les idées qui fonctionnent le mieux ; S'engager dans une réflexion innovante ;</p> <p>Prendre des mesures pour mettre en œuvre une idée précise ;</p> <p>Travailler en collaboration au sein d'une équipe.</p>

### Pour plus d'informations :

« ALTERNATIVES, Les contre-récits pour combattre le discours de haine » (PDF, Conseil de l'Europe, 2017) : <https://rm.coe.int/wecan-eng-final-23052017-web/168071ba08https://>

Mouvement contre le Discours de Haine (campagne de jeunesse menée par le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe) : [nohatespeechmovement.org](http://nohatespeechmovement.org)

No Hate Speech Movement Deutschland: <https://no-hate-speech.de>

“The counter narrative handbook” (PDF, Institute for Strategic Dialogue 2016) [https://www.isdglobal.org/wp-content/uploads/2018/10/Counter-narrative-Handbook\\_1\\_web.pdf](https://www.isdglobal.org/wp-content/uploads/2018/10/Counter-narrative-Handbook_1_web.pdf)

CampaignToolkit (Institute for Strategic Dialogue): <https://www.campaigntoolkit.org/about-us/>

Toxische Narrative. Monitoring rechts-alternativer Akteure (PDF, Amadeu Antonio Stiftung 2017), en allemand, disponible sur : <https://www.amadeu-antonio-stiftung.de/w/files/publikationen/monitoring-2017.pdf>

Bundeszentrale für politische Bildung (Agence fédérale pour l'éducation civique), en allemand, disponible sur : <https://www.bpb.de/suche/?suchwort=counter+narrative&suchen=Suchen>

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S3A1**

**Nom de l'activité :**

**Le projet Abdullah-X**

**Objectifs**

- Comprendre ce que sont les contre-récits et les récits alternatifs
- Comprendre comment les contre-récits et les récits alternatifs peuvent combattre le discours de haine en ligne par des stratégies telles que l'humour et/ou les témoignages personnels

**Modalités :**

- Matériel : ordinateur portable, projecteur, paperboard
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1 h
- Nombre de participants : jusqu'à 20

## Déroulement :

Montrer la vidéo **Abdullah X : la vraie signification du Jihad** [https://www.youtube.com/watch?v=GrptDtDrbSU&feature=emb\\_logo](https://www.youtube.com/watch?v=GrptDtDrbSU&feature=emb_logo)

Abdullah X est un dessin animé représentant un adolescent musulman à la recherche de son identité et de sa place dans la société. Le personnage change d'apparence pour montrer qu'il ne s'agit pas d'une personne en particulier, mais qu'il peut s'agir de n'importe qui confronté à des problèmes d'identité, de foi, d'appartenance, de sens du devoir, de griefs, d'injustice, de confusion, etc. Le message est plus important que l'apparence du personnage. Le choix d'un personnage fictif est né de l'observation que de nombreux extrémistes utilisent leur récit pour créer une réalité alternative que les jeunes découvrent en ligne depuis leur chambre. L'objectif d'Abdullah-X est de contester radicalement les messages extrémistes en ligne à l'aide de connaissances percutantes, solides et spécialisées. Mais également, à la lumière d'une grande partie du contenu extrémiste, de fournir un divertissement, un engagement et de nourrir la curiosité des jeunes.

Laisser au groupe suffisamment de temps (environ 30 minutes) pour discuter de la vidéo et identifier les principales caractéristiques des contre-récits et des récits alternatifs. Le groupe doit analyser la stratégie du témoignage personnel d'Abdullah.

Aider le groupe à rassembler tous les commentaires sur un paperboard.

Terminer l'activité par un bilan. Reportez-vous à l'annexe pour obtenir des informations sur la discussion de clôture.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Consultez le site <http://www.abdullahx.com/> afin d'en savoir plus sur ce projet.

### Bilan :

- Comprenez-vous la différence entre les contre-récits et les récits alternatifs ?
- Pourquoi l'humour est-il un moyen important de lutter contre les discours de haine en ligne ?
- Qui est responsable/ capable de développer des contre-récits et des récits alternatifs ?

### Pour aller plus loin :

- Le concept d'utilisation de personnages animés dans les contre-messages en ligne est transférable à d'autres créateurs de contenu. Encouragez vos participants à trouver quel personnage et quel contre-message pourraient être développés dans leur pays.

### Références :

Bamberg, M. (2004) Considering counter narratives. Considering counter narratives: Narrating, resisting, making sense, 4, 351-371.

Tuck, H. & T. Silverman (2016) The Counter Narrative Handbook, Institute for Strategic Dialogue, disponible à l'adresse suivante : [https://www.isdglobal.org/wp-content/uploads/2016/06/Counter-narrative-Handbook\\_1.pdf](https://www.isdglobal.org/wp-content/uploads/2016/06/Counter-narrative-Handbook_1.pdf)

## Annexe

### GUIDE POUR LA DISCUSSION DE CLÔTURE SUR LES CONTRE-RÉCITS ET LES RÉCITS ALTERNATIFS

QUOI	POURQUOI	COMMENT	QUI
Communications stratégiques du gouvernement	Action visant à faire passer le message sur ce que fait le gouvernement, y compris les activités de sensibilisation du public.	Sensibiliser, établir des relations avec les principaux groupes d'intérêt et publics et corriger les informations erronées.	Le gouvernement
Récits alternatifs	Saper les récits extrémistes violents en se concentrant sur ce que nous sommes « pour » plutôt que « contre ».	Récit positif sur les valeurs sociales, la tolérance, l'ouverture, la liberté et la démocratie.	La société civile ou le gouvernement
Contres-récit	Déconstruire, discréditer et démystifier directement les messages extrémistes violents.	Contestation par l'idéologie, la logique, les faits ou l'humour.	La société civile

Source: Briggs, R. & S. Five (2013) *Review of Programs to Counter Narratives of Violent Extremism*, Institute for Strategic Dialogue.

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S3A2**

**Nom de l'activité :**

**Détectives de la diversité : Notre quartier  
est coloré !**

**Objectifs**

- Explorer son propre environnement
- Montrer des exemples positifs de « diversité »

**Modalités :**

- Matériel : cartes postales pour l'introduction, accès Internet, appareil photo si nécessaire, matériel de bricolage
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : une journée ou une semaine entière
- Nombre de participants : entre 3 et 30 participants

## Déroulement :

Pour introduire l'activité, demander aux participants de réfléchir au concept de « diversité ». Pour ce faire, leur demander de s'asseoir sur des chaises en cercle et de placer des cartes postales au milieu. Demander aux participants de choisir une carte qui aborde le thème de la « diversité » ou qui correspond à la phrase suivante : « Quand j'entends diversité, je pense à.... ». Chaque participant montre ensuite la carte choisie au groupe et complète la phrase « Quand j'entends diversité, je pense à.... ».

Ensuite, donner une brève définition de la diversité (il existe également sur Internet de courtes vidéos explicatives sur ce terme), comme la suivante : *Le terme « diversité » fait référence à la variété des personnes et des modes de vie. Toutes les personnes sont reconnues et valorisées, indépendamment de leur origine sociale ou ethnique, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur appartenance religieuse et de leurs capacités mentales ou physiques. Il ne s'agit pas seulement de reconnaître les différences, mais aussi les similitudes. Et il s'agit de mettre en évidence les rapports de force sociaux, car les caractéristiques identitaires sont valorisées différemment dans notre société et c'est ainsi que se créent les hiérarchies. La « diversité » est le contraire de la discrimination et de l'exclusion.*

Après cette introduction, orienter la discussion vers le propre environnement des participants. Continuer en posant certaines des questions suivantes :

Quelle est la situation dans votre quartier/village ?

Pouvez-vous penser à des exemples où cette diversité devient visible ?

Y a-t-il des personnes dans votre quartier/village qui sont actives pour la diversité ? Pouvez-vous imaginer pourquoi ils le font ?

Diviser ensuite les participants en petits groupes et leur dire de préparer l'exploration et la présentation de leur région. Vous pouvez par exemple les inciter à rechercher (sur Internet ou en demandant à des amis, des parents, etc.) quelles sont les institutions disponibles dans leur région. En fonction de la forme de présentation choisie, ils devront peut-être préparer des questions d'interview, élaborer un concept pour un collage de photos ou un plan de ville.

Laisser les petits groupes visiter les « lieux de diversité » dans leur quartier/village, parler aux gens, prendre des photos, etc. En fonction

du nombre de lieux et du temps disponible, les lieux peuvent également être répartis entre les petits groupes, de sorte que chaque petit groupe visite un ou deux lieux.

Les ramener en séance plénière où chaque groupe présentera ses résultats. Les participants doivent avoir la possibilité de parler de leurs expériences et de leurs sentiments, et le public doit pouvoir poser des questions et donner son avis.

Terminer l'activité par un bilan.

### **Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :**

Gardez à l'esprit qu'une façon de contrer les discours de haine sur Internet est de raconter des histoires positives (contre-récits ou récits alternatifs) sur la diversité, la solidarité, la communauté, la participation et la démocratie. L'idée de la méthode décrite dans cette activité est que les jeunes participants découvrent de telles histoires dans leur propre environnement, par exemple dans le quartier ou le village où ils vivent. En tant que « détectives de la diversité », ils doivent travailler en petits groupes et rechercher des lieux et des personnes qui « vivent la diversité », puis publier leurs résultats, par exemple :

- sous la forme d'un collage de photos ou d'une exposition avec des photos de « lieux de diversité » ;
  - en réalisant et en publiant des interviews de personnes qui « vivent la diversité » (site web, blog, journal, radio) ;
  - sous la forme d'un plan de ville avec des « lieux de la diversité »
  - sous la forme d'une visite guidée des « lieux de la diversité ».
- Notez que les lieux de la diversité peuvent être par exemple :
- un centre de jeunesse où se rencontrent des jeunes d'origines ethniques différentes ;
  - un centre de conseil pour les jeunes gays et lesbiennes ;
  - un club de sport qui s'engage contre le racisme ;
  - un magasin d'échange ou un grand magasin social ;
  - un jardin d'enfants inclusif.

## Bilan :

Pendant la présentation, vous pouvez utiliser les questions suivantes :

- Comment était-ce pour vous de visiter ces lieux de diversité ? Y êtes-vous déjà allé ? Qu'avez-vous entendu sur ces lieux auparavant ? Avec quel sentiment vous êtes-vous rendu sur ces lieux ?
- Quel effet cela vous a-t-il fait d'être dans ce lieu ? Qu'avez-vous ressenti ?
- Qu'est-ce qui vous a surpris/plu/ennuyé/déplu/fait réfléchir ?
- Souhaitez-vous raconter une expérience ou une rencontre ?
- Avez-vous une idée de la raison pour laquelle les gens de ce lieu s'engagent en faveur de la diversité ?

Après la présentation de tous les groupes et pendant le bilan, vous pouvez poser les questions suivantes :

- Après avoir entendu parler de différents lieux de diversité dans votre quartier, qu'est-ce qui vous a surpris/plu/ennuyé/déplu/fait réfléchir ?
- Votre vision de votre quartier a-t-elle changé ?
- Y a-t-il un ou plusieurs lieux que vous aimeriez visiter (à nouveau) ?
- À votre avis, que peuvent réaliser ces lieux de diversité ?
- Comment peut-on soutenir leur travail ?

## Pour aller plus loin :

- Vous pouvez suggérer aux participants de publier les résultats. Cela peut, d'une part, accroître la motivation des participants et, d'autre part, permettre au sujet d'atteindre un public plus large. Par exemple, un collage ou une exposition de photos peut être présenté dans un lieu public, des interviews peuvent être publiées sur un site Web ou dans un journal, une visite guidée publique de la ville peut être annoncée et réalisée, etc. Ils peuvent ainsi contribuer à rendre visibles les lieux de la diversité.

## Références :

Harbord-Blome, Mathis/Klären, Ina/Wollgarten, Sigrid im Auftrag des Informations- und Dokumentationszentrums für Antirassismusbearbeitung (IDA) (2019) Haltung zeigen! – jetzt erst recht. Bildungsmaterialien für Demokratie, Anerkennung und Vielfalt, (en allemand), disponible sur : <https://www.vielfalt-mediathek.de/mediathek/6915/haltung-zeigen-jetzt-erst-recht-bildungsmaterialien-f-r-demokratie-erkennung-u.html>

Greater Good Science Center, Diversity Defined, University of California, Berkeley, disponible sur : <https://greatergood.berkeley.edu/topic/diversity/definition#what-is-diversity>

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S3A3**

**Nom de l'activité :**

**Dystopie**

**Objectifs**

- Comprendre l'importance du storytelling et du contre-storytelling dans la lutte contre la discrimination et les discours de haine en ligne
- Aider vos participants à raconter leur propre histoire
- Identifier les problèmes sociétaux qui se cachent derrière les discours de haine et la discrimination

**Modalités :**

- Matériel : paperboard, stylos/marqueurs
- Durée de l'activité (y compris le débriefing) : 50 minutes à 1h10
- Nombre de participants : compris entre 20 et 25 participants

## Déroulement :

Pour une meilleure compréhension de l'activité, proposer une définition simple de la dystopie. Par exemple, sur Wikipédia, elle est définie comme « *Un récit de fiction qui décrit un monde utopique sombre* ». Dans le dictionnaire Larousse, elle est définie comme « *Une société imaginaire régie par un pouvoir totalitaire ou une idéologie néfaste, telle que la conçoit un auteur donné.* »

Répartir les participants en 5 groupes maximum. Chaque groupe se voit attribuer un groupe social qui fait particulièrement et couramment l'objet de discriminations et d'actes haineux.

Lire à voix haute le début de l'histoire qui suit et demander à chaque groupe d'écrire le scénario de leur propre film dystopique :

*En 2030, un nouveau gouvernement dirige le pays alors qu'une crise économique frappe le monde entier. Des experts proches du gouvernement désignent le groupe cible qui vous a été attribué comme responsable de l'ampleur de la crise. Les médias aux mains des gouvernants relaient ces fausses accusations, tandis que le gouvernement adopte des lois pour réglementer l'existence du groupe cible dans l'espace public.*

*C'est à vous d'imaginer la suite ! Imaginez une scène mettant votre personnage principal dans une situation où il est confronté à des commentaires et des actes discriminatoires et/ou haineux.*

Pour aider les participants à structurer leur histoire, leur proposer et distribuer une grille de structure de récit (voir annexe, **document 1**) et leur laisser suffisamment de temps pour conclure leur tâche.

Chaque groupe désigne un rapporteur qui lira le pitch devant les autres groupes.

Terminer l'activité par un bilan.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Afin d'initier l'exercice, proposez aux participants de commencer par imaginer les lois « anti » qui pourraient être mises en place par le gouvernement et qui pourraient provoquer les situations et ainsi faciliter la description de l'action.
- Notez que ces histoires peuvent impliquer des expériences personnelles sensibles. En tant qu'animateur, vous devez bien connaître le groupe et être sensible aux réactions émotionnelles ou aux commentaires blessants des participants.

### Bilan :

- Avez-vous trouvé l'exercice facile ou difficile ? Quels sont les éléments ou les moments qui vous ont paru difficiles ?
- Quelles étaient les différentes idées dans les groupes ?
- Les mêmes éléments se retrouvent-ils dans les différentes histoires ?
- Les histoires et les scénarios vous semblent-ils plausibles ? Pourraient-ils se dérouler ?
- À votre avis, si les films étaient réalisés, quelles seraient les réactions ?

### Pour aller plus loin :

- Sur la base des idées et des scénarios issus de l'exercice, vous pouvez aider les participants à filmer des mini-scénarios avec leurs téléphones portables. Cela pourrait faire partie d'une campagne de sensibilisation à la lutte contre la discrimination.
- Vous pouvez également proposer des exemples littéraires tels que 1984 de G. Orwell ou R.U.R. de Karel Capek.

## Annexe: Document 1

Le schéma narratif :

- 1) La situation initiale donne des informations sur le cadre temporel et spatial ainsi que sur les personnages. Dans un récit au passé, la première étape est généralement à l'imparfait.
- 2) L'élément perturbateur rompt cette situation stable et déclenche l'action. Il est souvent localisé grâce à un connecteur temporel (ex : Mais un jour...)
- 3) Dans cet exercice, on vous demande de travailler sur : les péripéties (ou actions) correspondant aux aventures des personnages.
- 4) L'élément de résolution marque la fin des aventures : il n'y a plus de problème à résoudre.
- 5) La situation finale est un retour à une nouvelle stabilité.

<p><b>Personnage principal : principales caractéristiques morales et physiques.</b></p> <p><b>Statut social</b></p>	
<p><b>Personnages secondaires : caractéristiques morales et physiques</b></p> <p><b>Statut social</b></p> <p><b>Relations ou interactions avec le personnage principal</b></p>	
<p><b>Contexte : lieux (aéroport, gare, école, lieu de travail, supermarché...)</b></p> <p><b>Interactions (dans une file d'attente, au guichet, au volant d'une voiture...)</b></p> <p><b>Contexte externe (après l'adoption d'une loi, devant le journal télévisé, pendant la visite du patron...)</b></p>	
<p><b>Les actions : Quelle discrimination ? (Quels mots, quelles actions ?)</b></p> <p><b>Échanges (positions de chaque personnage ? qui dit quoi ?)</b></p> <p><b>Quelles sont les réactions ?</b></p> <p><b>Conclusion de la scène : quelle fin est visible ? Quelles conséquences la fin peut-elle avoir sur le reste du film ?</b></p>	

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S3A4**

**Nom de l'activité :**

**Une recette positive contre les discours de  
haine en ligne**

**Objectifs**

- Analyser les discours de haine
- Proposer un contre-récit positif
- Comprendre, grâce au groupe et à chaque contribution individuelle, ce que sont les contre-récits et les récits alternatifs
- Vérifier les informations et identifier les faits

**Modalités :**

- Matériel : papier, marqueurs
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 30 à 45 minutes
- Nombre de participants : entre 4 et 20 participants

### Déroulement :

- Proposer aux participants des affirmations et/ou des récits tirés du web diffusant des pensées et des commentaires haineux et inspirés par des préjugés et des lieux communs.
- En utilisant l'affirmation/le récit de leur choix, demander aux participants (seuls ou en petits groupes) d'écrire leur recette positive en opposition aux ingrédients haineux de l'affirmation.
- Les participants peuvent utiliser le cadre suivant : Titre de la recette, Ingrédients, Touche personnelle, Préparation, Conseils de cuisson.
- Vous pouvez également leur distribuer un exemple de recette tiré du kit de formation des messagers positifs (voir l'annexe, document 1) qui a été élaboré dans le cadre du projet financé par le CER, Coalition des messagers positifs pour contrer le discours de haine en ligne (JUST/2015/RRAC/AG/BEST/8931).
- Encourager chaque participant/groupe à partager sa recette.
- Terminer l'activité après le débriefing.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Before starting to write their recipe, ask participants to identify the prejudices and commonplaces that could be relayed in the statement they have chosen to address.

### Bilan :

- Pouvez-vous identifier les points/phases communs de vos recettes qui pourraient nous aider à obtenir une recette commune contre le discours en ligne ?
- Pouvons-nous développer une compréhension commune des contre-récits et des récits alternatifs, ou de l'efficacité de l'humour et/ou des témoignages personnels ?

### Pour aller plus loin :

- Vous pouvez demander aux jeunes de rechercher des cas réels de contre-récits et de récits alternatifs en ligne (bonnes pratiques) et d'identifier les points communs avec leurs recettes.

### Références :

Coalition des messagers positifs pour contrer le discours de haine en ligne (équipe de projet) (2018) Kit de formation des messagers positifs, programme Droits, égalité et citoyenneté, disponible en anglais à l'adresse suivante :

[https://positivemessengers.net/images/library/pdfs/Training\\_kit\\_eng.pdf](https://positivemessengers.net/images/library/pdfs/Training_kit_eng.pdf).

### Annexe: Document 1

#### **Exemple de recette tirée du kit de formation des messagers positifs : Un guide avec du matériel de formation.**

**Recette :** Le numérique sans haine

**Ingrédients :** Un accès gratuit et de bonne qualité à Internet ; une poignée d'observateurs bénévoles engagés et francs ; 3 ou 4 médias disposés à couvrir des contre-récits positifs ; des témoignages personnels des personnes visées par la SST (Santé et Sécurité au Travail), selon les goûts.

**Arômes supplémentaires :** Attirer des personnalités publiques comme messagers positifs.

**Préparation :** Chaque fois qu'un événement déclenche la SST, les observateurs bénévoles alertent les médias pour qu'ils le rendent public et le rapportent, ce qui entraîne une réaction de la part des forces de l'ordre. Dans le même temps, les cibles du SST sont identifiées, et toutes deux se voient offrir un soutien émotionnel et un partage de leurs histoires et contre-récits.

**Conseils pour les cuisiniers :** Laissez les bons ingrédients parler d'eux-mêmes, ne faites pas trop cuire/ne donnez pas trop de goût aux histoires authentiques. Un vrai bon cuisinier n'a pas besoin d'équipements sophistiqués, juste de l'engagement et du courage. ... mais les erreurs font partie du processus. Apprenez et continuez.

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S3A5**

**Nom de l'activité :**

**Reportage photo**

**Objectifs**

- Raconter une histoire positive

**Modalités :**

- Matériel : pour chaque petit groupe (3-5 personnes), un appareil photo numérique/smartphone, un trépied et un ordinateur portable/tablette, si nécessaire, des costumes et des accessoires, et éventuellement des logiciels
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1 à 2 jours
- Nombre de participants : entre 3 et 30 participants

## Déroulement :

Dire aux participants qu'une façon de contrer les discours de haine sur Internet est de raconter des histoires positives (contre-récits ou récits alternatifs) sur la diversité, la solidarité, la communauté, la participation et la démocratie, et que cela peut se faire à l'aide d'un récit photographique. Avec cette méthode, les jeunes peuvent devenir actifs eux-mêmes et raconter et publier une histoire de façon créative.

Leur dire qu'aujourd'hui, ils vont créer un reportage photo sur un thème spécifique (par exemple, « la diversité », « la participation », « pas de discours de haine », « faire preuve de courage », « se lever contre la haine et la violence », etc.)

Lancer une brève séance de brainstorming, au cours de laquelle les participants peuvent aborder le sujet. Vous pouvez par exemple demander :

Que pensez-vous du sujet ?

Quelles images avez-vous en tête ?

Répartir les participants en petits groupes (3 à 5 personnes/groupe). Chaque petit groupe doit créer sa propre histoire en photos, en suivant des étapes spécifiques qui les guideront, à distribuer ou à écrire sur une feuille paperboard (voir annexe, **document 1**).

Chaque groupe présente son histoire en photos au grand groupe.

Terminer l'activité après le débriefing. Garder à l'esprit que, d'une part, les participants doivent avoir la possibilité de se faire des retours (appréciatif et constructif) sur les histoires en photos. D'autre part, il convient de faire référence à la signification des « histoires alternatives ».

## Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Si les histoires photographiques sont publiées, vous devez demander à chaque participant une déclaration de consentement/une déclaration de politique de confidentialité (selon l'âge des participants, les parents ou les tuteurs légaux doivent donner leur consentement).
- Si les participants ne veulent pas apparaître eux-mêmes sur les photos ou si aucun formulaire de consentement/déclaration de politique de confidentialité n'est donné, les personnages, objets, plantes, etc. peuvent également être photographiés et avoir leur mot à dire.

## Bilan :

- Avez-vous aimé cette activité ?
- Qu'avez-vous pensé du fait de trouver une histoire sur un thème donné ? Qu'avez-vous trouvé facile ? Qu'avez-vous trouvé difficile ?
- Comment avez-vous trouvé vos idées ?
- Pensez-vous que votre histoire est réaliste ?
- Que ressentez-vous lorsque vous voyez ces reportages photographiques ?
- Est-ce que vous voyez souvent de telles histoires positives dans votre vie quotidienne, par exemple sur Internet ? Pouvez-vous donner des exemples ?
- Pourquoi ces histoires positives, par exemple sur la démocratie, la participation, la diversité et la solidarité, sont-elles importantes ? Que peuvent-elles apporter ?

## Pour aller plus loin :

- Encouragez les participants à rechercher des exemples de récits alternatifs sur Internet et à les présenter avec leur histoire en photos au sein de leur communauté.

## Références :

Les participants peuvent également utiliser les plateformes suivantes pour créer leur histoire en photos :

Comic Life : <http://plasq.com/>

Book Creator : <https://bookcreator.com/>

## Annexe: Document 1

### COMMENT CRÉER UN REPORTAGE PHOTO

a. Les participants imaginent une histoire sur le sujet et l'écrivent.

- Que se passe-t-il ?
- Où et quand l'histoire se déroule-t-elle ?
- Quelles sont les personnes impliquées ?

b. Les participants créent un storyboard, ils planifient et dessinent concrètement les différentes images et les textes correspondants et notent les informations importantes (par exemple, où se déroule la scène ? Quels accessoires sont nécessaires pour la scène ? Quelles émotions sont montrées ?). En fonction de l'âge des participants et du temps disponible, il est judicieux de limiter le nombre d'images (entre 5 et 20 images) afin que l'histoire en photos ne devienne pas trop longue.

c. Les participants préparent les photos individuelles, si nécessaire, ils créent des accessoires et des costumes et ils s'entraînent à faire des arrêts sur image et à mimer des émotions, etc. Si nécessaire, les participants devront également s'occuper des détails techniques des appareils photo numériques/smartphones et s'entraîner à prendre des photos (quels sont les effets des différentes perspectives, des gros plans, du grand angle, des différents effets de lumière ?)

d. Les participants prennent les photos de leur histoire. Il est préférable de prendre plusieurs photos par scène afin de pouvoir sélectionner la meilleure par la suite.

e. Les participants éditent les photos sur l'ordinateur et ajoutent des bulles et du texte. Vous pouvez utiliser différents programmes pour modifier les photos et créer le reportage photo, par exemple PowerPoint, Word, Book Creator, Comic Life, etc. La version finale du reportage photo doit être enregistrée.

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S3A6**

**Nom de l'activité :**

**S'opposer au discours de haine**

**Objectifs**

- Sensibiliser aux moyens de contester les discours de haine en créant une publicité vidéo
- Comprendre les réponses appropriées aux discours de haine

**Modalités :**

- Matériel : papier A3, stylos, smartphones/appareils pour filmer
- Durée de l'activité (y compris le débriefing) : 4h (peut être divisée en deux sessions de 2h)
- Nombre de participants : petits groupes de 5 à 6 participants

### **Déroulement :**

- Répartir les participants en groupes et leur donner du papier et des stylos.
- Leur demander de diviser la feuille A3 en 6 cases pour créer un storyboard. Chaque groupe dessine 6 images à inclure dans un spot publicitaire pour sensibiliser les gens à la manière de s'opposer aux discours de haine. Leur story-board déterminera le contenu du spot.
- Chaque groupe doit organiser la façon dont il filmera son spot, les rôles et les responsabilités, la gestion du temps et identifier les ressources dont il aura besoin, comme les accessoires.
- Leur dire que chaque spot ne doit pas durer plus de 3 minutes et que les participants monteront la version finale de leurs vidéos.

### **Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :**

- Laisser les participants choisir le rôle qui leur convient le mieux. Par exemple, si un participant préfère être derrière la caméra plutôt que devant, respecter sa décision.
- Demander aux participants et, le cas échéant, à leurs tuteurs, leur consentement à participer à la réalisation du spot.

### **Bilan :**

- L'activité vous a-t-elle plu ?
- A-t-il été facile de répartir les responsabilités entre vous ?
- Avez-vous eu des désaccords ? Sur quoi ? Comment les avez-vous résolus ?
- A-t-il été facile de créer cette publicité pour sensibiliser les gens à la manière de s'opposer aux discours de haine ?
- Quel était votre objectif principal ? Pensez-vous que ce type de publicité contribue à favoriser le changement ?

### **Pour aller plus loin :**

- Suggérez aux participants de diffuser leur spot ou de le montrer à d'autres classes, centres communautaires et de l'utiliser comme point de départ d'un débat public. En outre, il est important que ces éléments médiatiques deviennent une nouvelle source de débat public.

### **Références :**

Cospe and Zaffiria (2018) Media Education and Hate Speech Workbook: Preventing and Combating Hate Speech by Understanding and Managing it, Rights, Equality & Citizenship Programme, disponible à l'adresse suivante :

[http://www.silencehate.eu/wp-content/uploads/2018/10/Bricks\\_SILENCEhate-ModulePresentation-2018\\_ENG.pdf](http://www.silencehate.eu/wp-content/uploads/2018/10/Bricks_SILENCEhate-ModulePresentation-2018_ENG.pdf)

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S3A7**

**Nom de l'activité :**

**Je peux penser différemment !**

**Objectifs**

- Encourager les jeunes à réfléchir de manière critique à différents cas de discours de haine en ligne
- Approfondir les connaissances des jeunes sur la façon d'utiliser les contre-récits et les récits alternatifs lorsqu'ils sont témoins d'un discours de haine en ligne
- Participer à des discussions sur des sujets complexes et délicats
- Collaborer au nom d'une cause commune
- Explorer les différentes formes de discours de haine en ligne

**Modalités :**

- Matériel : environ 5 ou 6 copies des documents 1 et 2, plusieurs feuilles paperboard, des marqueurs, beaucoup d'espace pour faire travailler 4 ou 5 groupes, un accès à Internet (facultatif)
- Durée totale de l'activité (y compris le bilan) : 1h à 1h20
- Nombre de participants : entre 15 et 20 participants

### **Déroulement :**

- Demander aux participants ce qu'ils entendent par les termes « contre-récits » et « récits alternatifs », et comment ils peuvent combattre les discours de haine. Discuter brièvement avec les participants (voir annexes : tableau de référence 1).
- Répartir les participants en groupes de 4 à 5 personnes et leur dire qu'ils vont travailler à l'élaboration de contres-récits et de récits alternatifs. La moitié des groupes développera un contre-récit et l'autre moitié un récit alternatif « contre » des récits haineux bien établis. Attribuer à chaque groupe un cas de discours de haine en ligne (voir études de cas du document 1 disponible en annexe). Attention, les études de cas indiquent comment le cas a été résolu mais vous ne devez pas donner ces informations à vos groupes de travail ; vous pourrez en discuter pendant leur présentation et/ou lors du bilan.
- Remettre à tous les groupes le document 2 (voir annexes) et leur dire qu'ils doivent utiliser les outils et les questions donnés pour modifier les récits des discours de haine. La moitié d'entre eux se concentrera sur le développement d'un contre-récit, tandis que l'autre moitié se concentrera sur le développement d'un récit alternatif.
- Donner suffisamment de temps aux groupes pour développer leurs contre-arguments.
- Ils devront ensuite présenter les résultats de leur travail de groupe de manière visuelle à l'aide de feuilles paperboard. Lorsque les groupes auront terminé, chacun d'entre eux fera une présentation en plénière.
- Terminer l'activité par un bilan.

### **Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :**

- Vous devez alterner entre les groupes et les aider à trouver des idées.
- Ces questions sont assez délicates et vous devez vous attendre à ce que certains participants deviennent émotifs en se rappelant de mauvaises expériences. Préparez-vous bien et envisagez de faire appel à une personne compétente en la matière pour vous aider.

### Bilan :

- Lorsque chaque groupe présente le résultat de sa propre discussion en séance plénière, demander au reste des participants de poser des questions. Lorsque chaque groupe a terminé, discuter avec ce dernier de la manière dont le cas a été résolu.
- Après la présentation de chaque groupe, demander aux participants s'ils ont aimé l'activité.
- Était-ce facile d'écrire un contre-récit/récit alternatif ? Pourquoi ?
- Que ressentez-vous après avoir travaillé ensemble pour développer des arguments alternatifs ?
- Cela se passe-t-il ainsi dans la vie réelle ? Comment ?

### Pour aller plus loin :

Encourager les participants à dresser une liste des discours de haine qu'ils rencontrent en ligne, par exemple via les plateformes des réseaux sociaux. Ils peuvent utiliser le site Web suivant à titre d'exemple : <https://americasvoice.org/trumphatemap/>

### Références :

De Latour, A., Perger, N., Salaj, R., Tocchi, C. and P. Viejo Ortero (2017) : ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine, Conseil de l'Europe

In Vare (2000) The State of Narrative Non-Fiction Writing, Nieman Reports, disponible en anglais sur :

<https://niemanreports.org/articles/the-state-of-narrative-nonfiction-writing/>

## Annexe: Tableau de référence 1

### LES CONTRE-RÉCITS ET LES RÉCITS ALTERNATIFS

- Les contre-récits et récits alternatifs combattent le discours de haine en discréditant et en déconstruisant les récits violents sur lesquels il se fonde. Ils proposent aussi des récits fondés sur les droits de l'homme et les valeurs démocratiques, telles que l'ouverture, le respect de la différence, la liberté et l'égalité. Ces récits le font de plusieurs manières. Certains opposent aux idées fausses des faits, issus de sources crédibles et diversifiées. Cependant, la recherche et la pratique montrent qu'il est souvent inefficace de présenter simplement des faits et des informations. Pour apporter un nouvel éclairage, les récits doivent entrer en résonance avec ce que les gens savent, avec ce qu'ils vivent concrètement, et avec leurs émotions et leurs besoins. Certains moyens sont fréquemment utilisés : passer par l'humour et la satire, évoquer des liens affectifs avec le sujet abordé, offrir des espaces de contact direct avec des gens qui pensent différemment, ou donner l'occasion de vivre en personne un autre récit.

Source : De Latour, A., Perger, N., Salaj, R., Tocchi, C. and P. Viejo Ortero (2017) : ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine, Conseil de l'Europe, p. 78

## Annexe: Document 1

**Étude de cas 1** : Pijus Beizaras et Mangirdas Levickas (nés en 1996 et 1995), sont deux ressortissants lituaniens qui entretiennent une relation homosexuelle. Le 8 décembre 2014, M. Beizaras publie de manière publique une [photographie](#) d'eux s'embrassant sur sa page Facebook. En publiant cette photo, le couple souhaitait officialiser le début de leur relation, ainsi que tester le niveau de tolérance de la population lituanienne. La photo a généré environ 800 commentaires, dont la majorité était des commentaires de haine. Exemple :

Source: <https://strasbourgobservers.com/2020/02/07/a-picture-of-a-same-sex-kiss-on-facebook-wreaks-havoc-beizaras-and-levickas-v-lithuania/>

« Parce que vous êtes des pédés, et que les enfants peuvent voir des photos comme celles-ci, il n'y a pas que les Juifs qu'Hitler aurait dû brûler »

« Putain de pédés, brûlez en enfer, ordures »

« À mort... »

« Hé les pédés - Je vous offre un voyage de noces gratuit au crématorium. »

« Je vais vomir ... ils devraient être castrés ou brûlés ; soignez-vous, crétiens, je dis ça comme ça »

« Racaille ! Dans la chambre à gaz avec ces deux-là »

« Oh, bordel de merde... foutez le camp de Lituanie et ne nous faites pas honte, putain de bouffon, on devrait mettre votre tête sous une voiture et dans la corde, putain de pédale. »

### COMMENT L'AFFAIRE A ÉTÉ RÉSOLUE (pour les animateurs uniquement)

: Dans une affaire de discours de haine contre des homosexuels sur Facebook, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a rendu un arrêt important et bien documenté (61 pages). La CEDH a estimé que les autorités lituaniennes avaient violé la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) parce qu'elles n'avaient pas rempli leur obligation de protéger les personnes victimes de discrimination (article 14) et celle de les protéger contre la violation de leur vie privée (article 8). La Cour européenne des droits de

l'homme est également arrivée à la conclusion que la Lituanie n'a pas répondu efficacement aux plaintes des plaignants pour discrimination en raison de leur orientation sexuelle, et que cela constituait une violation de l'article 13 de la CEDH (droit à un recours effectif). Dans cette affaire, les autorités lituaniennes avaient refusé d'ouvrir une enquête préliminaire sur les messages incitant à la haine et à la violence basés sur l'orientation sexuelle qui avaient été signalés préalablement. La Cour européenne des droits de l'homme a fondé ses conclusions sur l'obligation des autorités étatiques d'assurer la jouissance effective des droits et libertés garantis par la CEDH, cette obligation revêtant une importance particulière pour les personnes ayant des opinions impopulaires ou appartenant à des minorités, car elles sont plus vulnérables face aux discriminations. Selon l'arrêt les autorités doivent combattre les discours de haine et les crimes de haine homophobes, en appliquant le droit pénal, une exception justifiée et nécessaire à la liberté d'expression.

**Étude de cas 2 :** Un métropolite grec orthodoxe de l'Église de Grèce a publié sur son blog un texte homophobe qui a été largement partagé. Dans un élan de colère, il encourageait ses lecteurs et ses fidèles à « cracher sur eux » et à les « noircir » par la violence, affirmant qu'ils ne sont pas humains. Il a notamment écrit :

*« L'homosexualité est une dérive des lois de la nature ! C'est un crime social ! C'est un péché ! Donc, ceux qui la vivent ou la soutiennent ne sont pas des gens normaux ! Ce sont des rebus de la société ! [...] Je vous le conseille : ne les approchez pas ! Ne les écoutez pas ! Ne leur faites pas confiance ! Ils sont maudits ! C'est leur droit, bien sûr, de vivre comme ils veulent mais en secret, en privé ! Mais certaines personnes déshonorées ne peuvent pas défendre publiquement les passions de leur âme ! »*

Source : [http://mkka.blogspot.com/2015/12/blog-post\\_9.html](http://mkka.blogspot.com/2015/12/blog-post_9.html)  
(disponible uniquement en grec)

**COMMENT LA SITUATION A ÉTÉ RÉSOLUE (pour les animateurs uniquement) :** Son billet de blog a fait suite à la législation mise en place par le gouvernement de l'époque pour étendre le statut de partenariat domestique aux couples de même sexe, leur accordant des droits similaires à ceux des personnes mariées. Par ailleurs, l'ancien métropolite de Kalavrita et Aigialeia a fait appel devant la Cour suprême, demandant l'annulation de sa condamnation pour discours de haine contre les LGBTQI et abus de sa fonction ecclésiastique dans un texte extrêmement homophobe qu'il a publié sur son blog, et qui a été dénoncé par 9 militants LGBTQI. La Cour suprême a rejeté l'appel d'Ambrosios, selon une décision annoncée en juin 2020.

**Étude de cas 3 :** Reham Saeed, une présentatrice de télévision égyptienne, a déclaré dans son émission « Sabaya » que les personnes en surpoids sont un fardeau pour leur famille et l'État ». Au cours de son émission « Sabaya » sur al-Hayah TV, Reham Saeed a déclaré que de nombreuses femmes en surpoids ne sont pas féminines et ne sont pas heureuses « à cause des toxines présentes dans leur corps ». Elle a ajouté que les hommes ne sont pas attirés par les femmes en surpoids et qu'ils quittent souvent leurs épouses obèses ou rompent leurs fiançailles.

Source (en anglais) : <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-49510051>

**COMMENT LA SITUATION A ÉTÉ RÉSOLUE (pour les animateurs uniquement) :** L'instance de régulation des médias du pays a déclaré que Saeed avait utilisé des mots et des phrases clairement offensants pour les femmes Égyptiennes. Saeed s'est défendue dans un post sur son compte Instagram et a déclaré qu'elle prenait sa retraite.

**Étude de cas 4 :** Louis Duxburyn un étudiant de 22 ans, a appelé à ce que les musulmans soient « exterminés de la surface de la terre » dans une vidéo Facebook de 17 minutes (publiée en 2017). Louis Duxbury a lancé cet « appel aux armes » peu après une série d'attaques terroristes en 2017 qui ont eu lieu à Westminster, lors d'un concert d'Ariana Grande à la Manchester Arena, au London Bridge et à Finsbury Park.

Source en anglais : <https://metro.co.uk/2019/12/06/student-jailed-facebook-post-saying-muslims-wiped-off-earth-11280501/?ito=cbshare>

**COMMENT LA SITUATION A ÉTÉ RÉSOLUE (pour les animateurs uniquement) :** Louis a fait face à un procès fin 2019 à la York Crown Court, où le jury l'a déclaré coupable d'incitation à la haine religieuse après avoir délibéré pendant trente minutes.

**Étude de cas 5 :** Pour la deuxième fois ces derniers mois, le système scolaire du comté de Baldwin se retrouve à enquêter sur un incident à caractère politique dans l'une de ses écoles. Le dernier en date concerne une photo, partagée sur les réseaux sociaux samedi, de deux élèves du lycée Robertsdale qui se tiennent debout et souriantes avec la mascotte de l'école. L'une des filles tient un panneau officiel de soutien au président Donald Trump, sur lequel on peut lire « Making America Great Again » (« rendre à l'Amérique sa grandeur d'antan »). L'autre tenant un panneau fait maison sur lequel on peut lire « Put the Panic Back in Hispanic » (« renvoyer la panique chez les Hispaniques »).

Source en anglais : [https://www.al.com/news/mobile/2017/09/baldwin\\_school\\_officials.html](https://www.al.com/news/mobile/2017/09/baldwin_school_officials.html)

**COMMENT CETTE SITUATION A ÉTÉ RÉSOLUE (pour les animateurs uniquement) :** Le superintendant du comté de Baldwin, Eddie Tyler, a déclaré dans un communiqué que « l'administration de l'école, ainsi que mon bureau, suivent l'affaire ».

## Annexe: Document 2

	Contre-récit	Récit narratif
<b>Comment ?</b>	Contredire directement un récit oppressant	Créer une vision alternative de la société
<b>Quoi ?</b>	Saper l'autorité et les mythes sur lesquels repose l'oppression	Expliquer pourquoi les choses sont comme ça. Cela permet d'examiner la question sous un angle différent ;
<b>Où et quand ?</b>	Petite échelle, période de temps plus courte	Projet de grande envergure, à long terme
<b>Par exemple ?</b>	<p>Briser les mythes discriminatoires concernant un certain groupe de la société par le biais d'une campagne d'information publique.</p> <p>Témoignages de personnes ayant eux-mêmes tenus des propos haineux à un moment de leur vie et sur les impacts négatifs que ces comportements extrémistes ont eu sur leur vie.</p> <p>Peinture d'une fresque célébrant la diversité sur des commentaires racistes écrits sur les murs.</p>	<p>Campagne « Tous différents - Tous égaux », une campagne de promotion des droits de l'homme.</p> <p>Rapports sur les rencontres entre jeunes dans le cadre du dialogue interconfessionnel.</p> <p>Documentaires sur la vie des réfugiés les décrivant comme des êtres humains et non comme des criminels.</p> <p>Série d'affiches montrant comment les pères peuvent aussi bénéficier du congé de paternité et s'occuper des enfants (un rôle souvent assumé par les mères).</p>

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S3A8**

**Nom de l'activité :**

**Évaluer les comportements**

**Objectifs**

- Comprendre le type de valeurs que nous utilisons pour évaluer les situations et réagir
- Accepter les différents points de vue et opinions

**Modalités :**

- Matériel : papier et stylo pour chaque participant
- Durée de l'activité (y compris le débriefing) : 40 minutes
- Nombre de participants : n'importe quelle taille

## Déroulement :

Présenter aux participants un scénario mettant en scène 3 personnages et détaillant leurs comportements. Demander aux participants de classer les personnages par ordre de comportement perçu comme « inapproprié/mauvais ».

Les 3 personnages sont : James, Jack et Mme Smith, et le scénario est le suivant :

*James a refusé de s'asseoir à côté d'une fille en classe car il pensait qu'elle était une kamikaze car elle avait toujours un sac à dos avec elle. James n'a pas voulu lui dire pourquoi il ne voulait pas s'asseoir à côté d'elle, il s'est simplement éloigné. Jack, le meilleur ami de James, a décidé de dire à toute la classe pourquoi il ne voulait pas s'asseoir à côté de la fille, déclarant ne pas partager son opinion, mais il a ainsi encouragé tout le monde à rire de l'attitude inappropriée de James. Mme Smith, témoin de ce comportement, le qualifie de « stupide » et demande à tout le monde de s'asseoir à la place qui leur revient, y compris James.*

Encourager les participants à débattre de qui est le plus en faute dans cette situation. Les questions suivantes peuvent guider la discussion :

- Sur quoi l'opinion de Jacques est-elle fondée ?
- Pourquoi Jack a-t-il partagé l'information avec tout le monde ?
- Jack partage-t-il la même opinion ?
- Y a-t-il une raison pour laquelle Jacques n'a pas voulu lui dire pourquoi il ne voulait pas s'asseoir à côté d'elle ?
- Pourquoi Mme Smith n'a-t-elle pas contesté son comportement ?
- Les actions de Mme Smith étaient-elles dans l'intérêt de la victime ?

Une fois que les participants ont discuté et débattu en détail, leur demander de déterminer quelle aurait été l'action appropriée à entreprendre pour chacun des personnages.

## Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Encouragez les participants à expliquer leur raisonnement et leur logique concernant le classement des comportements.
- Utilisez le scénario pour explorer des questions connexes telles que les préjugés, les idées fausses et les stéréotypes.

### **Bilan :**

- L'activité vous a-t-elle plu ?
- A-t-il été facile de déterminer quel comportement était inapproprié et quel autre ne l'était pas ? Quels genres de valeurs peuvent nous guider ?
- Comment réagiriez-vous si vous étiez témoin d'un événement similaire ?

### **Références :**

Gurgen Balasanyan (2011) Intercultural Learning and Non-Formal Education, Gyumri State Pedagogical Institute, disponible sur :

<https://www.toolfair.eu/ff6/sites/default/files/tools/2011-09-29/Thesis%20all%20in%20One%20-%20Updated%20NE.pdf>

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S3A9**

**Nom de l'activité :**

**« Le laboratoire du sculpteur »**

**Objectifs**

- Utiliser efficacement les quatre phases du développement d'un contre-récit (évaluation du récit oppressif, conception du contre-récit, mise en œuvre du contre-récit et suivi et évaluation du contre-récit)
- Améliorer la pensée critique des jeunes sur les moyens d'aborder et de modifier les idées, les croyances et les comportements liés aux discours de haine, à la discrimination et à la violence

**Modalités :**

- Matériel : feuilles paperboard
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1 h30
- Nombre de participants : jusqu'à 20

## Déroulement :

- Diviser le groupe en 4 sous-groupes.
- Le premier groupe joue le rôle des statues du laboratoire des sculpteurs. Leurs attitudes et expressions immobiles représentent la haine ! L'animateur peut leur fournir des mots/des notions à représenter en tant que statues, par exemple, haine, discrimination, rage, victime, violence, vulnérabilité, etc. Il peut également préciser que la notion peut être représentée en utilisant le corps, le visage et/ou différentes formes. Cela aidera les « statues » à prendre les poses adéquates.
- Le deuxième groupe est celui des sculpteurs qui sont appelés à « corriger » les attitudes et les expressions des statues en opérant des alternances dans leur nature immobile. Les sculpteurs sont censés changer la pose/le visage de la statue, soit en positionnant le corps ou le visage de la statue différemment, soit en donnant aux statues des instructions verbales de changement. L'animateur demande aux sculpteurs de modifier leurs statues afin qu'elles représentent quelque chose de différent, de plus positif, en réponse aux représentations négatives que les statues ont déjà.
- Le troisième groupe est le public qui suggère et annonce un titre pour chacune des différentes sculptures. L'animateur peut demander aux participants du troisième groupe de réfléchir à différents titres et de se mettre d'accord sur le titre final, en fournissant de brèves explications sur le nouveau titre choisi (pourquoi ce nouveau titre ? comment la statue représente-t-elle le nouveau titre ? quelle différence fondamentale y a-t-il entre la statue avant et après l'intervention du sculpteur ?)
- Le quatrième groupe rassemble toutes les étapes du processus susmentionné sur une feuille paperboard et évalue le succès des interventions des sculpteurs. Ils peuvent écrire sur la feuille des mots et des phrases clés représentant le processus de transformation de quelque chose de rigide et immobile en quelque chose de plus positif et flexible. Ils peuvent également évaluer le travail effectué par les sculpteurs, la position finale de la statue et le titre final fourni par le « public » (s'il représente efficacement la nouvelle statue), etc.
- Terminer l'activité par un bilan.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Le jeu théâtral est une méthode qui vise l'apprentissage par l'expérience : nous apprenons mieux lorsque nous faisons des choses, lorsque nous nous impliquons dans des situations. La pièce fait appel à l'imagination et tente de faire jouer différents rôles aux participants. Pour jouer, il faut un climat clément et un respect mutuel. Vous pouvez encourager la participation en vous engageant dans cette voie.

### Bilan :

Savez-vous quelles sont les quatre phases de développement des contre-récits et ce qu'elles impliquent ? Le but de l'activité est de faire l'expérience de ces phases et de réfléchir à vos propres pensées et pratiques face à des messages qui impliquent des représentations et des attitudes.

**Évaluer** : analyser l'histoire telle qu'elle est racontée par un individu et évaluer les techniques de langage et de communication.

**Concevoir** : réécrire l'histoire sur la base d'un récit différent des événements.

**Mettre en œuvre** : réécrire l'histoire

**Contrôler et évaluer** : identifier et communiquer clairement les expériences de votre public.

Qu'avez-vous ressenti lorsque vous avez endossé le rôle spécifique qui vous a été attribué ? Demandez à tous les groupes de donner leur avis sur ce qu'ils ont ressenti pendant l'activité (en tant que statues, sculpteurs, public, journalistes).

Quelle a été la partie la plus facile ou la plus difficile de l'activité ?

Quelles ont été vos réflexions sur le processus de transition ?

Comment pouvons-nous évaluer de manière critique les événements, les comportements et les attitudes et comment pouvons-nous remodeler une histoire ou un événement en termes purement objectifs ?

### Pour aller plus loin :

- *Développez votre propre contre-récit sur un problème de votre communauté locale.*

### Références :

Tuck, Henry & Silverman, Tanya (2016) The Counter-Narrative Handbook, Institute for Strategic Dialogue, disponible sur : [https://www.isdglobal.org/wp-content/uploads/2016/06/Counter-narrative-Handbook\\_1.pdf](https://www.isdglobal.org/wp-content/uploads/2016/06/Counter-narrative-Handbook_1.pdf)

Institute for Strategic Dialogue (2020) The campaign toolkit, disponible sur : <https://www.campaigntoolkit.org/>

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S3A10**

**Nom de l'activité :**

**Changer le récit grâce au théâtre de  
l'opprimé**

**Objectifs**

- Donner aux gens les moyens de surmonter les inégalités, la discrimination et les préjugés fondés sur les rôles de genre, les identités sexuelles, etc. au sein des communautés
- Comprendre et identifier une situation d'oppression
- Offrir une plate-forme aux personnes opprimées pour qu'elles puissent exprimer leurs préoccupations et trouver des solutions
- Offrir une opportunité et un espace où tout le monde peut être entendu
- Faire l'expérience de la manière dont les récits peuvent être modifiés

**Modalités :**

- Matériel : un grand espace de travail pour 4 ou 5 groupes, du papier et des stylos pour l'écriture du scénario, différents objets/accessoires pour la phase de jeu
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1h30 à 2h10
- Nombre de participants : entre 15 et 30 participants

## Déroulement :

Commencer l'activité par un échauffement physique (étirements, concentration, etc.). Ce processus préparera vos participants mentalement et physiquement à la tâche qui les attend.

Expliquer aux participants qu'ils vont explorer aujourd'hui un type d'activité théâtrale interactive appelé « Théâtre de l'opprimé », qui leur permettra d'en savoir plus sur les dynamiques de pouvoir et les structures sociales cachées qui sous-tendent les interactions quotidiennes, ainsi que sur la manière dont les récits peuvent être modifiés.

Présenter les termes « théâtre de l'opprimé » et « théâtre forum » (voir annexe, **tableau de référence 1**).

Répartir les participants en groupes de 4 à 6 personnes et commencer à expliquer les phases qui suivent.

### **PHASE 1 : Identification du problème**

Demander à chaque groupe de choisir une forme d'oppression et/ou un moment où une personne peut faire l'expérience de la haine/du discours de haine. S'il est conseillé d'encourager les groupes à identifier leurs propres expériences d'oppression (et en particulier à penser à un moment de leur vie où ils ont été victimes de discours de haine, d'inégalité et/ou de discrimination) comme matériau de base pour les pièces de théâtre forum, vous pouvez également choisir de fournir aux participants des scénarios qui traitent spécifiquement de l'inégalité et de l'oppression afin d'éviter que des expériences personnelles et blessantes soient entendues (voir annexe, **document 1**).

### **PHASE 2 : Mise en place des personnages et écriture du scénario**

Sur la base de la forme d'oppression/haine choisie, chaque groupe commencera à concevoir une pièce pour le Forum, à savoir un petit scénario dans lequel l'oppression/haine ou le problème sélectionné est au cœur des préoccupations. Faire le point avec chaque groupe pour répondre aux questions et s'assurer que les groupes progressent dans leur tâche. Globalement, la structure de la pièce doit impliquer un protagoniste, la personne opprimée qui est vaincue ou frustrée par l'antagoniste ou l'oppresseur, qui, contrairement au protagoniste, peut-être une entité multiple. La pièce n'a pas besoin d'être parfaite ou complète, mais elle doit inclure le lieu, l'exemple d'oppression abordé, un aperçu des événements et quelques dialogues possibles.

### **PHASE 3 : Improvisation et répétition**

Informez chaque groupe qu'ils disposent de 5 à 8 minutes pour répéter. À cet instant, chaque participant-acteur endosse son personnage et établit des liens entre les acteurs et le facilitateur.

#### **PHASE 4 : Représentation/Action**

Allouer un espace de représentation et un espace pour le public dans la salle où vous travaillez. Inviter chaque groupe à présenter sa pièce du Forum devant le reste du groupe, qui servira de public. Endosser le rôle du Joker pendant les pièces du théâtre forum (voir annexe, **tableau de référence 2** pour les spécificités du rôle du Joker).

Expliquer clairement que le public va assister à une représentation qui montre un problème/une question/une situation d'oppression/de haine. La représentation ne doit pas durer plus de 5 minutes.

À la fin de la représentation, donner au public le temps de discuter en groupe sur la situation et sur les possibles solutions en vue de modifier le récit ou la série d'événements.

La représentation pourra alors être répétée. À tout moment, n'importe quel membre du public peut crier « Stop ! », monter sur scène et prendre la place du personnage central (protagoniste), afin d'essayer de changer la série d'événements en adoptant une narration différente. Leur expliquer qu'ils n'ont pas besoin d'expérience en matière de jeu d'acteur pour participer à cette activité. Ce dont ils ont besoin, c'est d'idées sur la manière de modifier les événements afin de modifier efficacement la narration et de résoudre le problème.

Les membres du public peuvent également présenter de nouveaux personnages qui pourraient soutenir les autres personnages qui souhaitent changer. Toutefois, si personne ne se lève, la représentation se poursuivra comme la première fois et la série d'événements restera donc inchangée.

#### **PHASE 5 : Analyse et évaluation finale avec l'équipe**

Expliquer que les récits alternatifs peuvent proposer plusieurs options pour résoudre un problème, et non pas une seule solution, et qu'ils contribuent ainsi à modifier les stéréotypes négatifs, à faire appel aux valeurs démocratiques et à appeler à la coopération et au dialogue comme moyen d'aborder les problèmes et leurs causes profondes.

Poursuivez avec le débriefing.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Lors de la représentation, vous pouvez rencontrer certaines difficultés, comme par exemple des garçons jouant des rôles féminins uniquement pour se moquer, des spectateurs renforçant les stéréotypes et étant verbalement violents, des spectateurs ne voulant pas mettre fin à l'intervention et voulant rester jusqu'à la fin de la pièce. Pour cela, le Joker/l'animateur doit toujours être capable de trouver des solutions sur place, quant aux acteurs d'être capables de coopérer avec lui pour une solution rapide, même au moment de la situation, afin de ne pas aggraver le reste du public.
- Pendant la troisième phase, les répétitions scéniques jouent un rôle important dans la réussite du projet et pour le bien-être de l'équipe de travail. Dans cette phase, chaque acteur assume son personnage et établit des liens entre les acteurs et le Joker/animateur. Ces relations sont extrêmement importantes pour le bon déroulement des répétitions, des représentations et par conséquent de l'ensemble des méthodes.
- Durant la quatrième phase, vous devez être conscient que, même si vous montrez une situation familière au groupe cible, celui-ci peut être réfractaire au changement. Malheureusement, ces situations ne peuvent pas fonctionner avec un plan prédéterminé et cela dépend des compétences du Joker/animateur et des acteurs pour lever la barrière et éviter un quasi-échec. Une des solutions serait que l'équipe propose une approche légèrement différente (en introduisant d'autres éléments, d'autres personnages).
- Vous devez toujours être à portée de main pour guider et soutenir ceux qui sont un peu nerveux.
- Il est conseillé d'introduire des jeux d'échauffement basés sur l'émotion, la mémoire musculaire/sensorielle et l'imagination entre toutes les étapes du théâtre forum. Vous pouvez les réaliser avec les acteurs-participants.

### **Bilan :**

- Comment avez-vous trouvé l'activité ?
- Qu'avez-vous ressenti lorsque vous avez adopté le rôle de l'opprimé/oppresseur ? Était-ce difficile ?
- Qu'avez-vous ressenti lorsque vous avez eu la possibilité de modifier le récit/la série d'événements ? Avez-vous rencontré des difficultés pour trouver une solution ?
- Le fait de pouvoir changer le récit vous a-t-il donné du pouvoir ?
- Pensez-vous que cela puisse se produire dans la réalité ? Comment ? Était-ce facile ou difficile ?
- Comment les récits alternatifs peuvent-ils nous renforcer ou renforcer les groupes marginalisés ?
- À quel type de contre-récits ou de récits alternatifs pouvez-vous penser ?

### **Pour aller plus loin :**

- Encouragez les participants à rester en contact, s'ils viennent de communautés ou de pays différents, faites circuler un papier pour noter leurs coordonnées.
- Rappelez-leur que le pouvoir de changer les choses est toujours entre leurs mains.
- Faites participer davantage de parties prenantes, comme la communauté scolaire. Organisez des ateliers avec les parents d'élèves ou le personnel de l'école.

## Références :

Augusto Boal (1979) *Theatre of the Oppressed*, London: Pluto Press

Midha, G. (2010) *Theatre of the Oppressed: A Manual for Educators*, disponible sur : [https://scholarworks.umass.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1010&context=cie\\_capstones](https://scholarworks.umass.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1010&context=cie_capstones)

Semaine européenne d'action contre le racisme (2017) Suggested Activities 2017/Theatre of the Oppressed, disponible à l'adresse : <http://weekagainstracism.eu/2017-2/suggested-activities/theatre-of-the-oppressed/>

## Annexe: Tableau de référence 1

### THÉÂTRE DE L'OPPRIMÉ (TO)

Le TO est une forme de théâtre qui traite de problèmes locaux spécifiques (harcèlement sexuel, violence domestique ou punitions physiques à l'école). Il s'inspire de questions locales et propose une approche où les personnes confrontées à ces problèmes locaux sont celles qui tentent de trouver des moyens de les résoudre. Le TO a été développé et utilisé par Augusto Boal. Boal est originaire du Brésil et a commencé sa carrière dans le théâtre traditionnel. Il a été désenchanté par le théâtre traditionnel parce qu'il laissait de côté un aspect important du processus théâtral : le public. Boal a créé trois grands types de théâtre qui s'inscrivent dans le cadre du « théâtre des opprimés ». L'un d'entre eux est le théâtre forum.

### LE THÉÂTRE FORUM

Le théâtre forum est un type de théâtre créé par le praticien novateur et influent Augusto Boal, l'une des techniques regroupées sous le terme générique de théâtre de l'opprimé (TO). Il s'agit de l'engagement des spectateurs qui influencent et s'engagent dans la représentation en tant que spectateurs et acteurs, appelés « spect-acteurs », avec le pouvoir d'arrêter et de modifier la représentation.

Dans le cadre du TO, les questions traitées dans le théâtre forum sont souvent liées à des domaines de justice sociale et visent à explorer des solutions à l'oppression présentée dans le spectacle.

Source : Midha, G. (2010) *Theatre of the Oppressed: A Manual for Educators*, disponible sur : [https://scholarworks.umass.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1010&context=cie\\_capstones](https://scholarworks.umass.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1010&context=cie_capstones)

## Annexe: Tableau de référence 2

### Le rôle du Joker (animateur)

1. Le joker doit éviter toute action qui pourrait manipuler ou influencer le public. Le public ne doit jamais être confronté à l'interprétation personnelle des événements par le joker.
2. Les jokers ne doivent rien décider personnellement. Ils doivent sans cesse renvoyer des doutes au public, par exemple : cette solution fonctionne-t-elle ou non ? Est-ce que cette solution est bonne ou mauvaise ?
3. Attention aux solutions « magiques ». Le joker peut interrompre l'action du spect-acteur s'il considère qu'une action est magique. Il ne doit pas prendre cette décision mais demander aux spectateurs s'ils pensent qu'elle l'est.
4. Le joker assiste à la naissance de toutes les idées, de toutes les actions !
5. Il est plus important de parvenir à un bon débat qu'à une bonne solution.
6. Soyez flexible en fonction de votre public.
7. Décidez avec les interprètes pendant la phase de répétition s'il y aura des « personnages manquants », c'est-à-dire des personnages qui n'apparaissent pas dans la représentation mais qui peuvent être présentés pendant le forum. Par exemple, si le protagoniste vit avec son père, où est sa mère ? Peut-on la faire participer à l'action ou est-elle trop éloignée ou même morte ? Le processus de conception peut créer un réseau de personnages élaboré ou simplement être laissé aux spect-acteurs pour qu'ils le créent pendant le forum. Cela peut cependant conduire à des solutions « magiques » où de merveilleux grands-pères apparaissent pour sauver la situation !

Source : MacDonald, S. and R. Daniel (2000) Augusto Boal's FORUM THEATRE for teachers (Notes d'un atelier à la conférence d'Athènes 200), disponible sur : <https://organizingforpower.files.wordpress.com/2009/03/games-theater-of-oppressed.pdf>

## Annexe: Tableau de référence 2

### Scénarios

Vous et vos amis vous réunissez chaque samedi pour faire du shopping dans un centre commercial local. Un samedi après-midi, alors que vous êtes assis dans un espace de loisirs commun du centre commercial, votre groupe est abordé par un agent de sécurité qui vous demande de partir. Les groupes d'adultes et de familles se trouvant à proximité ne reçoivent pas la même instruction. Lorsque vous demandez pourquoi, on vous répond que « les groupes d'adolescents dérangent les autres clients ».

L'équipe sportive dans laquelle vous jouez est populaire et gagne régulièrement des matchs. Il est difficile de faire partie de l'équipe et si vous y parvenez, c'est considéré comme un honneur et une réussite. L'entraîneur de l'équipe est dur mais d'un grand soutien et vous l'admirez. Parfois, cependant, l'entraîneur vous appelle, vous et vos coéquipiers, « pédé » ou « gay » en guise de désapprobation lorsque vous avancez lentement ou que vous n'êtes pas à la hauteur.

Vous avez un emploi à temps partiel dans un supermarché. Un jour, un client refuse d'être servi par votre collègue qui travaille au comptoir charcuterie et demande que quelqu'un d'autre le serve. Lorsque vous demandez pourquoi, on vous répond que c'est parce que votre collègue est noir et qu'il ne devrait pas être autorisé à manipuler de la viande car « tout le monde sait qu'il ne se lave pas les mains correctement ».

Votre théâtre pour jeunes organise des ateliers dans une salle au premier étage d'un vieux bâtiment sans accès pour les fauteuils roulants. Lorsqu'une personne de votre classe à l'école qui est physiquement

physique et qui se déplace en fauteuil roulant vous dit qu'elle aimerait essayer le théâtre.

Vous demandez au responsable de l'atelier si elle peut rejoindre le théâtre de jeunes. Le responsable vous répond que, même s'il aimerait inclure votre camarade de classe, le bâtiment ne peut pas accueillir les personnes en fauteuil roulant.

Dans la file d'attente d'un club, vous remarquez que le videur refuse l'entrée à un groupe de personnes. Votre ami fait remarquer « qu'ils ressemblent à des gens du voyage » et se dit soulagé qu'ils n'aient pas été autorisés à entrer car « ils ne feront que se battre entre eux et causer des problèmes ».

Vous postulez un emploi de commis de cuisine dans un restaurant mais ne recevez aucune convocation à un entretien.

En passant devant le restaurant, vous appelez pour demander s'ils ont reçu votre CV. Le gérant vous répond qu'il l'a bien reçu, mais qu'il ne fait passer des entretiens qu'à des hommes, car le travail exige de soulever des charges lourdes et, comme le reste du personnel de cuisine est masculin, une femme ne serait pas à sa place. En guise de consolation, le directeur dit qu'il gardera votre CV dans ses dossiers au cas où il aurait besoin d'une serveuse à l'avenir.

Vous fréquentez une école gérée par un ordre religieux. C'est la seule école de votre région. Dans le cadre de votre cours d'études religieuses, une retraite annuelle est organisée. Cette année, la classe visite un lieu de pèlerinage catholique et la journée comprendra une messe catholique. Quatre personnes de votre classe sont de religion différente, de même qu'un certain nombre de personnes n'ayant aucune religion. À l'annonce de ce voyage, votre professeur précise que si les jeunes d'autres religions ne souhaitent pas y participer, ils auront le choix de rester à l'école pour des études surveillées le jour du voyage.



**IO2: Youth2Unite Manual**

**SESSION 4 : IDENTIFIER ET SIGNALER LES  
DISCOURS DE HAINE EN LIGNE**

## **SESSION 4 : IDENTIFIER ET SIGNALER LES DISCOURS DE HAINE EN LIGNE**

Ce n'est un secret pour personne, Internet a changé à jamais la société moderne telle que nous la connaissons. Grâce à lui, les possibilités de communication, de répétition, d'expression personnelle et d'audience sont sans précédent. Cependant, comme pour tous les sauts technologiques, il y a aussi des énigmes, qui créent des problèmes, parfois de manière plus importante que prévu. Internet, bien sûr, ne fait pas exception. Le fait d'avoir tout ce pouvoir entre les mains permet à une personne de l'utiliser non seulement comme une plate-forme pour la promotion de tout ce qui précède, mais aussi comme une plate-forme de haine et de dévalorisation de groupes sociaux, ethniques, de sexe ou autres. Il est donc crucial d'identifier et de signaler rapidement ces cas de discours haineux en ligne, afin d'arrêter la propagation du phénomène, de le contenir et de protéger les groupes à risque.

Le premier obstacle à l'identification et au signalement provient de la définition même du discours de haine. Les experts peinent encore à trouver une définition qui soit à la fois inclusive et non restrictive de l'expression personnelle, créant ainsi des problèmes quant à l'identification et à la législation efficace pour la combattre (Faris, Robert, Ashar, Gasser & Joo, 2016).

Le deuxième obstacle qui se présente et qui est davantage une conséquence de la nature même d'Internet, est à la fois l'immensité du Web ainsi que l'anonymat et la possibilité de masquer son identité en ligne, permettant à une grande partie du discours problématique d'être reposté dès qu'il est retiré, à cela s'ajoute un manque de sanctions pour les parties coupables (Banks, 2010).

Enfin, un autre obstacle réside dans le manque d'éducation et de savoir-faire des citoyens lorsqu'il s'agit de signaler de tels incidents. Doivent-ils s'adresser à la police ? Doivent-ils s'adresser à une agence spécifique ? Déposer une plainte ? Il n'y a tout simplement pas assez de clarté et de franchise lorsqu'il s'agit de signaler un incident, du côté des autorités et des organismes de réglementation (Khalil, 2016).

Compte tenu des obstacles qui se présentent, la plupart des recherches sur le sujet ont permis de dégager trois parties (ou niveaux) différentes qui doivent agir (ou faire l'objet d'une action) afin d'améliorer les mécanismes d'identification et de signalement des discours haineux en ligne. Ces parties doivent également coopérer pleinement et communiquer entre elles à tous les niveaux, afin de créer une stratégie efficace et efficiente.

### **Participation des pouvoirs publics et législation**

Le premier aspect de l'implication dans l'identification et le signalement des actes de discours de haine en ligne devrait émaner des gouvernements eux-mêmes. En effet, en raison de l'essor rapide de la technologie et de l'évolution constante des contextes et des

paradigmes juridiques, il est essentiel que les gouvernements (tant unilatéralement que multilatéralement) mettent à jour ou créent des cadres juridiques permettant de criminaliser et de poursuivre correctement de tels actes. Cela crée malheureusement des problèmes lorsque les constitutions et les principes juridiques de différents États entrent en conflit, comme c'est le cas entre l'Union européenne et les États-Unis, où un récent différend sur la criminalisation de la vente de souvenirs liés au nazisme a constitué un crime dans la première mais pas dans la seconde, contredisant le premier amendement de la liberté d'expression aux États-Unis. Bien que de tels problèmes ne manqueront jamais de se poser, les gouvernements du monde entier ont tout de même réussi à prendre des mesures pour les combattre en créant des organisations spécifiques et des équipes spéciales pour s'en occuper en permanence (étude de cartographie contre le discours de haine en ligne par le Conseil de l'Europe, 2012).

### **Le rôle des médiateurs**

Lorsque les gouvernements échouent ou sont incapables de s'impliquer, les entreprises technologiques doivent intervenir. En effet, des géants tels que Google, Microsoft, Facebook et Twitter partagent une grande part de responsabilité lorsqu'il s'agit de créer des filtres et des mécanismes d'identification qui surveillent en permanence le contenu de leurs sites et suppriment le plus rapidement possible les messages liés aux discours de haine. En effet, de telles mesures ont déjà été prises, notamment dans l'UE, où le « Code de conduite sur la lutte contre les discours haineux illégaux en ligne » a été créé par les États membres de l'UE et la Commission européenne. Il s'agit d'un document juridique contraignant qui oblige ces entreprises à mettre en place des politiques efficaces et claires pour examiner et supprimer les discours haineux illégaux dans un délai de 24 heures, ainsi qu'à sensibiliser le public à ce sujet par le biais de campagnes créées par leurs plateformes.

### **Sensibilisation et participation active des citoyens**

Enfin, alors que les entreprises technologiques comblent les lacunes de l'intervention gouvernementale, il est du devoir de chaque citoyen actif et responsable de participer à l'identification et au signalement de tels incidents dans le cyberspace. Les individus ont l'avantage de reconnaître des cas spécifiques de discours haineux qui peuvent passer inaperçus par les filtres de surveillance des mots-clés que la plupart des grandes entreprises appliquent, ce qui permet un examen plus approfondi et plus détaillé des irrégularités éventuelles. En outre, en raison du contexte culturel dans lequel les discours de haine doivent être jugés et identifiés avant d'être signalés, les individus sont les candidats les plus aptes à agir en tant que personnes chargées de la reconnaissance dans cette lutte, séparant les messages malencontreux ou innocents de ceux qui ciblent réellement les groupes vulnérables sur une caractéristique intrinsèque qu'ils possèdent.

Cette approche à multiples facettes semble être la meilleure et la plus efficace des armes dans la lutte pour l'identification rapide et correcte des discours de haine, ainsi que pour leur signalement et leur suppression. En effet, le rapport 2015 de l'UNESCO préconise directement la nécessité d'une solution collective qui impliquera tous les niveaux d'organisation de la société, des plus complexes jusqu'au simple individu, créant ainsi une entité interactive qui permettra d'attaquer le problème à la racine.

Au total, la Session 4 comprend 10 activités qui peuvent être utilisées dans des ateliers avec des jeunes âgés de 15 à 25 ans. Ces activités sont destinées à être utilisées lors de sessions de formation sur le thème de l'identification et du signalement des discours de haine en ligne. Les travailleurs jeunesse sont invités à utiliser autant d'activités qu'ils le jugent nécessaire afin de créer une session de formation complète et adaptée aux besoins de formation de leurs participants. Les activités sont considérées comme des outils ouverts et flexibles que chaque travailleur jeunesse peut modifier pour répondre aux besoins de formation et refléter le contexte et la réalité locale. En animant les activités incluses dans la session 4, les travailleurs jeunesse seront en mesure de développer, d'améliorer et de démontrer les compétences suivantes :

Session 4	Connaissances	Compétences	Attitudes
<b>Objectifs d'apprentissage</b>			
<b>Une fois cette session terminée et validée, les travailleurs jeunesse seront en mesure de :</b>			
<b>Identifier et signaler les discours de haine en ligne</b>	<p>Comprendre pourquoi il est important de réagir aux discours de haine en ligne ;</p> <p>Explorer les principales raisons pour lesquelles les victimes refusent de signaler les incidents ;</p> <p>Comprendre les défis liés aux discours de haine en ligne ;</p> <p>Énumérer les principaux conseils pour signaler les incidents en ligne ; Suivre les étapes pour signaler des incidents sur les réseaux sociaux les plus utilisés.</p>	<p>Acquérir des connaissances accrues sur la manière d'utiliser les outils d'apprentissage de cette session pour souligner l'importance d'identifier et de signaler les discours de haine en ligne ;</p> <p>Utiliser les outils d'apprentissage pour animer des sessions réussies avec les jeunes et augmenter la capacité des jeunes à suivre les conseils et les étapes pour signaler les incidents de discours de haine en ligne.</p>	<p>Se sensibiliser et sensibiliser les jeunes à la réponse et au signalement des incidents de discours de haine en ligne ;</p> <p>Prendre des mesures pour obtenir des changements.</p>

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S4A1**

**Nom de l'activité :**

**Fake News!**

**Objectifs**

- Combattre les discours de haine et les discriminations en ligne
- Rechercher, analyser et classer les informations afin d'améliorer l'identification et le signalement des discours de haine en ligne
- Construire un argumentaire basé sur des éléments tangibles

**Modalités :**

- Matériel : papier, stylos, ordinateurs, smartphone
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 65 minutes
- Nombre de participants : 20-25 participants maximum, 5 groupes maximum

### Déroulement :

- Proposer aux participants un échange autour de la notion de fake news en leur soumettant les questions suivantes :
- 1. **Savez-vous ce qu'est une fake news ? Comment la définiriez-vous ?**
- 2. **Avez-vous des exemples en tête ?**
- A partir des discussions qui ont eu lieu, définir les principes des fake news
- Répartir les participants en groupes de 5 personnes maximum. Donner à chaque groupe une affirmation trouvée sur le Web qui véhicule des stéréotypes, des préjugés et des discours de haine (voir annexe, document 1).
- Donner à chaque groupe suffisamment de temps (environ 20 minutes) pour vérifier différentes sources et trouver des éléments tangibles (statistiques, études, contre-arguments) pour déconstruire la fake news en quelques lignes.
- Terminer l'activité par un bilan.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Avant de commencer l'exercice, il peut être intéressant de proposer aux participants de prendre des notes sur les différents sites à consulter afin de pouvoir les commenter lors du débriefing.
- Afin d'ouvrir une piste de réflexion, proposez aux participants, à la fin de la session, de regarder la vidéo indiquée en complément de lecture qui explique pourquoi les fake news peuvent être attrayantes.

## Bilan :

- Qu'avez-vous pensé de cet exercice ?
- Que pensez-vous des fake news ? Le principe des fake news et des fausses allégations vous semble-t-il dangereux ? Quel est le lien avec les discours de haine en ligne ?
- Avez-vous eu des difficultés à trouver des informations pour contredire les fake news ?
- En quoi cet exercice peut-il vous être utile dans votre vie quotidienne ?

### Pour aller plus loin :

- Déterminez avec les participants les actions concrètes que chacun d'entre eux peut entreprendre pour lutter contre les « fake news » en ligne (réseaux sociaux) et hors ligne (par exemple : signalement des « fake news » dangereuses sur les réseaux sociaux, sensibilisation et participation active des citoyens, etc.)

### Références :

Myles Bess (2017) Why Do Our Brains Love Fake News?, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=dNmwwntMF5A>

### Annexe: Document 1

#### Fake news

- 1) Le rabbin Yaakov Litzman a déclaré : « Le coronavirus est une punition divine à cause de l'homosexualité ».
- 2) « La chaîne américaine d'information en continu Fox news mentionne, à l'aide d'une carte, des zones de non-droit à Paris où les non-musulmans et les policiers ne peuvent pas entrer. »
- 3) « Les nouvelles féministes semblent vouloir construire une société asexuée. » Didier Houyh
- 4) « Tous les migrants veulent venir en Europe »
- 5) « On aurait dit un million et demi de personnes. (...) Ça s'étendait jusqu'au Washington Monument. Et j'allume la télévision et par erreur je tombe sur cette chaîne qui montre un parvis vide. Et ils disent que nous avons amené 250 000 personnes. Bon, c'est pas si grave, mais c'est un mensonge. Nous avons eu 250.000 personnes autour de cette petite cuvette que nous avons construite. (...) Le reste de cette zone de 20 pâtés de maisons, jusqu'au Washington Monument, était plein. » Donald Trump

6) « 42 %, vous m'entendez, 42 %, près de la moitié des aides financières à la famille, sont accordées à des étrangers, je dis étrangers, je dis pas Français d'origine étrangère ! » C'est le chiffre qu'Eric Zemmour scande régulièrement sur la chaîne CNews.

7) Convaincu d'avoir fait une percée, KW Miller publie une série de tweets dans lesquels il dénonce plusieurs théories particulièrement absurdes. « Beyoncé n'est pas afro-américaine. C'est juste de la publicité. Son vrai nom est Ann Marie Lastrassi. Elle est italienne [...] Beyoncé, personne n'est dupe », a écrit le politicien sur les réseaux sociaux.

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S4A2**

**Nom de l'activité :**

**Raisons d'en rire !**

**Objectifs**

- Identifier les discours de haine courants en ligne
- Identifier et tester des moyens positifs et des stratégies de communication conformes à la culture des jeunes pour répondre aux discours de haine en ligne
- Sensibiliser les jeunes à leur rôle dans la lutte contre les discours de haine en ligne

**Modalités :**

- Matériel : journaux, articles de presse, photographies de presse, magazines, colle, feuille paperboard, marqueurs, feutres de couleur.
- Durée de l'activité (y compris le débriefing) : 45minutes à 1h
- Nombre de participants : 20-25 participants maximum, 5 groupes maximum

### Déroulement :

- Afin d'expliquer l'activité, demander aux participants s'ils connaissent le principe du « même ». Leur demander s'ils ont des exemples en tête et leur donner des exemples (voir annexe).
- Répartir les participants en groupes de 5 personnes maximum. Proposer à chaque groupe de réagir aux discours de haine qui apparaissent régulièrement en ligne en créant un même, en utilisant une photo de leur choix et une phrase d'accroche.
- Fournir à chaque groupe le matériel nécessaire pour réaliser son propre photomontage. Cela peut se faire soit en réalisant des collages sur une feuille paperboard avec les journaux et magazines fournis, soit en utilisant des applications spécialisées sur ordinateur ou smartphone telles que : <https://imgflip.com/memegenerator> et/ou <https://www.kapwing.com/studio/editor>.
- Le groupe devra se mettre d'accord sur les mots (contre-narration) qu'il mettra sur le même afin de déjouer la haine.
- Chaque groupe présente à l'assemblée son même et conclure l'activité après le débriefing.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Pendant l'exercice, attirez l'attention des participants sur les choix qui sont faits en termes de typographie, de couleur, d'image, de vocabulaire.

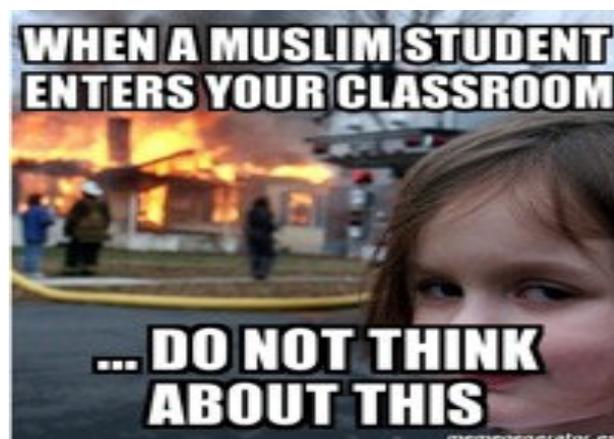
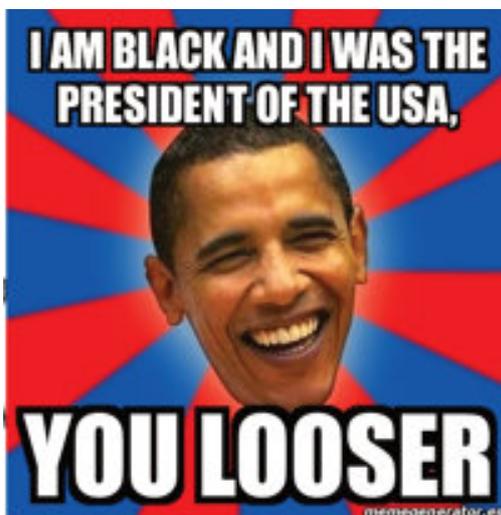
### Bilan :

- Quelles ont été les stratégies de communication de votre groupe ?
- Quels éléments ont guidé vos choix ?
- Était-ce facile ou non ? Avez-vous été d'accord sur toutes les étapes du processus ?

### Pour aller plus loin :

- Cette activité peut conduire à une autre discussion sur les frontières entre humour controversé, liberté d'expression et discours de haine (voir les activités de la session 1).

### Annexes : Exemples de mèmes :



**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S4A3**

**Nom de l'activité :**

**Comment signaler un discours de haine en  
ligne**

**Objectifs**

- Comprendre comment signaler un discours haineux sur diverses plateformes de réseaux sociaux

**Modalités :**

- Matériel : quiz, stylos
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 40 minutes
- Nombre de participants : entre 8 et 10 participants

### **Déroulement :**

- Préparer un quiz pour vos participants en vous basant sur les informations que vous trouverez dans le premier lien sous la section référence, ainsi que sur des informations reflétant votre contexte national.
- Le quiz consistera en des questions évaluant les connaissances des participants sur les discours de haine et sur ce qu'il faut faire pour les signaler, qui différeront selon les différentes plateformes.
- Donner ensuite aux participants l'accès au PDF Comment signaler la haine en ligne | Stop Hate UK (deuxième lien dans la section Référence).
- Donner aux participants suffisamment de temps pour explorer cette ressource, qui est un guide sur la manière de signaler la haine en ligne sur les différents canaux de médias sociaux.
- Inviter les participants à refaire le quiz pour déterminer s'ils ont amélioré leurs connaissances suite à cette tâche.

### **Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :**

- Laissez le temps et la possibilité aux participants de poser des questions.
- Utilisez des exemples de cas qui pourraient les amener à signaler la haine en ligne.
- Fournir, si possible, des informations complémentaires pour aider les participants au-delà de la session, par exemple un dépliant.

## Bilan :

- L'activité vous a-t-elle plu ? Pensez-vous qu'elle soit utile lorsqu'on est témoin de discours haineux en ligne ?
- Pourquoi pensez-vous que la plupart du temps, les jeunes hésitent à signaler les discours de haine en ligne ? Comment pouvons-nous changer cela ? Sachez que les apprenants peuvent s'inquiéter des conséquences s'ils signalent un discours de haine en ligne, par exemple si l'auteur se venge ou les victimise.

## Références :

CPS legal guidelines on prosecuting online offences, disponible sur : [https://www.cps.gov.uk/sites/default/files/documents/victims\\_witnesses/so-when-is-it-a-hate-crime.pdf](https://www.cps.gov.uk/sites/default/files/documents/victims_witnesses/so-when-is-it-a-hate-crime.pdf)

Stop Hate UK, disponible sur : <https://www.stophateuk.org/how-to-report-online-hate/>

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S4A4**

**Nom de l'activité :**

**Assumer un autre rôle**

### **Objectifs**

- Aider les participants à comprendre l'éventail des rôles qui peuvent être présents dans toute situation de groupe, en ligne et hors ligne.

### **Modalités :**

- Matériel : PowerPoint (disponible ici :
- [https://drive.google.com/file/d/1h75CCOxAjuwgc\\_CNnZpjggyWGemb-iV\\_nYJc\\_R1naXw/preview](https://drive.google.com/file/d/1h75CCOxAjuwgc_CNnZpjggyWGemb-iV_nYJc_R1naXw/preview))
- Durée de l'activité (y compris le débriefing) : 60 minutes
- Nombre de participants : entre 10 et 15 participants

## Déroulement :

Distribuer les rôles suivants du PowerPoint et convenir d'une définition pour chacun d'entre eux avec le groupe :

- ▶ Haineux
- ▶ Victime de discours haineux
- ▶ Spectateur
- ▶ Défenseur (quelqu'un qui tient tête à celui qui harcèle)
- ▶ Meneur
- ▶ Agitateur
- ▶ Admirateur
- ▶ Suiveur
- ▶ Joker

Demander aux participants si chaque rôle peut apporter des contributions négatives et positives à une situation de discours de haine. Partager les idées en groupe.

Demander aux participants si tout le monde se comporte toujours de la même manière et selon le même rôle.

Demander aux participants comment ils savent si une situation de discours de haine est en train de se produire ou de se développer. Partager avec eux les affirmations/questions suivantes tirées des diapositives : ▶ Faites confiance à vos émotions ▶ Évaluez la situation ▶ Quelle stratégie utiliseriez-vous pour changer les résultats de la situation ? ▶ Que pouvez-vous dire ou faire ? ▶ Comment le dire ou le faire ? ▶ Quand devriez-vous le faire ?

Après cela, diviser les participants en petits groupes (environ trois par groupe). Attribuer à chaque groupe un scénario de discours de haine tiré des diapositives.

Demander aux participants s'ils peuvent identifier les rôles présents dans leur scénario et ce qu'ils pourraient faire pour changer le comportement des personnes qui occupent ces rôles. Discuter des résultats de leurs discussions pour chaque scénario.

Leur demander comment ils mettraient en œuvre leur stratégie. Laisser ensuite du temps pour la discussion. Soutenir les participants en leur fournissant les éléments suivants : ► Identifiez votre cible (la personne que vous essayez d'influencer) ► Agissez ► Prenez du recul (méta-moment).

Leur demander ce qu'ils feraient si leur méta-moment montrait que l'intervention n'a pas réussi. Les guider pour qu'ils comprennent que la planification d'une stratégie de sortie est également importante et leur demander de raconter certaines de leurs stratégies de sortie si les choses tournent mal. Recueillir les réponses des participants. Les guider pour qu'ils donnent les exemples suivants : ► Bloquer et signaler ► Utiliser l'humour ► Demander de l'aide à un modérateur ou à un adulte ► Demander du soutien à ses amis ► Interrompre et détourner sur un autre sujet ► Cesser de répondre aux commentaires/messages ► Désactiver les notifications et quitter les réseaux sociaux.

Terminer l'activité par un bilan.

### Tips for facilitator

- Familiarisez-vous avec le contenu du dossier de diapositives.

### Bilan :

- Quels sont les principaux rôles des individus dans une situation de discours de haine ?
- Quelles sont les approches d'engagement appropriées ?
- Dans quelle mesure comprenez-vous la signification d'une stratégie de sortie appropriée et comment l'appliqueriez-vous ?
- Quelles sont les compétences clés requises pour modifier le sens d'une conversation ?
- Quelles stratégies pouvez-vous personnellement mettre en œuvre pour échapper à un scénario ? Quels sont certains des défis à relever ?

### Références :

SELMA, Hacking Hate (project team), Assume a Role, disponible à l'adresse :

<https://hackinghate.eu/toolkit/content/what-s-my-role-and-what-can-i-do/social-and-emotional-learning/social-and-emotional-learning/?from=themes>

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S4A5**

**Nom de l'activité :**

**Le dentifrice**

**Objectifs**

- Comprendre pourquoi il est important de réagir aux discours de haine en ligne
- Explorer les principales raisons pour lesquelles les victimes refusent de signaler les incidents

**Modalités :**

- Matériel : crayons et stylos de couleur, gommes et blanco liquide/ souris et grandes silhouettes/corps humains en papier (voir annexe)
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1 h
- Nombre de participants : jusqu'à 20

### Déroulement :

- Diviser le groupe en 4 sous-groupes.
- Faire deux ou trois brefs commentaires négatifs à chacun des groupes. Les membres de chaque groupe sont invités à écrire le commentaire sur la partie du corps qui, selon eux, est la plus affectée par le commentaire (par exemple, la tête, si le commentaire reste dans l'esprit de quelqu'un, ou le cœur, si les commentaires créent des sentiments forts, ou les mains, si les commentaires créent un sentiment d'impuissance, etc). Cela représente les mots prononcés qui « collent » dans le cœur/ l'esprit/ le corps des gens.
- Ensuite, présenter des excuses et récupérer les commentaires négatifs. Demander aux groupes d'effacer les commentaires en utilisant différents moyens de correction (gomme, blanco ou souris). Les participants se rendent vraiment compte que même en disant « Je suis désolé », vous ne pouvez jamais effacer complètement la blessure de ces mots « collants » et méchants. Ils restent collés dans l'esprit et le cœur des gens.
- Le groupe, en discussion plénière, réfléchit à la signification de cette activité d'apprentissage et tente de répondre aux raisons pour lesquelles les victimes refusent de signaler les incidents de discours de haine en ligne.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- L'annexe vous donne une vue d'ensemble des groupes qui sont généralement visés par les discours de haine. Cela vous aidera à sélectionner les commentaires négatifs (au début de l'activité) et à approfondir la discussion sur les moyens de les contrer (à la fin de l'activité).
- Gardez à l'esprit ce qui suit pour réfléchir au rôle des « intermédiaires » dans les incidents de discours de haine en ligne : lorsque nous parlons de discours de haine sur Internet, les principaux acteurs en jeu sont les médias et les blogs en ligne, les plateformes technologiques et d'autres intermédiaires tels que les moteurs de recherche, les fournisseurs, les réseaux sociaux, etc. En particulier, au cours des dernières années, une attention croissante a été accordée au rôle des entreprises numériques dans la diffusion des discours de haine, avec une pression accrue pour que ces derniers fassent plus d'efforts pour les contrer sur leurs plateformes et cessent de se considérer comme de simples intermédiaires.

- Lors du débriefing, lorsque vous demandez aux participants de vous faire part de leurs expériences personnelles, vous devez traiter toute information personnelle avec soin et respect. L'objectif de l'activité est d'étudier les rôles, les motivations, les obstacles et les facilités à signaler de tels incidents.

### Bilan :

- Pendant le débriefing, vous pouvez vous concentrer sur les expériences personnelles des participants :
- Comment vous êtes-vous sentis si/quand vous vous êtes sentis discriminés ou avez reçu de mauvais commentaires (en ligne et hors ligne) ?
- Avez-vous signalé un incident de discrimination, de racisme, de phobie ou de violence qui vous est arrivé ? Pourquoi ? Et pourquoi pas ?
- Dans la vraie vie, qu'est-ce qui peut « effacer » de tels comportements ? Si ce n'est pas les effacer, simplement les « atténuer » ?
- Comment pouvons-nous réagir si quelqu'un nous parle d'un incident qui lui est arrivé et qui implique des commentaires négatifs et des comportements discriminatoires ?
- N'oublions pas que les discours de haine sont aujourd'hui confrontés aux dilemmes et aux contradictions de l'ère numérique. Le discours de haine doit être reconnu et combattu. Les victimes doivent être encouragées à parler et à s'opposer aux discours de haine en ligne.

### Pour aller plus loin :

- Encouragez vos participants à étudier le rôle des journalistes dans la sous-notification des cas de discours de haine. Dites-leur d'évaluer de manière critique ce qui constitue une information. Dites-leur que même avec les meilleures intentions du monde, le choix de ne pas donner de visibilité aux contenus haineux peut finir par « censurer » un phénomène qui ne peut être contrasté que si les gens en sont conscients. Un journaliste qui s'engage à contraster efficacement les discours de haine devrait-il alors éviter de les diffuser, ou plutôt exposer et critiquer ceux qui les utilisent ?
- Lancez une discussion sur les différentes façons d'aborder les discours de haine/les comportements discriminatoires (en tant que victime, en tant que spectateur, en tant que grand public, en tant qu'autorités, etc).

## Références :

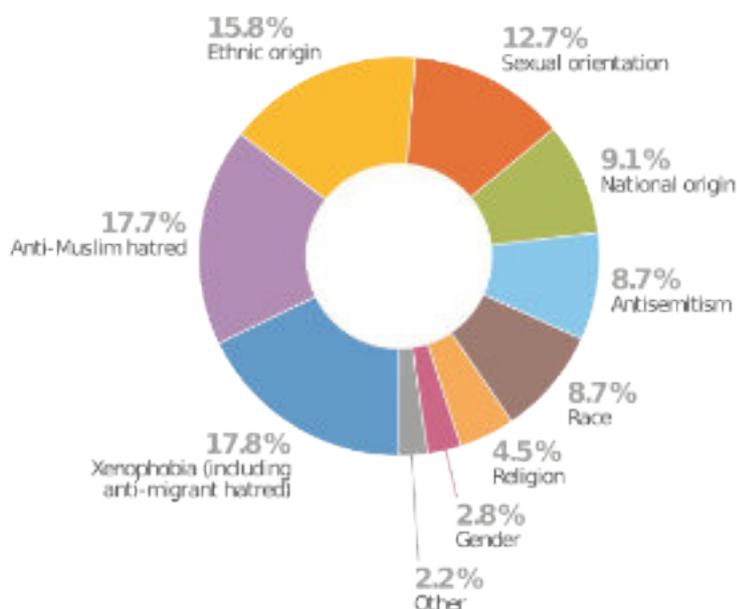
<https://www.matthewshepard.org> Fondation Matthew Shepard : Erasing Hate since 1998 (La fondation Matthew Shepard a essayé d'en savoir plus sur les raisons pour lesquelles tant de victimes de crimes haineux potentiels - plus de 50 % par an selon les autorités fédérales - ne portent pas plainte auprès des autorités).

Banks, J. (2010) Regulating hate speech online. *International Review of Law, Computers & Technology*, 24(3), 233-239.

Silva, L., Mondal, M., Correa, D., Benevenuto, F., & Weber, I. (2016, March) Analyzing the targets of hate in online social media. In Tenth international AAAI conference on web and social media.

## Annexes :

Notifications per ground of hate speech (in %)



Source: <https://www.rcmediafreedom.eu/Dossiers/Hate-speech-what-it-is-and-how-to-contrast-it>

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S4A6**

**Nom de l'activité :**

**Les raisons pour lesquelles les discours de  
haine en ligne ne sont pas signalés**

**Objectifs**

- Comprendre certaines des raisons pour lesquelles les discours de haine en ligne ne sont pas signalés
- Approfondir ses connaissances à propos de ces raisons
- Développer son esprit critique
- Développer l'empathie

**Modalités :**

- Matériel : un lieu assez grand pour que 4 ou 5 groupes puissent travailler, feuilles paperboard, marqueurs
- Durée totale de l'activité (y compris le bilan) : 30 à 40 minutes
- Nombre de participants : entre 15 et 30 participants

### **Déroulement :**

- Répartir les participants en groupes de 4 à 6 personnes (en fonction de la taille du groupe).
- Leur dire de discuter avec leur propre groupe et d'essayer d'énumérer toutes les raisons possibles et imaginables qui empêcheraient une personne ayant été victime d'un discours de haine en ligne de signaler l'incident.
- Demander à chaque groupe de noter ses idées sur une feuille paperboard.
- Chaque groupe présente ensuite sa feuille en séance plénière, tandis que l'animateur note les principaux arguments.
- Discuter tous ensemble (pendant 15 minutes) des raisons notées qui sont les plus importantes (voir annexe, tableau de référence 1).

### **Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :**

- Vous devez alterner entre les groupes et les aider à trouver des idées.
- Discutez ouvertement des raisons qui poussent à ne pas signaler les discours de haine en ligne, mais gardez à l'esprit que certains participants peuvent avoir vécu cette situation.
- Ne poussez pas les participants à partager leurs expériences personnelles s'ils ne le souhaitent pas.
- Vous pouvez utiliser l'exemple d'un cas réel et encourager les participants à réfléchir aux raisons pour lesquelles la personne victime de haine en ligne ne l'a pas signalé.

### **Bilan :**

- L'activité vous a-t-elle plu ?
- Pensez-vous qu'il est facile pour une personne qui a été ciblée de dénoncer son agresseur ? Pourquoi ? Et pourquoi pas ?
- Savez-vous comment vous réagiriez si quelque chose de semblable vous arrivait ?
- Indiquez que dans « l'Enquête sur les expériences et les attitudes des jeunes à l'égard des discours de haine en ligne » réalisée par le Conseil de l'Europe en 2012, il est dit que 69 % des personnes ayant répondu à l'enquête ont répondu « non » à la question de savoir si elles savaient où trouver de l'aide en cas de discours de haine en ligne. Il est donc important pour eux de faire l'activité suivante car elle leur permettra de s'informer sur la manière de signaler un discours de haine en ligne.

### **Pour aller plus loin :**

- Possibilité d'enrichir l'activité en ajoutant un autre tour de table sur l'importance pour la police et les enquêteurs d'apporter une réponse efficace aux personnes signalant des crimes ou des discours de haine, en donnant confiance aux victimes en leur apportant une réponse et une résolution rapide de l'affaire. Demander aux participants de lire les journaux et de noter si de tels cas apparaissent souvent.

## Références :

Eurobaromètre spécial 393 (2012), La discrimination dans l'UE, disponible (en anglais) sur : [https://data.europa.eu/euodp/en/data/dataset/S1043\\_77\\_4\\_EBS393](https://data.europa.eu/euodp/en/data/dataset/S1043_77_4_EBS393)

FRA (2012) « Rendre les crimes de haine visibles dans l'Union européenne : reconnaître les droits des victimes », disponible (en anglais) sur : [http://fra.europa.eu/sites/default/files/fra-2012\\_hatecrime.pdf](http://fra.europa.eu/sites/default/files/fra-2012_hatecrime.pdf)

FRA (2013) « Discrimination et crimes de haine contre les juifs dans les États membres de l'UE : Expériences et perceptions de l'antisémitisme », disponible (en anglais) sur : <http://fra.europa.eu/en/publication/2013/discrimination-and-hate-crime-against-jews-eu-member-states-experiences-and>

Conseil de l'Europe (2012) « Enquête sur les expériences et les attitudes des jeunes à l'égard des discours de haine en ligne », disponible (en anglais) sur : <https://rm.coe.int/starting-points-for-combating-hate-speech-online/16809c85ea>

## Annexe: Tableau de référence 1

Des recherches ont montré que les crimes de haine ne sont souvent pas signalés et, lorsqu'ils le sont, c'est seulement lorsque la situation a atteint un point de non-retour. La raison de ce phénomène peut être déduite des statistiques disponibles sur les discriminations en Europe. Selon l'Eurobaromètre spécial 393 (2012) : « Les personnes interrogées qui se définissent comme appartenant à une minorité seraient moins susceptibles que la moyenne de signaler leur cas à la police si elles étaient victimes de discrimination. De même, les Européens qui ont été victimes de discrimination pour plusieurs motifs (25 %) ou pour un seul motif (27 %) sont moins susceptibles de s'adresser à la police que ceux qui n'ont pas été victimes de discrimination (35 %) ».

Il est essentiel de comprendre les raisons de cette non-déclaration afin de pouvoir surmonter ce problème. Comme dans le cas de crimes similaires, ces raisons comprennent :

**Le manque de confiance dans la police.** Les groupes minoritaires ont souvent des relations tendues avec les forces de l'ordre et craignent que les crimes commis à leur encontre ne soient pas pris au sérieux ou que la réaction de la police soit indifférente, voire hostile.

L'inquiétude concernant la **vengeance ou les représailles**

L'acceptation de la violence et des abus : **de toute façon, rien ne changera !** De nombreuses victimes de crimes de haine préfèrent subir le traumatisme de la victimisation en silence plutôt que de s'exposer à ces formes de « victimisation secondaire » si elles décidaient de s'exposer. Cette forme spécifique de victimisation a été définie par les criminologues pour décrire le processus par lequel passe une victime qui cherche à obtenir de l'aide auprès des autorités (en général, la police et les personnes travaillant dans le système judiciaire) et qui est blâmée suite à cela.

La peur d'une nouvelle victimisation ou de représailles

La peur de voir sa vie privée compromise

La peur de compromettre son statut d'immigré, d'être dénoncé ou d'être expulsé (le cas échéant).

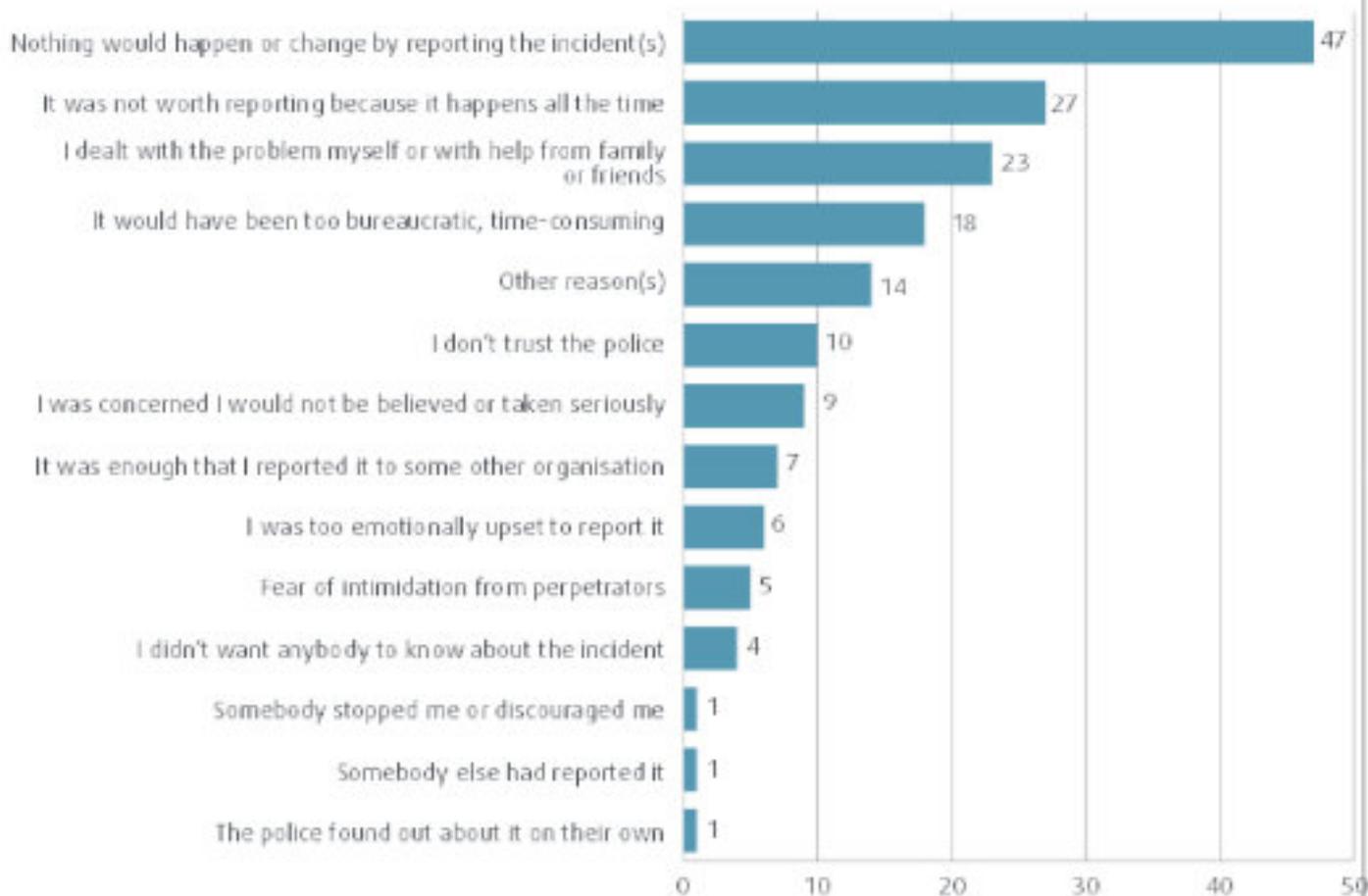
L'humiliation ou la honte d'être victime

L'absence de système de soutien aux victimes

Les barrières culturelles et linguistiques

Dans le rapport 2013 de la FRA intitulé « Discrimination et crimes de haine contre les Juifs dans les États membres de l'UE », les raisons suivantes sont énumérées pour ne pas signaler les crimes de haine :

**Figure 25: Reasons for not reporting the most serious incident of antisemitic harassment to the police, in the past five years (%)**



Question: *Co. Why did you not report the incident to the police: (Items as listed in the figure)? Multiple responses possible.*

Note: *n=1,653.*

Source: *FRA, 2013*

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S4A7**

**Nom de l'activité :**

**Discours de haine - Ce que nous pouvons  
faire**

**Objectifs**

- Reconnaître la différence entre la liberté d'expression et le discours de haine.
- Apprendre à connaître les options pour agir

**Modalités :**

- Matériel : affiches (liberté d'expression/acte criminel), déclarations/exemples préparés
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1h10 à 1h30
- Nombre de participants : entre 15 et 25 participants

### Déroulement :

- Placer une affiche sur chacun des deux murs opposés. D'un côté, l'affiche doit porter l'inscription « Liberté d'expression », de l'autre côté, l'inscription « Acte criminel ».
- Lire une déclaration (voir annexe) et demander aux participants de prendre position sur cette déclaration. S'ils pensent que cette déclaration est un acte criminel, ils se placent près du mur. S'ils pensent que cette déclaration relève du concept de la liberté d'expression et n'est pas un acte criminel, ils se placent près de l'autre mur. Préciser que qu'il est également possible de se placer entre les deux.
- Lire les déclarations les unes après les autres et demander aux participants de prendre position dans la salle. Lorsqu'ils ont décidé de leur position par rapport à une déclaration particulière, vous pouvez demander à certains participants d'expliquer pourquoi ils se tiennent là.
- Ensuite, répartir les participants en petits groupes et leur distribuer des cartes. Sur chaque carte figure une affirmation lue précédemment. Leur demander de réfléchir aux possibilités de réaction face à une telle déclaration s'ils l'avaient lue sur une plateforme Internet ou sur les réseaux sociaux.
- Réunir les participants en grand groupe et les laisser présenter leurs résultats les uns aux autres.
- Clarifier les questions ouvertes, recueillir et discuter d'autres possibilités d'action concernant les discours de haine sur Internet.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Pour l'activité, vous pouvez utiliser les déclarations figurant à titre d'exemple dans l'annexe. En fonction du contexte spécifique du pays, vous pouvez également utiliser d'autres déclarations. Dans tous les cas, vous devez examiner attentivement chaque déclaration avant l'exercice et considérer/rechercher si chaque déclaration est considérée comme une liberté d'expression ou un crime dans votre propre pays. Les réglementations et décisions légales peuvent différer d'un pays à l'autre.

- Il existe différentes façons de réagir aux discours de haine, par exemple en les ignorant, en les signalant, en les supprimant, en déposant une plainte, en utilisant différents types de contre-discours (discuter, ironiser, poster des mèmes, etc.). Vous trouverez des informations et un aperçu des différentes stratégies dans la brochure « Geh sterben ! Umgang mit Hate Speech und Kommentare im Internet » (Amadeu Antonio Stiftung) et auprès de l'Agence fédérale pour l'éducation civique (en allemand) ou dans « Media against Hate Speech » ou dans la campagne « No Hate Speech Youth Campaign » (en anglais).

### **Bilan :**

- A-t-il été facile pour vous de décider ce qui relève encore de la liberté d'expression et ce qui est considéré comme une infraction ?
- Qu'est-ce qui vous a surpris, dérangé ou fait réfléchir ?
- Auriez-vous souhaité que la liberté d'expression soit plus restreinte dans certains endroits ?
- Pourquoi pensez-vous qu'il est toujours important que la liberté d'expression soit inscrite dans la loi ?
- Comment avez-vous réagi à une déclaration contenant un message de haine ? Était-ce facile ou difficile pour vous ?
- Pouvez-vous vous imaginer réagir à une telle déclaration dans la réalité, en fonction de vos réflexions en petit groupe ? Pourquoi ? Et pourquoi pas ? Qu'est-ce qui vous freine ou de quoi auriez-vous besoin pour réagir à une telle déclaration ?

### **Pour aller plus loin :**

- Une personne extérieure peut être invitée après la session. Il peut s'agir, par exemple, d'une personne d'un centre de conseil en matière de discrimination, d'un officier de police ou d'une personne du tribunal. Vous pouvez vous entretenir avec elle et discuter des déclarations et de la décision entre la liberté d'expression et le crime.

## Références :

Conseil de l'Europe, Campagne de jeunesse « Non au discours de haine », disponible à l'adresse suivante : <https://www.coe.int/en/web/no-hate-campaign/national-campaigns1>.

Amadeu Antonio Stiftung (2015) „Geh sterben!“ Umgang mit Hate Speech und Kommentaren im Internet, (en allemand), disponible à l'adresse suivante : <https://www.amadeu-antonio-stiftung.de/publikationen/geh-sterben/>

Bundeszentrale für politische Bildung (Agence fédérale pour l'éducation civique) : Strategien gegen Hate Speech (en allemand), disponible sur : <https://www.bpb.de/252408/strategien-gegen-hate-speech>

Media against Hate: Strategies to Counter Hate Speech, disponible sur : <https://europeanjournalists.org/mediaagainsthate/hate-speech-strategies/>

## Annexe: Exemples de déclarations

**« Les handicapés devraient être tués »**

**« Les réfugiés ont tous des téléphones portables hors de prix »**

**« Espèce de pédé ! »**

**« Les réfugiés sont des parasites qui veulent juste notre argent »**

**« Levez-vous et combattez l'islamisation ! »**

**« Ces vermines devraient être lapidées et plaquées contre le mur ! »**

**« Je vote pour qu'on rouvre les chambres à gaz et qu'on y mette toute la marmaille ! »**

**« La place des femmes est à la cuisine ! »**

**Une personne faisant un salut hitlérien sur une photo**

**Une personne postant une vidéo d'une décapitation par des partisans d'Al-Qaïda**

**Une personne se prenant en photo avec une croix gammée.**

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S4A8**

**Nom de l'activité :**

**Signaler les discours de haine sur les  
réseaux sociaux**

**Objectifs**

- Connaître les conditions d'utilisation des réseaux sociaux et savoir ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas
- Apprendre à connaître les possibilités d'action
- Promouvoir l'engagement contre les commentaires haineux dans les médias sociaux

**Modalités :**

- Matériel : une très grande feuille de papier (carte mentale) ou une grande feuille de papier pour chaque petit groupe sous forme d'affiche (par exemple, des feuilles paperboard), un ordinateur et/ou des smartphones pour la recherche, un accès à Internet
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 45 minutes
- Nombre de participants : entre 6 et 30 participants

## Déroulement

Dire aux participants que l'activité commencera par une petite recherche en groupes de 3 à 5 personnes.

Répartir les participants en groupes et attribuez à chaque groupe une plateforme de réseaux sociaux différente (par exemple, Facebook, Instagram, Twitter, Snapchat, YouTube). Les groupes doivent être formés de manière à ce que dans chaque petit groupe, au moins une personne connaisse et utilise le réseau social dont le groupe s'occupe.

Donner aux groupes suffisamment de temps (environ 30 minutes) pour se familiariser avec les conditions d'utilisation des réseaux sociaux respectifs et pour répondre aux questions suivantes :

Les conditions d'utilisation sont-elles faciles à trouver ?

- Les conditions d'utilisation sont-elles claires et complètes ?
- Est-il indiqué quels types de commentaires ou de contributions ne sont pas autorisés ? Si oui, qu'est-ce qui est indiqué ?
- Existe-t-il des informations sur ce que vous pouvez faire en tant qu'utilisateur si vous constatez des violations des conditions d'utilisation ?
- Existe-t-il des informations sur la manière dont les opérateurs du site réagissent aux violations ?

Chaque groupe consigne les résultats de ses recherches sur des fiches bristol ou, si l'on a besoin de plus d'espace, sur des feuilles de papier A4 de couleur. On peut aussi leur demander de concevoir une affiche.

Pendant que les groupes travaillent, écrire/inscrire les cinq questions et les différents réseaux sociaux dans un tableau ou sur une carte mentale.

Rassembler à nouveau les participants en le grand groupe. Les questions sont traitées l'une après l'autre en plénière et les petits groupes partagent leurs réponses et leurs résultats avec les autres.

Remplir les sections du tableau/carte mentale petit à petit avec les notes des petits groupes. Attention, si les petits groupes ont conçu des affiches, le tableau n'est pas nécessaire. Dans ce cas, les petits groupes doivent présenter leurs affiches l'une après l'autre.

Accrocher le tableau complété ou les posters des petits groupes dans la salle afin que les informations puissent également être lues par la suite.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Les conditions d'utilisation peuvent être très longues. Vous pouvez conseiller aux participants d'utiliser la fonction de recherche pour rechercher des mots-clés tels que « discours de haine », « abus », « racisme », « discrimination », « haine » ou des termes similaires.
- Au début de l'activité, vous pouvez expliquer que des règles s'appliquent aussi sur Internet. Si les pages Internet sont hébergées sur des serveurs privés (ce qui est généralement le cas), le propriétaire de la page peut décider de ce qui peut et ne peut pas être publié. Les règles sont souvent énoncées dans les conditions d'utilisation. En outre, les lois nationales ou internationales peuvent également fixer des règles pour les sites web. En Europe, par exemple, il s'agit du « Règlement Général sur la Protection des Données » (RGPD), qui régit le traitement des données personnelles. Les droits de l'homme internationaux doivent également être respectés.
- Rappelez-leur que s'ils veulent se plaindre d'un contenu, il est logique qu'ils s'informent d'abord des règles du site concerné dans les conditions d'utilisation. Mais même s'ils ne sont pas d'accord avec les règles du site, ils peuvent toujours exprimer leur désaccord. Il peut également être utile de se familiariser avec les lois nationales et internationales.

### Bilan :

- Quel réseau social obtient des résultats particulièrement bons en ce qui concerne les conditions d'utilisation et le positionnement contre les discours de haine ? Que faut-il saluer ?
- Quels sont les réseaux sociaux qui obtiennent des résultats particulièrement mauvais en ce qui concerne les conditions d'utilisation et le positionnement par rapport aux discours de haine ? Qu'est-ce qui devrait être amélioré ?
- 
- L'autoréflexion des participants doit également être encouragée, par exemple avec les questions suivantes :
- Avez-vous déjà remarqué des commentaires haineux sur les réseaux sociaux ? Quelles ont été les réactions des utilisateurs ?

- Quel est l'impact des réseaux sociaux dans la diffusion des commentaires haineux, qu'en pensez-vous ? Et pensez-vous qu'ils ont la responsabilité de réduire leur diffusion ?
- Vous imaginez-vous faire quelque chose à l'avenir lorsque vous remarquerez des commentaires haineux sur les réseaux sociaux ? Que feriez-vous ?

#### **Pour aller plus loin :**

- À la fin de l'exercice, vous pouvez demander aux participants s'ils peuvent donner un exemple actuel de discours haineux sur les réseaux sociaux. S'il y a un (ou plusieurs) exemple(s), il peut être discuté en groupe et signalé à l'opérateur de la plateforme. S'il n'y a pas d'exemple actuel, vous pouvez inviter les participants à être attentifs au cours des prochains jours afin de voir s'ils remarquent quelque chose, puis de partager les exemples/expériences avec le groupe lors de la prochaine réunion.

#### **Références :**

Conseil de l'Europe, Campagne de jeunesse « Non au discours de haine », disponible à l'adresse suivante : <https://www.coe.int/en/web/no-hate-campaign/reporting-on-social-media-platforms>

Hate Speech on Social Media : Global Comparisons, disponible à l'adresse : <https://www.cfr.org/background/hate-speech-social-media-global-comparisons>

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S4A9**

**Nom de l'activité :**

**Le ballon**

**Objectifs**

- Énumérer les principaux conseils pour le signalement en ligne
- Suivre les étapes pour signaler des incidents sur les réseaux sociaux les plus utilisés

**Modalités :**

- Matériel : un ballon
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1 h
- Nombre de participants : jusqu'à 20

## Déroulement :

- Répartir le groupe en deux sous-groupes : les défenseurs et les destructeurs.
- Commencer le jeu en lançant le ballon en l'air.
- Les destructeurs essaient de faire exploser le ballon tandis que les défenseurs essaient de le protéger.
- Lorsque le ballon explose, les défenseurs deviennent des exterminateurs et vice versa.
- Réunir le groupe et expliquez qu'il est plus difficile de défendre les gens que de leur faire du mal. Par conséquent, la tâche de signaler les discours de haine en ligne est une tâche courageuse et difficile qui nécessite une formation.

## TConseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

1. Soyez bien préparé et réfléchissez aux conseils suivants :

Identifiez les discours de haine : « Le discours de haine » est défini comme un discours ou un écrit abusif ou menaçant qui exprime des préjugés contre un groupe particulier, notamment sur la base de la race, de la religion ou de l'orientation sexuelle.

Ne le partagez pas : Insistez sur l'importance de ne jamais partager un discours de haine. D'abord et avant tout, c'est blessant et mal. Mais cela peut aussi potentiellement remonter jusqu'à eux et leur attirer des ennuis.

Signalez-le et bloquez-le : « Signaler » et « bloquer » vont de pair. Le signalement permet d'éviter que d'autres personnes ne soient exposées aux discours haineux de cette personne et le blocage permet d'éviter qu'elles n'en voient d'autres à l'avenir.

Dénoncez-les : encourager les participants à utiliser leur voix pour faire le bien s'ils se sentent à l'aise et en sécurité pour le faire.

Vérifiez périodiquement : le discours de haine n'est pas une conversation ponctuelle. Il est important de parler régulièrement de toutes les façons dont ils interagissent avec

les autres en ligne, en particulier en ce qui concerne les brimades ou les communications abusives.

2. Apprenez-en davantage sur les approches qui cartographient les discours de haine en ligne et leur classification :

La surveillance et la cartographie en temps réel : ces projets ont le potentiel de servir de systèmes d'alerte précoce ou de permettre une réaction aux incidents au moment où ils se produisent.

Surveillance et cartographie rétrospectives : il est plus courant de procéder à l'analyse des discours de haine en ligne après coup, en consultant des archives de messages ou en recueillant des messages pendant une courte période avant de les analyser.

Analyse du discours et du contenu : ces approches examinent les possibles messages haineux dans leur contexte social et politique afin de comprendre les significations, les motivations et les idéologies qui sous-tendent les messages, et de décortiquer les composantes d'un message et de sa diffusion. Elles ne visent pas à suivre les tendances en matière de fréquence ou d'emplacement, mais à comprendre comment les messages haineux sont construits et comment ils influencent les destinataires.

### **Bilan :**

- Les discours haineux sont partout sur Internet. Et si certaines personnes sont attaquées, la grande majorité des gens sont victimes d'une exposition occasionnelle et quotidienne.
- Il est essentiel d'être mieux armé pour faire face à tout ce qui se présente, de savoir quand on peut parler de tous les aspects du discours haineux (ce qu'il est et pourquoi il est blessant) et ce qu'il faut faire quand on y est confronté, et même ce qu'il faut faire si on est attiré par ce discours.

### Pour aller plus loin :

- Réfléchissez avec votre groupe à l'affirmation « Discours de haine en ligne : Haine ou crime ? » en utilisant la source ci-dessous : Liina Laanpere, Online Hate Speech : Hate or Crime?, ELSA International, Online Hate Speech Competition, Conseil de l'Europe, disponible à l'adresse : [https://files.elsa.org/AA/Online\\_Hate\\_Speech\\_Essay\\_Competition\\_runner\\_up.pdf](https://files.elsa.org/AA/Online_Hate_Speech_Essay_Competition_runner_up.pdf).

### Références :

Astuti, F., & Partini, P. (2019) Le comportement de discours de haine des adolescents sur les médias sociaux Instagram.

Gan, H. Z. (2017) Corporations : Le réglementé ou les régulateurs-Le rôle des entreprises informatiques dans la lutte contre le discours de haine en ligne dans l'UE. Colum. J. Eur. L., 24, 111.

**Code de l'outil  
d'apprentissage :**

**S4A10**

**Nom de l'activité :**

**Signaler un discours de haine en ligne**

**Objectifs**

- Identifier les moyens de signaler un discours de haine en ligne
- Comprendre l'importance de signaler un discours de haine en ligne
- Explorer les plateformes médiatiques bien établies et leurs politiques de signalement

**Modalités :**

- Matériel : un espace assez grand pour que 4 groupes puissent travailler, des feuilles paperboard, des marqueurs, un accès à Internet
- Durée de l'activité complète (y compris le bilan) : 1 h à 1 h30
- Nombre de participants : entre 15 et 20 participants

### Déroulement :

- Demander aux participants quelles informations doivent être collectées pour signaler un cas de discours de haine en ligne. Prendre des notes sur feuille paperboard. À partir de ces notes, discuter en plénière des informations à collecter pour signaler un cas de discours de haine en ligne (voir annexe, tableau de référence 1).
- Après ce premier tour de table, demander aux participants ce qu'ils font en réponse à un discours de haine en ligne (L'ignorent-ils ? Le partagent-ils à leurs amis ? Répondent-ils et réagissent-ils ? En parlent-ils aux autorités ? Demandent-ils des conseils ? Le signalent-ils à la plateforme ? Lancent-ils une campagne contre ce discours ? Rejoignent-ils une campagne de lutte ?). Quelles stratégies ont-ils pour signaler les discours de haine en ligne (Portent-ils plainte ? Demande de retrait du contenu à l'auteur ? Notification du contenu illégal/haineux à l'administrateur du site ? Notification du contenu illégal/honteux au fournisseur de services Internet ? Notification au bureau des plaintes, par exemple INACH - INHOPE ?).
- Diviser les participants en quatre groupes et attribuer à chaque groupe un polycopié contenant les étapes à suivre pour signaler des incidents sur Facebook (document 1), Twitter (document 2), YouTube (document 3) et Wikipédia (document 4). Demander à chaque groupe de présenter aux autres les étapes de signalement des sites Web/réseaux sociaux qui lui ont été attribués. Inviter les participants à utiliser un ordinateur avec une connexion Internet ou des feuilles paperboard pour faire leur présentation.
- Une fois que tous les groupes ont terminé leur présentation, le groupe entier des participants doit discuter en plénière des similitudes dans les procédures de rapport, des défis et des problèmes éventuels.

### Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Soyez bien préparé à discuter de toutes les procédures de signalement dans les quatre plateformes/sites Web de réseaux sociaux.

## Bilan :

- L'activité vous a-t-elle plu ?
- Pensez-vous qu'il est important de disposer de procédures de signalement détaillées et complètes ?
- Avez-vous déjà signalé un cas similaire de discours haineux en ligne ? Était-il facile de s'y retrouver ? Faut-il simplifier la procédure ?
- Pensez-vous que ces procédures sont efficaces ? Pourquoi ? Et pourquoi pas ?

## Pour aller plus loin :

- Rédigez ensemble et envoyez un e-mail à l'une des plateformes explorées qui, selon vous, ne disposent pas de procédures de signalement solides. Soulignez l'importance d'avoir des procédures de signalement simples et claires pour les cas de discours de haine en ligne et mentionnez à quel point les discours de haine en ligne sont dangereux dans la société d'aujourd'hui.

## Références :

Pour plus d'informations sur Facebook, voir :

[https://www.facebook.com/note.php?note\\_id=196124227075034](https://www.facebook.com/note.php?note_id=196124227075034)

Pour essayer de rendre les choses plus claires pour les utilisateurs, Facebook a publié en 2012 un guide infographique expliquant le fonctionnement du système de signalement à travers ses différentes étapes. Une explication complète peut être trouvée sur la page Facebook concernée, disponible à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/notes/facebooksecurity/what-happens-after-you-clickreport/432670926753695>

Byrne, J., (2013) « Critics : Twitter needs to police hate speech » , (26 octobre 2013), The New York Post, disponible à l'adresse suivante : <http://nypost.com/2013/10/26/hate-speechrunning-rampant-on-twitter/>

Mc Elwee, S. (2013) "The Case for Censoring Hate Speech", in Huffington Post, 24 July, disponible sur : [http://www.huffingtonpost.com/sean-mcelwee/hate-speechonline\\_b\\_3620270.html](http://www.huffingtonpost.com/sean-mcelwee/hate-speechonline_b_3620270.html)

Pour plus d'informations sur Wikipédia, voir : <https://en.wikipedia.org/wiki/Wikipedia:Civility>

## Annexe: Tableau de référence 1

### Informations à recueillir lors du signalement d'un cas de discours de haine en ligne

Lorsque vous signalez un incident, incluez autant d'informations que possible :

▶ Quand cela s'est-il produit ? Noter l'heure et la date est important car certains contenus en ligne, comme les fils de discussion dans les salons de discussion, peuvent rapidement disparaître.

▶ Comment le contenu a-t-il été diffusé ? La victime a-t-elle reçu quelque chose directement par e-mail, SMS, message texte, message instantané ou messagerie privée ? La victime est-elle tombée sur quelque chose en naviguant sur le Web ?

▶ Si le message a été envoyé directement à la victime :

- Assurez-vous que la victime conserve l'email original ou enregistre le journal du chat/texte.

- Si possible, sauvegardez le nom d'utilisateur ou l'adresse électronique de la personne qui a envoyé le message haineux.

▶ Si la victime a rencontré le contenu sur un site internet :

- Copiez et collez l'adresse du site en cliquant sur la barre d'adresse de votre navigateur Web, en mettant en surbrillance l'adresse Web complète et en la copiant puis en la collant dans un traitement de texte.

- Faites une capture d'écran du contenu en question pour la remettre à la police.

Source : MNet (2012), "Responding Online Hate Crime", p.13.

## Annexe: Handout 1

### Facebook

Dans ses standards de la communauté, Facebook donne une idée du type d'expression qui est acceptable et du type de contenu qui peut être signalé et supprimé. En ce qui concerne les discours de haine : « Facebook n'autorise pas les discours de haine mais fait la distinction entre les discours sérieux et les discours humoristiques. Bien que nous vous encourageons à contester les idées, les institutions, les événements et les pratiques, nous n'autorisons pas les individus ou les groupes à attaquer les autres en fonction de leur race, de leur origine ethnique ou nationale, de leur religion, de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur handicap ou de leur état de santé ».

Concernant l'intimidation et le harcèlement : « Facebook ne tolère pas l'intimidation ou le harcèlement. Nous permettons aux utilisateurs de s'exprimer librement sur des sujets et des personnes d'intérêt public, mais nous prenons des mesures à la suite de tous les signalements de comportements abusifs visant des personnes privées. Le fait de cibler de manière répétée d'autres utilisateurs avec des demandes d'amis ou des messages non désirés est une forme de harcèlement. »

Par ailleurs, sur des domaines spécifiques de discrimination, comme le cyber harcèlement LGBT, le réseau social s'associe à une équipe d'organisations nationales, et dans sa page dédiée au Safety Center, Facebook fournit des liens directs vers les différentes organisations : <https://www.facebook.com/safety/tools/>

### Report a Violation of the Facebook Terms

Please use this form to report violations of the Facebook Terms.

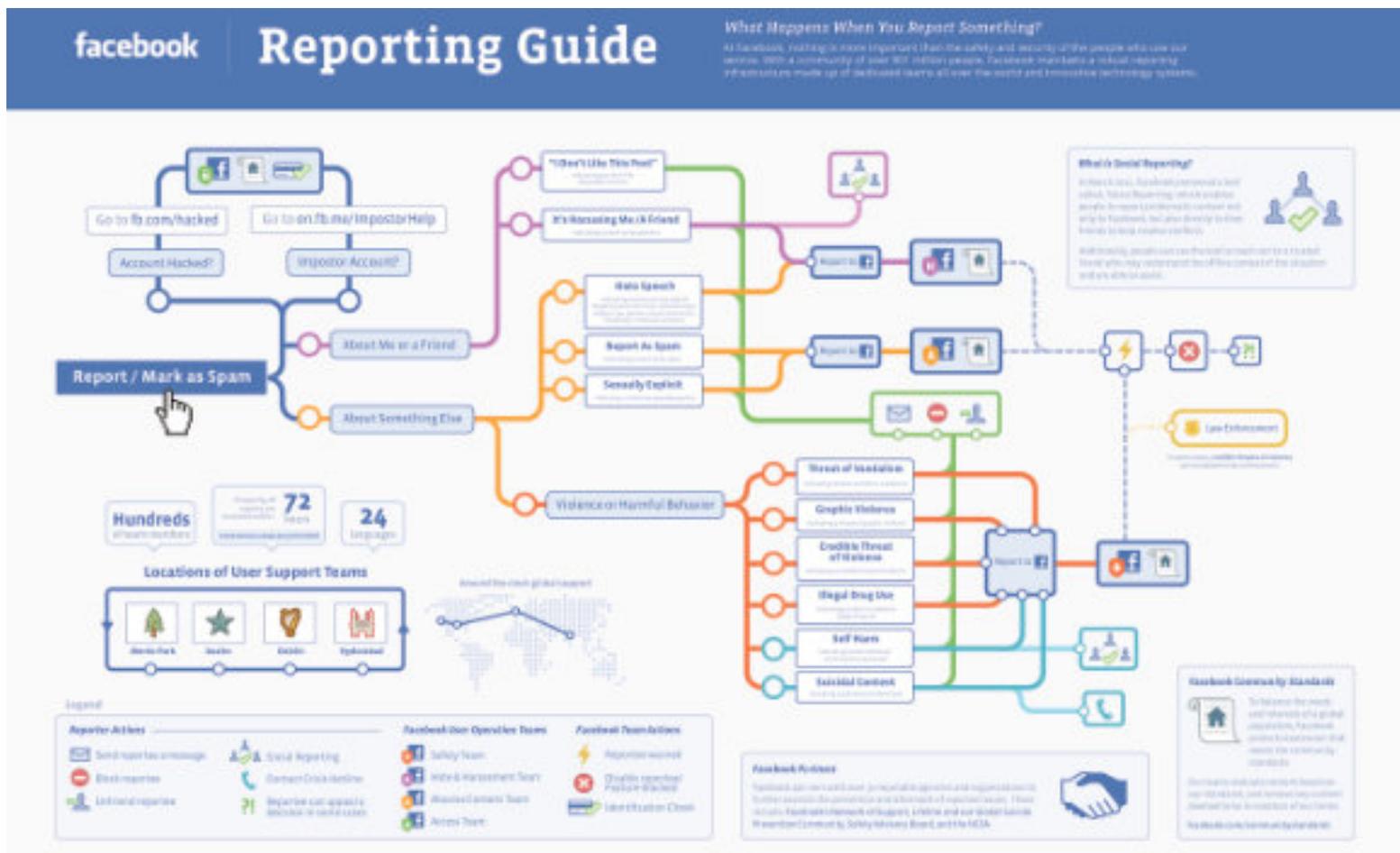
- What issue are you trying to report?
- My account is hacked
  - Someone is pretending to be me
  - Someone is using my email address for their Facebook account
  - Someone is using my photos or my child's photos without my permission
  - Something on Facebook violates my rights
  - I found an underage child on Facebook
  - Other abuse or harrassment

Send

Deuxièmement, le réseau social propose une page dédiée pour expliquer « Comment signaler des choses », que l'on soit utilisateur de Facebook ou que l'on ne possède pas de compte.

Pour essayer de rendre les choses plus claires pour les utilisateurs, Facebook a publié en 2012 un guide infographique expliquant le fonctionnement du système de signalement à travers ses différentes étapes. Facebook a souligné que des équipes dédiées traitent ces signalements « 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 », en mentionnant ses bureaux dans le monde entier et en précisant que son département des opérations utilisateurs est divisé en quatre équipes spécifiques :

- ▶ Sécurité ;
- ▶ Haine et harcèlement ;
- ▶ Accès ;
- ▶ Contenu abusif.



## Annexe: Handout 2

### Twitter

La politique générale de Twitter concernant le contenu généré par les utilisateurs est qu'elle ne sert pas de médiateur pour le contenu et n'intervient pas dans les conflits entre utilisateurs. Cette règle générale découle de son engagement à garantir le droit à la liberté de parole et d'expression à ses 200 millions d'utilisateurs actifs dans le monde entier.

Toutefois, Twitter dispose d'un ensemble de règles qui régissent la manière dont les utilisateurs peuvent se comporter sur sa plateforme. Ces règles sont conçues pour offrir à ses utilisateurs un service qui permet un dialogue et une discussion ouverts tout en protégeant les droits d'autrui... Dans un premier temps, le centre de sécurité de Twitter contient des articles sur la manière de traiter un contenu potentiellement offensant, comme « prendre en compte le contexte » et « bloquer et ignorer » l'utilisateur qui a publié le message potentiellement offensant. En outre, si un contenu offensant enfreint certaines règles de Twitter, il peut entrer dans la catégorie des abus ou harcèlements ciblés et peut donc faire l'objet d'un retrait et d'un blocage. Les abus ou le harcèlement ciblés sont réglementés du point de vue de leurs auteurs et non de celui des victimes potentielles.

Pour signaler un contenu abusif sur Twitter, il existe deux possibilités : (A) visiter le centre d'aide en ligne de Twitter, ou (B) signaler directement le tweet et le compte abusifs en cliquant sur « Signaler un tweet ». Deux sont les procédures que les utilisateurs peuvent suivre via le Centre d'aide de Twitter (<https://support.twitter.com/>). Le premier moyen de signaler un contenu abusif consiste à cliquer sur l'hyperlien « Abus en ligne » dans la section « Sécurité ». La deuxième façon de signaler un harcèlement ciblé via le centre d'aide en ligne de Twitter est de cliquer sur le lien « Comment signaler les violations » dans la section Politiques et Violations.

Veillez noter que seuls les utilisateurs de Twitter qui ont été directement affectés peuvent signaler un contenu abusif ou harcelant. Les autres utilisateurs qui ont pris connaissance d'un contenu offensant sont invités à lire « l'article d'assistance » et à contacter Twitter ou les autorités locales. L'autre option disponible pour les utilisateurs de Twitter est de cliquer directement sur le bouton « plus » situé sous le tweet considéré comme abusif et de sélectionner l'option « signaler le tweet ».

 1h  
Avicii was sick last night! [pic.twitter.com/kcsRyxSjUe](https://pic.twitter.com/kcsRyxSjUe)



Expand   Reply   Retweet   Favorite   **More**

Embed Tweet  
Report Tweet

## Annexe: Handout 3

### YouTube

YouTube n'autorise pas les discours haineux (c'est-à-dire les discours qui attaquent ou rabaissent un groupe en fonction de la race ou de l'origine ethnique, de la religion, du handicap, du sexe, de l'âge, du statut d'ancien combattant et de l'orientation/identité sexuelle) et applique également une politique de tolérance zéro à l'égard des comportements prédateurs, de la traque, des menaces, du harcèlement, de l'atteinte à la vie privée ou de la divulgation d'informations personnelles d'autres membres. Toute personne prise en flagrant délit peut être définitivement bannie de YouTube.

Les options de signalement de YouTube sont les suivantes :

- Outil de signalement ;
- Rapport de confidentialité ;
- Rapport juridique.

Le hub Politique et sécurité de You Tube consacre une section spécifique aux discours haineux. Une définition du discours haineux est fournie, ainsi que quelques indications pratiques pour signaler les contenus haineux (URL du Policy & Safety Hub disponible sur <http://www.youtube.com/yt/policyandsafety/>).

Le harcèlement et le cyber harcèlement peuvent inclure :

- Des vidéos, commentaires et messages injurieux.
- Révéler les informations personnelles de quelqu'un.
- L'enregistrement malveillant d'une personne sans son consentement.
- Publier délibérément du contenu dans le but d'humilier quelqu'un.
- Faire des commentaires/vidéos blessants et négatifs sur une autre personne.

Dans ce cas, des astuces et des conseils sont fournis pour prévenir et contrer ces phénomènes.

Outre ce qui peut être fait en ligne, en cas d'escalade ou de menace, il est suggéré de signaler les faits aux autorités locales chargées de l'application des lois. En ce qui concerne les options de signalement, différentes modalités sont proposées. L'une des options consiste à bloquer l'utilisateur. Une autre option consiste à signaler la vidéo, puis le personnel examine les vidéos signalées et celles qui violent les directives de la communauté sont supprimées. Il est également possible de soumettre une plainte plus détaillée via l'outil de signalement dans les cas où plusieurs vidéos, commentaires ou le compte entier d'un utilisateur nécessitent une enquête plus approfondie. Un autre outil disponible pour les utilisateurs est le Centre de politique et de sécurité. Grâce au centre de signalement et d'application des règles, les gens peuvent : « En savoir plus sur le signalement de contenu sur YouTube, les mesures prises par nos équipes lors de l'examen du contenu, et ce que cela signifie pour vous ».

## Annexe: Handout 4

### Wikipedia

Wikipédia traite les discours de haine par le biais de sa Politique de civilité, qui fait partie du Code de conduite de Wikipédia et constitue l'un des cinq piliers de Wikipédia. Cette politique décrit de manière générale les normes attendues des utilisateurs lors de leurs interactions et énonce une série de suggestions pour faire face aux « incivilités ». En outre, « elle s'applique à tous les éditeurs et à toutes les interactions sur Wikipédia, y compris sur les pages de discussion des utilisateurs et des articles, dans les résumés d'édition et dans toute autre discussion avec ou sur les autres Wikipédiens ».

Parmi les comportements conduisant à un environnement incivil, « l'impolitesse directe » est listée comme la première et la plus importante conduite négative. Lorsque l'on examine ce qui constitue l'impolitesse directe, il est clair que les discours de haine entrent dans cette catégorie. En effet, l'impolitesse directe comprend : « les attaques personnelles, notamment les insultes raciales, ethniques, sexuelles, liées au sexe et religieuses, et les références désobligeantes à des groupes tels que les classes sociales ou les nationalités. »

Wikipédia fournit une série de suggestions progressives sur la manière de traiter les comportements incivils. La plupart de ces suggestions mettent en avant des manières positives, humbles et polies pour les éditeurs d'interagir et de négocier entre eux sur ce qui peut être

considéré ou non comme un comportement incivil selon les normes de l'encyclopédie en ligne.

Une attitude complètement différente doit être adoptée en cas de menaces de violence, qui doivent être immédiatement signalées par e-mail à la Wikimedia Foundation à l'adresse suivante : [emergency@wikimedia.org](mailto:emergency@wikimedia.org).

À l'extrémité du spectre de toutes les options disponibles, Wikipédia, en cas d'incivilité majeure, y compris les attaques personnelles, le harcèlement et les discours de haine, prescrit le blocage immédiat du contenu et de l'éditeur inciviques.



**IO2: Youth2Unite Manual**

**ÉPILOGUE : BONNES PRATIQUES ET LIGNES  
D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE**

## EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES À CHYPRE

<b>Nom du projet</b>	<b>Together Fighting AGAINST Hate Crimes</b>
<b>Description</b>	<p>Ce projet a pour objectif d'améliorer les capacités des Agences chargées de l'Application de la Loi (en anglais : Law Enforcement Agencies - LEA) et de la société civile à rendre les crimes de haine visibles au sein de la société européenne, ce qui constitue la première étape pour lutter contre les crimes de haine et les violations des droits fondamentaux qui y sont liées.</p>
<b>Lien vers le site web</b>	<a href="http://www.together-project.net/">http://www.together-project.net/</a>
<b>Pays et lieu</b>	Italie (Milan, Rome), Chypre (Nicosie), République Tchèque (Kovářská), Espagne (Barcelone, Gipuzkoa)
<b>Acteurs/partenaires</b>	<p>Le projet est mis en œuvre par Camera del lavoro di Milano, KISA, Lunaria, OPU (Organisation d'aide aux réfugiés), SOS Racisme Catalunya, SOS Racismo/SOS Arrazakeria Gipuzkoa, Università di Roma 3-Osservatorio sul razzismo e le diversita.</p> <p>Partenaires associés : Union nationale des chefs et des agents de la police locale d'Espagne ; Association catalane des chefs et des commandants de la police locale.</p> <p>Soutien institutionnel : Parquet spécial pour enquêter sur les crimes motivés par les préjugés de Barcelone ; Cour supérieure du Pays basque ; Service pour l'intégration et l'interculturalisme, Gouvernement du Pays basque Direction générale de l'immigration, Gouvernement de Catalogne ; Département de la police locale du Conseil municipal de Milan ; Commissaire pour l'administration et les droits de l'homme (Ombudsman), Chypre.</p> <p>Le projet bénéficie du soutien financier du programme « Droits fondamentaux et citoyenneté » de l'Union européenne.</p>

<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :</p> <p>renforcer la capacité des LEA, des ONG et des organisations communautaires à identifier et signaler les crimes de haine et à interagir avec les victimes ;</p> <p>améliorer la collecte de données sur les crimes de haine en créant et en mettant en œuvre des méthodologies et des outils standard de collecte de données destinés aux LEA et aux organisations de la société civile ;</p> <p>renforcer la mise en réseau et la collaboration entre les LEA et la société civile, au niveau national et international, dans l'échange d'informations et le suivi des crimes de haine.</p>
<p><b>Résultats</b></p>	<p>Le projet a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboré un programme de formation complet sur les crimes de haine (basé sur les meilleures pratiques européennes), destiné aux LEA et aux OSC.</li> <li>• Mis en œuvre des sessions de formation et des sessions de suivi avec des membres des LEA et des OSC dans les pays partenaires.</li> <li>• Développé a) un protocole destiné aux LEA, et b) un outil de collecte de données destiné aux ONG sur le signalement des crimes de haine, basé sur les meilleures pratiques européennes.</li> <li>• Promu la mise en place de mécanismes d'échange d'informations entre les OSC et les autorités locales dans les pays partenaires.</li> <li>• Élaboré quatre rapports nationaux et d'un rapport comparatif sur les crimes de haine, sur la base des données collectées par les OSC à l'aide de l'outil de collecte de données.</li> <li>• Organisé une conférence internationale sur la sous-déclaration des crimes de haine.</li> </ul>
<p><b>Pourquoi est-elle considérée comme une bonne pratique ?</b></p>	<p>Le contexte dans lequel le programme a été créé est la présence persistante d'indications selon lesquelles la situation des crimes de haine en Europe ne s'améliore pas, malgré les efforts des États membres de l'UE pour combattre le phénomène, qui est basé sur le racisme et la xénophobie. La sous-déclaration des crimes de haine fondés sur le racisme et la xénophobie reste un problème important dans toute l'UE.</p> <p>Une valeur ajoutée évidente du projet au niveau de l'UE est la standardisation des connaissances sur les crimes de haine pour les officiers et les agents des LEA ainsi que pour les OSC dans différents pays par le biais de cours de formation, ainsi que la standardisation des méthodologies de signalement des cas de crimes de haine parmi les États membres.</p>

<p><b>Éléments à reproduire dans d'autres contextes</b></p>	<p>Base de données en ligne : les données comprendront les principaux manuels de formation, les rapports nationaux sur les crimes de haine, le rapport comparatif sur la surveillance des crimes de haine.</p> <p>Les résultats du projet (manuel, vidéos, outils de collecte de données, rapports, etc.) sont disponibles sur le site web du projet, ce qui permet aux personnes, organisations, institutions et autres agences concernées dans les pays membres de les utiliser pour sensibiliser la société européenne aux crimes de haine.</p>
---	--

## EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES EN ALLEMAGNE

<p><b>Nom du projet</b></p>	<p><b>LOVE-Storm – Together Against Hate on The Net</b></p>
<p><b>Description</b></p>	<p>LOVE-Storm est une plateforme de formation et d'action pour le courage civil sur le net. Dans le cadre d'ateliers et de formations en ligne pour les individus et les groupes, les participants apprennent à protéger les personnes attaquées et à fixer des limites à la haine. Grâce à la plateforme d'action, les personnes formées peuvent se soutenir mutuellement pour limiter les commentaires haineux. Les personnes formées peuvent utiliser la salle de formation pour des jeux de rôle en ligne avec leurs propres groupes.</p>
<p><b>Lien vers le site web</b></p>	<p><a href="http://www.love-storm.de">www.love-storm.de</a></p> <p>(Le site web est en allemand mais en 2021, la salle de formation sera traduite en anglais, slovaque, croate et italien).</p>

<b>Pays et lieu</b>	Allemagne, Lüchow (et en ligne)
<b>Acteurs/partenaires</b>	Responsable : Bund für Soziale Verteidigung e.V. (Fédération pour la défense sociale)  Partenaire : fairend
<b>Objectifs</b>	Encourager les gens à faire preuve de courage civil en ligne Soutenir les personnes attaquées et leur montrer qu'elles ne sont pas seules Ne pas laisser la haine sur Internet sans commentaires, mais agir ensemble contre la haine sur Internet Mettre fin à la haine sur Internet par des moyens pacifiques et fixer des limites non violentes aux agresseurs
<b>Résultats</b>	LOVE-Storm a formé plus de 2000 personnes en deux ans. 750 membres ont accepté de soutenir les personnes attaquées en cas d'incidents haineux en leur adressant une réponse et en faisant preuve de courage civil. Les personnes attaquées ont rapporté qu'elles se sentaient renforcées par ce soutien.
<b>Pourquoi est-elle considérée comme une bonne pratique ?</b>	LOVE-Storm aide les gens à prendre des mesures communes contre les commentaires haineux. De nombreuses personnes aimeraient faire quelque chose contre la haine sur Internet, mais souvent elles ne savent pas comment réagir et ont peur de devenir une cible. C'est pourquoi LOVE-Storm organise des formations au cours desquelles des contre-arguments sont formés. En outre, elle propose une communauté pour contrer ensemble la haine. Ainsi, les personnes attaquées ne se sentent plus seules (car les commentaires de soutien et les contre-arguments font souvent défaut) et les attaquants voient leurs limites, car ils sont publiquement contredits et ne connaissent donc pas de réactions de confirmation prédominantes.

<p><b>Éléments à reproduire dans d'autres contextes</b></p>	<p>Les sessions de formation, dans lesquelles des jeux de rôle sont utilisés pour pratiquer la contre-argumentation et le courage civil, peuvent être facilement transférées à d'autres contextes. Il est également possible de créer une plateforme dans d'autres contextes où des personnes actives peuvent se réunir et agir ensemble contre la haine sur Internet. En outre, les personnes enregistrées peuvent mener leurs propres jeux de rôle en ligne et les adapter à la situation et aux besoins de leurs groupes.</p>
---	--

## EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES AU ROYAUME-UNI

<p><b>Nom du projet</b></p>	<p><b>Hate Speech: Measures and Countermeasures</b></p>
<p><b>Description</b></p>	<p>Ce projet développe et applique des méthodes informatiques avancées pour mesurer, analyser et contrer systématiquement les discours de haine dans différents domaines en ligne, y compris les réseaux sociaux et les plateformes d'information.</p>
<p><b>Lien vers le site web</b></p>	<p><a href="https://www.turing.ac.uk/research/research-projects/hate-speech-measures-and-counter-measures">https://www.turing.ac.uk/research/research-projects/hate-speech-measures-and-counter-measures</a></p>
<p><b>Pays et lieu</b></p>	<p>Royaume-Uni Contact : Bertie Vidgen bvidgen@turing.ac.uk</p>
<p><b>Acteurs/partenaires</b></p>	<p>Organisateur : Professeur Helen Margetts Directrice du programme de politique publique, et membre de l'institut Turing, Chercheurs et collaborateurs : Dr Scott Hale, Dr Dong Nguyen, Dr Rebekah Tromble, Dr Berthie Vidgen, Alexander Harris, assistant de recherche en politique, Dr Patricia Rossini.</p>

<p><b>Objectives</b></p>	<p>L'objectif principal de ce projet est de comprendre l'ampleur et la portée du contenu haineux en ligne, en tenant compte de ses différentes formes, des actions subtiles « quotidiennes » aux actes d'agression et de criminalité manifestes, et des différentes cibles, telles que les minorités ethniques et les femmes. Le projet vise également à comprendre la dynamique et les moteurs de la haine, en fournissant un aperçu granulaire de quand, où et pourquoi elle se manifeste.</p>
<p><b>Résultats</b></p>	<p>Le projet est toujours en cours et vous trouverez ci-dessous les résultats et les réalisations les plus récents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• □ Des chercheurs des universités d'Oxford, de Surrey, de Sheffield et de l'université George Washington, dirigés par le projet « Hate Speech : Measures &amp; Counter-measures » de l'Alan Turing Institute, ont mis au point un outil qui utilise l'apprentissage approfondi pour détecter les préjugés sur l'Asie de l'Est sur les réseaux sociaux. L'outil est disponible en open source, ainsi que l'ensemble de données d'entraînement et le livre de codes d'annotation. Il peut être utilisé immédiatement pour la recherche sur la prévalence, les causes et la dynamique des préjugés est-asiatiques en ligne et pourrait aider à modérer ce type de contenu.</li> <li>• Organisation de l'événement : « Haine et harcèlement : la technologie peut-elle résoudre les abus en ligne ? »</li> <li>• Publication d'une nouvelle note d'information politique : « Combien d'abus en ligne y a-t-il ? Un examen systématique des preuves pour le Royaume-Uni ».</li> </ul>
<p><b>Pourquoi est-elle considérée comme une bonne pratique?</b></p>	<p>Cette recherche utilise des méthodes informatiques avancées, notamment l'apprentissage automatique supervisé, la modélisation stochastique et le traitement du langage naturel, pour détecter et analyser les discours haineux. La recherche initiale vise à développer des classificateurs d'apprentissage automatique supervisé pour détecter et classer les différentes forces et cibles des discours haineux.</p>

## EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES EN FRANCE

<p><b>Nom du projet</b></p>	<p><b>A Priori tv:</b>  <b>You Won't Believe What's Going on In the Suburbs.</b></p> 
<p><b>Description</b></p>	<p>Lancé par une maison des jeunes et de la culture de la ville de Pau, dans le sud-ouest de la France, ce projet offre aux jeunes la possibilité de rejoindre les équipes d'un média en ligne afin de réaliser des reportages sur la vie de leur quartier.</p>
<p><b>Lien vers le site web</b></p>	<p><a href="https://apriori.tv/">https://apriori.tv/</a></p>
<p><b>Pays et lieu</b></p>	<p>Pau, France</p>
<p><b>Acteurs/partenaires</b></p>	<p>Maison des Jeunes et de la Culture de la ville de Pau,  Mission Locales (équivalent français de la West Midlands Combined Authority - WMCA)  Région Nouvelle-Aquitaine  Salle multifonctionnelle du Rocher du Palmer  Sarah Brown, journaliste,</p>

<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Alors que la deuxième saison du projet touche à sa fin, les objectifs restent les mêmes : éduquer les jeunes aux médias en les sensibilisant à la construction d'un récit. Il s'agit également de les impliquer dans la vie de leur quartier, en les amenant à aller à la rencontre des acteurs, à découvrir et à décrire l'actualité.</p>
<p><b>Résultats</b></p>	<p>Cependant, l'axe narratif a évolué entre les deux saisons ; en effet, la première année, le travail portait sur la découverte des quartiers à travers les fake news. Le ton était volontairement humoristique, et les jeunes étaient encouragés à déconstruire la mauvaise image des quartiers à travers des histoires aux traits grotesques. Ainsi, le site annonce : « on peut voir des scènes de violence incroyable et des animaux sauvages » alors que les reportages décrivaient le contraire.</p> <p>La deuxième saison a su s'adapter aux rebondissements de l'année 2020 et les reportages se concentrent sur la vie du quartier à l'heure du coronavirus et la mise à l'honneur des professionnels qui ont permis au quartier de continuer à vivre. La construction du récit est plus classique mais permet tout de même de tisser le lien.</p>
<p><b>Pourquoi est-elle considérée comme une bonne pratique?</b></p>	<p>Au sein du projet À Priori.Tv, nous pouvons mettre en évidence trois axes majeurs qui en font une bonne pratique dont on peut s'inspirer pour mettre en place des initiatives territoriales :</p> <p>La complémentarité des acteurs et des structures travaillant avec les jeunes. Des professionnels du journalisme et des médias aux acteurs territoriaux, les interactions permettent au projet de se développer avec une certaine fluidité pour passer de la théorie à la pratique. Le partenariat des structures locales garantit un ancrage territorial qui permet au projet d'exister dans les quartiers des jeunes impliqués.</p> <p>- Le format du projet (stage d'une semaine) garantit la participation et l'adhésion jusqu'au bout. Le contenu du projet permet d'aborder la question de la construction d'un reportage dans sa globalité avec des questions sur le métier de journaliste / présentation des différents types de supports d'information présents sur le net / choix des reportages en fonction des envies des jeunes / initiation production vidéo / prise de son et rédaction de questions.</p> <p>L'acquisition des compétences est validée par la création d'un article.</p> <p>L'évolution du projet sur les deux saisons montre que le format peut être adapté en fonction du contexte sociétal mais aussi en fonction des participants?</p>

<b>Éléments à reproduire dans d'autres contextes</b>	<p>Saison 1 : travailler sur les contre-récits = le détournement par l'humour</p> <p>Saison 2 : le rôle des médias en temps de crise = travailler autour du récit positif</p>
--	---

## EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES EN GRÈCE

<b>Nom du projet</b>	<p>“ValtousX” “X them out!”</p>
<b>Description</b>	<p>La campagne « X them out ! » a pour but de repérer et de mettre en lumière la criminalité invisible liée aux crimes de haine dans l'espace public. Elle fournit une topographie en ligne de la violence qui a pour origine la haine et contribue à la connaissance du grand public en mettant en lumière cette criminalité invisible.</p>
<b>Lien vers le site web</b>	<p><a href="https://valtousx.gr">https://valtousx.gr</a> (Le site web est en grec et en anglais)</p>
<b>Pays et lieu</b>	<p>Athènes, Grèce (et en ligne)</p>
<b>Acteurs/ Partenaires</b>	<p>Elle est organisée par l'institut d'éducation politique Rosa Luxemburg Foundation en Grèce <a href="https://rosalux.gr">https://rosalux.gr</a> et l'organisation de la société civile HumanRights360 <a href="https://www.humanrights360.org">https://www.humanrights360.org</a></p>

<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Identifier et mettre en lumière les crimes de haine cachés dans le domaine public. Mettre en évidence les crimes de haine organisés. Accroître la diffusion de l'information, étant donné que la manifestation d'attitudes extrêmes envers les personnes n'est pas un « idiome » d'une ville mais une pratique générale en Grèce. Soutenir les victimes de crimes de haine. Sensibiliser le grand public aux crimes de haine.</p>
<p><b>Résultats</b></p>	<p>À partir d'Athènes et dans toute la Grèce, la campagne « X them out » a recensé une centaine d'attaques de crimes de haine dans toute la Grèce. La dernière étape a été d'inviter des caricaturistes grecs et étrangers à dessiner ces attaques.</p> <p>Cette démarche artistique a été exposée dans des expositions d'art dans toute la Grèce et a été relayée dans le livre homonyme « ValtousX - La carte noire de la violence raciste » qui est en librairie depuis fin novembre 2019. Toutes les recettes des ventes de l'ouvrage sont reversées au soutien des objectifs de la campagne.</p>
<p><b>Pourquoi est-elle considérée comme une bonne pratique ?</b></p>	<p>La campagne « X them out » marque une période de lutte pour ce qui est fondamental : faire connaître l'action des crimes de haine pour que l'ensemble de la société puisse la comprendre. Cette campagne est considérée comme une bonne pratique car elle prend en compte la voix et le point de vue des victimes de la haine que la société n'entend pas et ne comprend pas. La campagne jette des ponts entre la perception du public sur le discours et le crime de haine et le raisonnement formel de ne pas approuver le discours et le crime de haine dans le domaine public. Ces ponts constituent la base de la création de l'égalité sociale dans le monde réel.</p>
<p><b>Éléments à reproduire dans d'autres contextes</b></p>	<p>Une idée qui est devenue une campagne, une campagne qui est devenue une exposition, une exposition qui est devenue un livre. Le plan d'action susmentionné peut fournir des conseils et des connaissances qui pourront être appliqués à d'autres campagnes similaires de lutte contre les discours haineux et les crimes. En outre, cette action contemporaine fournit des informations utiles sur la manière de relever le défi de la sensibilisation du public aux discours et crimes de haine.</p>

## LIGNES D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

### LIGNES D'ASSISTANCE ET SERVICES POUR CHYPRE

Numéros de téléphone et autres services utiles pour déposer une plainte ou recevoir des informations pertinentes :

#### Services

Ombudsperson – Autorité contre la discrimination : 22 405500

ACCEPT, Organisation LGBT\* : 99812343

Services de protection sociale : 22406709

Commissaire pour la protection des droits de l'enfant : 22 873 200

Ministère de l'éducation - Observatoire de la violence à l'école : 22806309

KISA - Mouvement pour l'égalité, le soutien et la lutte contre le racisme : 22878181

Police - Bureau de lutte contre la cybercriminalité : 22 808082

Police - Bureau de la violence dans la famille : 22 808731

#### Lignes téléphoniques ouvertes pour le soutien et le conseil

1410 Conseil de la jeunesse de Chypre - Ligne de soutien et de conseil

1440 Association pour la prévention et le traitement de la violence dans la famille - Ligne d'assistance téléphonique

1456 Centre de conseil aux adolescents et aux familles « Perseus » - Ligne d'assistance téléphonique

1455 Association chypriote de planification familiale - Ligne d'assistance téléphonique

1480 Centre chypriote pour la sécurité sur Internet - CYberSafety - Ligne d'assistance/de secours

116 111 Ligne d'assistance européenne pour le soutien des enfants et des adolescents

## **LIGNES D'ASSISTANCE ET SERVICES POUR L'ALLEMAGNE**

Numéros de téléphone et autres services utiles pour déposer une plainte ou recevoir des informations pertinentes :

### **Conseil et soutien (par téléphone et en ligne)**

Le téléphone des victimes (aide proposée par l'Anneau blanc pour les victimes de la criminalité) : 116 016

Ligne d'assistance « Violence contre les femmes » : 08000 - 116 016

Numéro de téléphone pour les enfants et les jeunes « Nummer gegen Kummer » : 116 111

OFEK e.V. (Conseil aux victimes de violence et de discrimination antisémites) : 0800 664 52 68

Strong! Bureau LGBTIQ\* contre les discriminations et la violence : 089/ 856346427

Formulaire de signalement en ligne : <https://strong-lgbti.de/>

HateAid (centre de conseil pour les victimes de la violence numérique) : 0172 4636998

Formulaire de signalement en ligne : <https://hateaid.org/meldeformular/>

MeldeHelden (Signalement de la violence numérique via une application) : <https://hateaid.org/meldehelden-app>

JUUPORT (conseil en ligne sur la cyberintimidation par les jeunes pour les jeunes) : <https://www.juuport.de/beratung>

Respect - Le bureau de signalement de la haine sur Internet (formulaire de signalement en ligne) : <https://demokratiezentrum-bw.de/demokratiezentrum/vorfall-melden/#respect>

### **Autres services de conseil**

Federal Anti-Discrimination Agency (formulaire de contact en ligne) :  
<https://www.antidiskriminierungsstelle.de>

Une vue d'ensemble des centres de conseil en matière de violence de droite, raciste et antisémite est fournie par le VBRG Verband der Beratungsstellen für Betroffene rechter, rassistischer und antisemitischer Gewalt : <https://verband-brg.de/beratung/>

Une vue d'ensemble des centres de conseil LGBTIQ\* est fournie par le VLSP Verband für lesbische, schwule, bisexuelle, trans\*, intersexuelle und queere Menschen : <https://www.vlsp.de/beratung-therapie>

## **LIGNES D'ASSISTANCE ET SERVICES POUR LA GRÈCE**

Numéros de téléphone et autres services utiles pour déposer une plainte ou recevoir des informations pertinentes :

### **Services**

Médiateur grec : +30 213 1306 600

Colour Youth - Communauté LGBTQ d'Athènes : +30 6945583395

Police - Direction des poursuites contre la cybercriminalité : + 30 2144027860

Kethi - Centre de recherche sur l'égalité : +30 210 3898000

Paratiritirio - Observatoire pour la prévention de la violence et de l'intimidation à l'école :

+30 210 3442496

SafeLine - Ligne d'information sur les contenus illégaux : +30 2811391615

SaferInternet4kids- Centre hellénique d'information sur la sécurité sur Internet : +30 2106007686

Ligne d'aide Safer Internet : +30 2106007686

Forth - Fondation pour la recherche et la technologie - HELLAS : +30 2810 391500-2

Human Rights 360 /Campagne « X them out » ; Une carte noire d'Athènes, conçue pour localiser et mettre en évidence la criminalité

invisible liée aux attaques racistes dans l'espace public : +30 210 6400214  
+30 210 6400215

Le sourire de l'enfant : +210 3306140

Diexodos : +30 210 80 27 971 +30 69 56346039

### **Lignes téléphoniques ouvertes pour le soutien et le conseil**

197 EKKA - Centre national de solidarité sociale

+ 30 210 72 22 333- Hôpital Aiginio

1056 Le sourire de l'enfant

801 801 11 77 EPSYPE- Ligne de soutien aux enfants et aux adolescents.

800 11 88 881 Dipla sou - Ligne d'aide immédiate panhellénique contre la violence domestique

+30 210 52 35 318/210 41 12 091/210 3220 900 - Centre pour femmes maltraitées

116 111 Ligne d'assistance européenne pour le soutien des enfants et des adolescents

15900 - WomeSoS

11188 - Police hellénique

### **LIGNES D'ASSISTANCE ET SERVICES POUR LA FRANCE**

Numéros de téléphone et autres services utiles pour déposer une plainte ou recevoir des informations pertinentes :

Plate-forme en ligne de lutte contre les discriminations, coordonnée par le Défenseur des droits (autorité chargée de promouvoir l'égalité et de lutter contre les discriminations) : 39 28 au téléphone, ou par chat à l'adresse [www.antidiscriminations.fr](http://www.antidiscriminations.fr).

Numéro national d'aide aux victimes : 116006

En cas de danger immédiat ou d'urgence : 17 (Police et services de secours), 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes

Ligne d'assistance pour les enfants en danger : 119

Ligne d'assistance en cas de harcèlement scolaire : 3020

Ligne d'assistance en cas de harcèlement en ligne : 0800 200 200

Ligne d'assistance et de conseil pour les femmes victimes de violences et de discriminations : 3919

### **LIGNES D'ASSISTANCE ET SERVICES POUR LE ROYAUME-UNI**

Numéros de téléphone et autres services utiles pour déposer une plainte ou recevoir des informations pertinentes :

Les crimes commis contre une personne en raison de son handicap, de son identité transgenre, de sa race, de sa religion ou de ses croyances, ou de son orientation sexuelle sont considérés comme des crimes haineux et doivent être signalés à la police.

Les crimes haineux peuvent inclure :

- un comportement menaçant
- l'agression
- le vol qualifié
- le dommage aux biens
- l'incitation commettre des crimes de haine
- le harcèlement
- l'abus en ligne

Vous pouvez signaler les crimes haineux en ligne. Appelez le 999 si vous signalez un crime en cours ou si une personne est en danger immédiat. Si le crime ne constitue pas une urgence, appelez le 101 ou contactez votre police locale.

True Vision [https://www.report-it.org.uk/your\\_police\\_force](https://www.report-it.org.uk/your_police_force) a été développé pour que vous puissiez signaler les crimes haineux en ligne, vous n'avez pas besoin de vous rendre dans un poste de police pour le faire.

La police prend les crimes de haine très au sérieux et enregistrera et enquêtera sur cette infraction même si vous ne souhaitez pas donner vos coordonnées. Cependant, vous devez savoir que l'enquête et la possibilité de poursuivre le ou les délinquants sont sérieusement limitées si la police ne peut pas vous contacter. Plus important encore, nous ne pouvons pas vous fournir le soutien dont vous pourriez avoir besoin.

Vous pouvez également préciser comment vous souhaitez être contacté et si le fait de vous contacter vous pose des problèmes. La police ne transmettra pas vos coordonnées sans votre consentement, et nous vous encourageons vivement à donner vos coordonnées lors de votre signalement.

Pour signaler un crime de haine, veuillez sélectionner le comté/la région où le crime a été commis dans la liste déroulante ci-dessous et vous serez dirigé vers le formulaire de signalement approprié. Vous pouvez utiliser la recherche par code postal sur [www.police.uk](http://www.police.uk) pour vérifier le nom de votre région.



youth2unite  
stand-up against  
hate and violence



Erasmus+